



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

LES
DONNÉES

Bilan de
campagne miel

2022

MÉTHODOLOGIE ET SOURCES DES DONNÉES.....	3
1. BILAN DE LA PRODUCTION DE MIEL EN 2022.....	5
1.1. Nombre d'apiculteurs déclarés.....	5
1.2. La production de miel.....	7
1.3. Les rendements en miel.....	9
1.4. Le nombre de ruches mises à l'hivernage	10
1.5. Le taux de remise en production.....	12
1.6. La production de miel en transhumance.....	13
1.7. La production par miellée.....	14
1.8. Les circuits de distribution des apiculteurs	15
1.9. Les stocks de miel	17
1.10. Le conditionnement par les apiculteurs	18
2. CARACTÉRISTIQUES DES STRUCTURES APICOLES ET PROFILS DES APICULTEURS ..	21
2.1. Temps d'activité et statut.....	21
2.2. Répartition des apiculteurs selon leur genre.....	21
2.3. Statut juridique des exploitations	22
2.4. Main d'œuvre.....	22
2.5. Âge des apiculteurs	23
2.6. Année de démarrage de l'activité	24
2.7. Formation des apiculteurs	24
3. LA PRODUCTION DE MIEL BIOLOGIQUE EN 2022	27
3.1. Caractéristiques des exploitations apicoles en agriculture biologique.....	27
3.2. La production biologique en France.....	27
4. LA PRODUCTION DE GELÉE ROYALE EN 2022.....	29
4.1. La production de gelée royale.....	29
4.2. Le conditionnement de la gelée royale.....	30
4.3. La gelée royale bio	30
5. LES AUTRES PRODUITS DE LA RUCHES COMMERCIALISÉS.....	31
6. LES ACTIVITÉS D'ÉLEVAGE DE REINES, D'ESSAIMS ET LA POLLINISATION EN 2022	32
7. LA PRODUCTION DE POLLEN	33
8. LA PRODUCTION DE PROPOLIS	34
9. FOCUS SUR L'ACTIVITÉ DE POLLINISATION.....	35
9.1. Profil des apiculteurs pollinisateurs :.....	35
9.2. Les motivations des apiculteurs pour exercer l'activité de pollinisation	37
9.3. Les contraintes de la pollinisation :	37
9.4. La contractualisation :.....	38
9.5. Cultures pollinisées :.....	38
9.6. Les aspects économiques.....	40
10. BILAN DES VENTES DE MIEL EN GRANDE DISTRIBUTION EN 2022.....	42

10.1. Poids des différents circuits de distribution dans les ventes de miel en France en 2022.....	42
10.1.1. Les ventes de miel en valeur dominées par les hypermarchés	42
10.1.2. Les ventes en hypermarchés restent dominantes en volume	43
10.2. Les ventes de miel dominant toujours le marché par rapport aux dérivés en valeur et en volume.....	43
10.3. Les ventes par texture : le miel liquide domine toujours les ventes en valeur et en volume.....	44
10.4. Les ventes de miel bio et de miel conventionnel en 2022	45
10.5. Les ventes de miel par miellées	46
10.6. Les ventes par format	49
10.7. Les ventes par origines.....	50
10.8. Les prix moyen observés en 2022 sur le marché du miel	52
10.8.1. Les prix moyen du miel bio et du miel conventionnel.....	53
10.8.2. Les prix moyen du miel selon les textures	54
10.8.3. Les prix moyen par miellés	54
10.9. L'univers du miel en grande distribution	55
11. BILAN DU COMMERCE EXTÉRIEUR DU MIEL EN 2022	61
11.1. Les importations françaises de miel en augmentation en volume et en valeur	62
11.1.1. Les importations mondiales de miel en volume.....	62
11.1.2. Les importations françaises de miel en volume	63
11.1.3. Les importations mondiales de miel en valeur	65
11.1.4. Les importations françaises de miel en valeur.....	65
11.2. Les échanges internationaux de miel en 2022	66
11.2.1. Les exportations mondiales de miel en volume	66
11.2.2. Les exportations françaises de miel en volume.....	67
11.2.3. Les exportations mondiales de miel en valeur	68
11.2.4. Les exportations françaises de miel en valeur	69
12. ANNEXES : RÉSULTATS DE L'OBSERVATOIRE DE LA PRODUCTION DE MIEL ET DE GELÉE ROYALE PAR RÉGION	73

MÉTHODOLOGIE ET SOURCES DES DONNÉES

Cette publication a pour objectif de compiler l'ensemble des données issues des études FranceAgriMer et des données des douanes françaises disponibles pour l'année 2021 concernant la filière apicole française.

Les principales sources utilisées sont :

- Les données de l'Observatoire de la production de miel et de gelée royale permettant de quantifier annuellement la production de miel et de gelée royale ainsi que le nombre d'apiculteurs ;
- Le panel distributeur NielsenIq permettant de collecter les données relatives aux ventes de miel en grande distribution ;
- Les données de la Douane française nous apportent des éléments relatifs aux importations et aux exportations de miel.

La production est évaluée grâce aux données recueillies via une enquête menée auprès d'apiculteurs (professionnels et amateurs), d'organisations de producteurs (OP) et de conditionneurs. Les réponses collectées sont ensuite analysées en statistique descriptive et extrapolées à partir des données de déclarations de ruche faites auprès de la DGAL.

L'actualisation de l'Observatoire de la production de miel et de gelée royale permet d'estimer et de mesurer :

- Les caractéristiques des exploitations apicoles françaises
- La production annuelle de miel et de gelée royale
- La répartition régionale de la production de miel
- La part du miel mis en pot par l'apiculteur et la part vrac
- Les différents circuits de distribution
- Les activités de diversification des apiculteurs
- Un focus spécifique sur l'activité de pollinisation
- Les données ont été comparées aux données issues des observatoires précédents

La méthodologie se base

- sur une enquête auprès des apiculteurs via un questionnaire en ligne et des appels téléphoniques afin de disposer de données sociodémographiques, de données de production de miel et de gelée royale, de données sur la production par miellée, de données de commercialisation et les activités de diversification des apiculteurs. Cette enquête a eu lieu en février et mars 2023.
- sur une enquête auprès de 22 organismes/syndicats de la filière apicole et de 5 conditionneurs pour disposer de données de production de miel et de gelée royale par région. Cette enquête permet de réaliser un état des lieux des pratiques agricoles et des circuits de distribution par région. Elle permet également de recueillir des données de conditionnement du miel et de la vente en vrac de miel. Cette enquête a eu lieu en février et mars 2023.

L'analyse et la synthèse des résultats collectés ont eu lieu en avril et mai 2023.

1. BILAN DE LA PRODUCTION DE MIEL EN 2022¹

Dans le cadre de l'Observatoire de la production de miel et de gelée royale de FranceAgriMer, la production française de miel et de gelée royale est évaluée annuellement depuis 2014. Ce travail de recueil des données et d'analyse statistique est réalisé par le cabinet Agrex Consulting pour FranceAgriMer.

Depuis la mise en place de cette étude, les données collectées ont permis de mettre en évidence et de comprendre les variations des niveaux de production de miel pour chacune des années étudiées.

L'Observatoire se base sur une large enquête auprès d'apiculteurs déclarés à la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) du ministère en charge de l'Agriculture et d'organismes professionnels.

Ainsi en 2022, 3 897 apiculteurs ont répondu au questionnaire administré par le cabinet.

Les objectifs sont multiples :

- quantifier les productions de miel et de gelée royale sur le territoire français et par région ;
- identifier les caractéristiques des exploitations apicoles ;
- mettre en lumière les changements et les enjeux liés à l'apiculture.

1.1. Nombre d'apiculteurs déclarés

Depuis sa mise en place, l'Observatoire de la production de miel et de gelée recense le nombre d'apiculteurs et le nombre de ruches par exploitant officiellement déclarés en France (métropolitaine et DOM) auprès de la DGAL. Ces données sont issues de la base de télé-déclaration des apiculteurs.

Afin de faciliter l'analyse des données, il a été décidé de segmenter les exploitants en fonction du nombre de ruches possédées. Ainsi les apiculteurs ont été regroupés en quatre catégories :

- moins de 50 ruches ;
- de 50 à 149 ruches ;
- de 150 à 399 ruches ;
- plus de 400 ruches.

Cette année une segmentation a été ajoutée concernant les apiculteurs ayant plus de 200 ruches, seuil d'activité au-delà duquel un apiculteur est considéré comme professionnel selon la MSA².

En 2022, on dénombre 62 744 apiculteurs officiellement déclarés auprès de la DGAL. Le nombre d'apiculteurs officiellement déclarés retrouve un niveau similaire à 2019.

Ainsi, sont recensés, 57 124 apiculteurs pour les moins de 50 ruches, 2 643 apiculteurs pour les 50-149 ruches, 2 137 pour les 150 à 399 ruches et 840 apiculteurs pour les plus de 400 ruches. Le nombre d'apiculteurs de plus de 50 ruches a augmenté de 14,2 % par rapport à 2019, ils sont désormais 5 620 apiculteurs de plus qu'en 2019. On compte 2 018 apiculteurs ayant plus de 200 ruches soit 3,6 % des apiculteurs français. Entre le recensement de la

¹ Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 – FranceAgriMer

² MSA : Selon la Mutuelle Sociale Agricole « Est assujetti en tant que chef d'exploitation l'apiculteur exploitant au moins 200 ruches (125 pour la Corde), en incluant les ruchettes et les nucléis »

DGAL au 31/12/2019 et celui du 31/12/2022, on observe une progression de la part des apiculteurs de plus de 50 ruches. Ainsi en 2019, ils représentaient 7,9 % du total des apiculteurs et en 2022, ils représentent 9,0 %.

Les apiculteurs de plus de 50 ruches sont passés de 4 922 à 5 620.

Disposant de l'effectif le plus conséquent, la catégorie des apiculteurs de moins de 50 ruches est la seule catégorie qui a vu son nombre d'apiculteurs reculer par rapport au recensement de 2019.

Cette catégorie regroupe principalement des apiculteurs amateurs mais également des agriculteurs disposant d'un atelier d'apiculture complémentaire à une autre activité. Le nombre d'apiculteurs est passé de 57 523 en 2019 à 57 124 en 2022 (- 0,7 %).

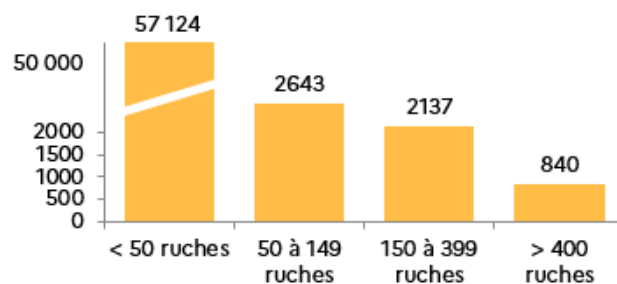
Les autres catégories d'apiculteurs ont progressé entre 2019 et 2022.

Les apiculteurs de 50 à 149 ruches sont passés de 2 349 à 2 643 (+ 12,5 %), les apiculteurs de 150 à 399 ruches de 1 853 à 2 137 (+ 15,3 %) et les apiculteurs de plus de 400 ruches de 720 à 840 (+ 16,7 %).

La représentativité des catégories d'apiculteurs par rapport à l'effectif total est restée stable comparée à 2019 et correspond :

- pour les apiculteurs de moins de 50 ruches à 91 % de l'effectif total ;
- pour la catégorie des 50 à 149 ruches à 4 % ;
- pour la catégorie des 150 à 399 ruches à 3 % ;
- pour les plus de 400 ruches à 1 %.

Nombre d'apiculteurs déclarants auprès de la DGAL au 31/12/2022



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 – FranceAgriMer

Évolution du nombre d'apiculteurs déclarés en 2022 vs 2019

Nombre d'apiculteurs	31/12/2019	31/12/2022
Total	62 445	62 744
Dont plus de 50 ruches	4 922 (7,9 %)	5 620 (9,0 %)

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 – FranceAgriMer

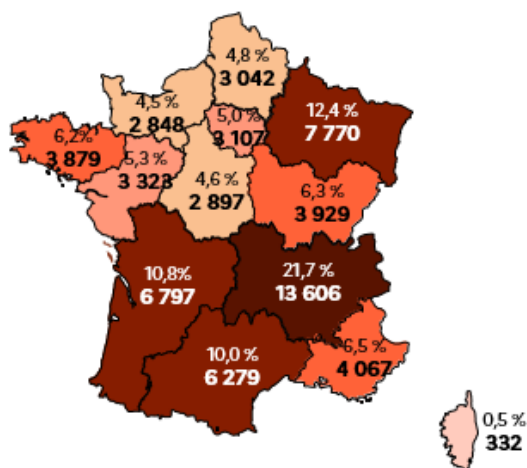
La population d'apiculteurs se concentre essentiellement dans les régions du Sud de la France, avec en tête la région Auvergne-Rhône-Alpes qui regroupe 21,7 % des apiculteurs français, suivi de la région Nouvelle Aquitaine avec 10,8 % des apiculteurs et de l'Occitanie avec 6 279 apiculteurs soit 10,0 % des apiculteurs. Dans la partie nord, c'est la région Grand-

Est qui se positionne comme la deuxième région française en nombre d'apiculteurs avec 12,4 % des apiculteurs.

On observe un recul du nombre d'apiculteurs dans certaines régions françaises notamment en Bretagne (- 4,4 %), Auvergne-Rhône-Alpes (- 5,5 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (- 2,6 %) et un recul plus modéré pour l'Île-de-France (- 0,1 %) et la Corse (- 0,2 %).

À *contrario*, le nombre d'apiculteurs est en progression pour les régions Hauts-de-France (+ 3,1 %), Centre-Val de Loire (+ 3,7 %), Pays de la Loire (+ 2,4 %), Nouvelle-Aquitaine (+ 1,6 %), Occitanie (+ 2,5 %), Bourgogne-Franche-Comté (+ 0,2 %), Normandie (+ 0,5 %), Grand Est (+ 0,2 %).

Nombre d'apiculteurs déclarés auprès de la DGAL par région en 2022



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 – FranceAgriMer

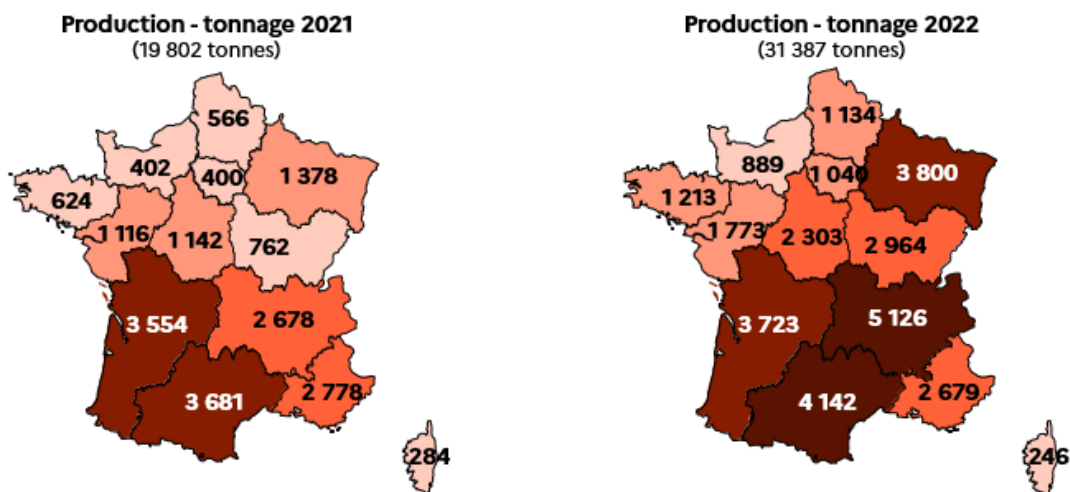
1.2. La production de miel

En 2022 la production de miel est une des plus hautes enregistrées depuis la mise en place de l'Observatoire. Elle est estimée à 31 387 tonnes, soit une hausse de 58,5 % par rapport à celle de l'année précédente, année qui avait été marquée par des conditions météorologiques très défavorables sur l'ensemble de la saison et sur la grande majorité des régions françaises. Les apiculteurs de plus de 50 ruches assurent plus des ¾ du volume de miel produit en 2022 et 67,4 % des volumes produits proviennent des exploitations de plus de 150 ruches. Les apiculteurs de moins de 50 ruches ont réalisé 22,2 % du volume. Les apiculteurs ayant de 50 à 149 ruches ont réalisé 10,4 % du volume. Les apiculteurs de 150 à 399 ruches ont réalisé 30,8 % du volume. Les apiculteurs de plus de 400 ruches ont réalisé 36,7 % du volume. Toutes les catégories d'apiculteurs ont vu leur production augmenter. Ainsi, la production des apiculteurs de moins de 50 ruches est estimée à 6 962 tonnes (+ 50,3 % vs 2021), celle des apiculteurs de 50 à 149 ruches à 3 252 tonnes (+ 34,1 %), de 150 à 399 ruches à 9 664 tonnes (+ 77,8 %) et celle des apiculteurs de plus de 400 ruches à 11 509 tonnes (+ 57,5 %).

Entre 2021 et 2022, la production de miel a fortement augmenté dans toutes les régions de France à l'exception de la région PACA de la Corse et des DOM où la production est en recul. Dans la région PACA la production a reculé de 3,6 % passant de 2 778 tonnes en 2021 à 2 679 tonnes en 2022. En Corse, elle a chuté de 13,4 % passant de 284 tonnes à 246 tonnes. Dans les DOM, la production atteint 352 tonnes (- 20 %). Les apiculteurs ont connu une production en baisse en raison d'une dégradation des conditions météorologiques.

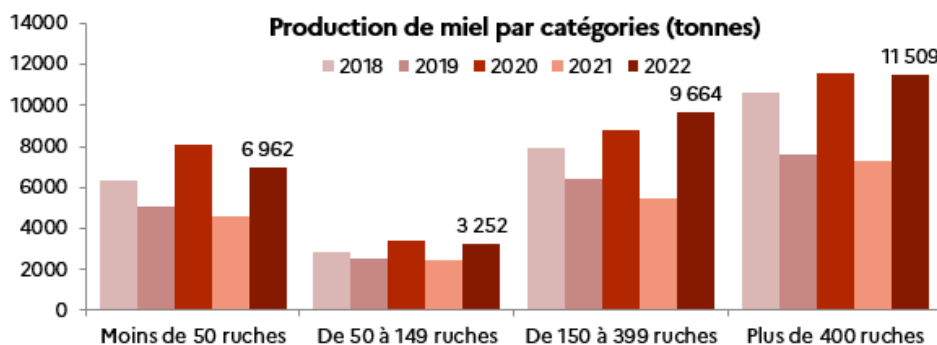
Avec des conditions météorologiques nettement plus favorables qu'en 2021, on observe une augmentation de la production de toutes les régions situées dans la partie nord du pays. Les augmentations les plus importantes concernent la partie Est et plus particulièrement la Bourgogne-Franche-Comté passant d'une production de 762 tonnes en 2021 à 2 964 tonnes en 2022 (+ 288,9 %) et le Grand-Est avec 3 800 tonnes en 2022 alors que la région n'avait produit que 1 378 tonnes en 2021 (+ 175,8 %).

Production nationale de miel en 2021 et en 2022



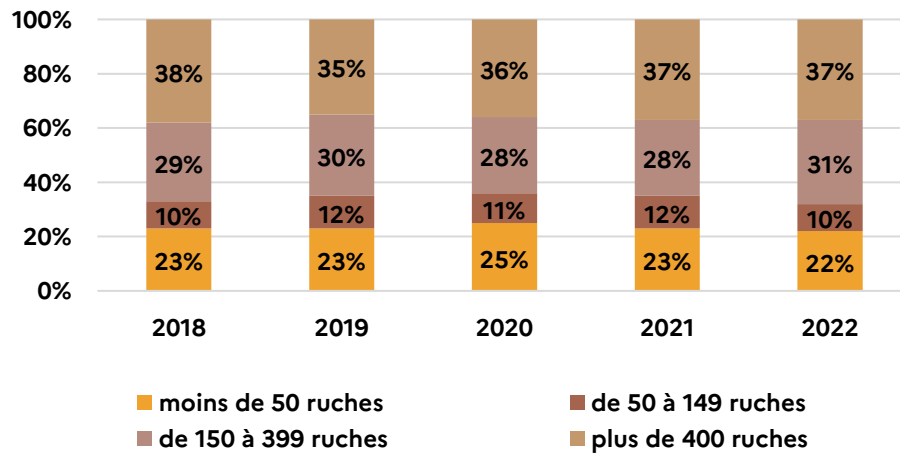
Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 - FranceAgriMer

Évolution de la production de miel en volume en fonction du nombre de ruches de 2018 à 2022



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 - FranceAgriMer

Évolution de la répartition de la production de miel en volume en fonction du nombre de ruches (en %)



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 - élaboration FranceAgriMer

Production de miel en France de 2015 à 2022

Tonnes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Total	24 224	16 099	19 788	27 737	21 637	31 791	19 802	31 387
> 50 ruches	18 168 (75 %)	12 134 (75,4 %)	15 521 (78,4 %)	21 361 (77,0 %)	16 547 (76,5 %)	23 716 (74,6 %)	15 169 (76,6 %)	24 424 (77,8 %)

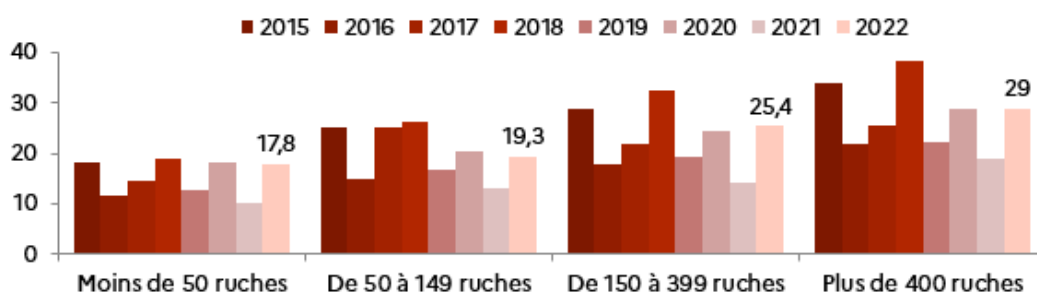
Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 - FranceAgriMer

1.3. Les rendements en miel

En 2022, les rendements ont progressé pour toutes les catégories d'apiculteurs et retrouvent leur niveau de 2020. Le rendement moyen de l'année 2022 est estimé à 23,5 kg/ruche.

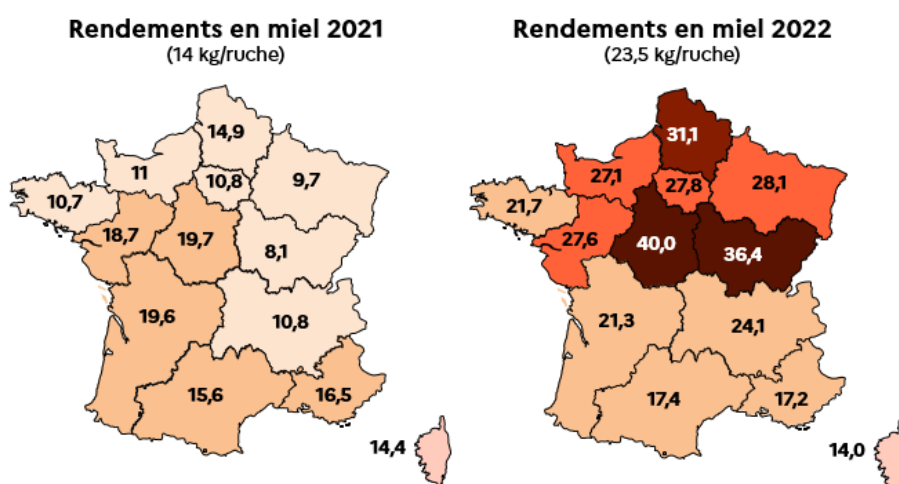
Plus la taille de l'exploitation est grande plus le rendement augmente ainsi, pour les exploitations de moins de 50 ruches le rendement est estimé à de 17,8 kg/ruche, pour les exploitations de 50 à 149 ruches le rendement est de 19,3kg/ruche, pour les exploitations de 150 à 399 ruches le rendement est de 25,4kg/ruche et pour les exploitations de plus de 400 ruches le rendement est de 29,0 kg/ruche. Les rendements demeurent très variables d'une région à une autre. On observe des rendements plus élevés dans la moitié nord de la France avec notamment Le Centre-Val-de-Loire avec 40,0 kg/ruche qui obtient tout comme en 2021 les rendements les plus élevés au niveau national. Les rendements de la Bourgogne-France-Comté ont progressé de 349 % passant de 8,1 kg/ruche en 2021 à 36,4 kg/ruche en 2022. Les Hauts-de-France réalisent le 3^e meilleur rendement au niveau national avec 31,1 kg/ruche. Les rendements ont progressé pour l'ensemble des régions françaises à l'exception de la Corse dont le rendement est passé de 14,4 kg/ruche à 14,0 kg/ruche. Les rendements les plus bas se trouvent dans le bassin méditerranéen avec 17,2 kg/ruche en région PACA, 17,4 kg/ruche en Occitanie et 14,0 kg/ruche pour la Corse.

Rendements moyens (kg de miel/ruche mise en production)



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 – FranceAgriMer

Rendements moyens en miel par région en 2021 et 2022 (kg de miel/ruche mise en production)



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 - FranceAgriMer

1.4. Le nombre de ruches mises à l'hivernage

Le nombre de ruches mises à l'hivernage est en recul par rapport à la campagne précédente (- 2,9 %). En 2021/2022, le nombre de ruches mises à l'hivernage est de 1 755 356. Il était de 1 808 088 ruches en 2020/2021. Mais il est stable par rapport à la campagne 2019/2020. Le nombre de ruches détenues par les apiculteurs de plus de 50 ruches continue d'augmenter légèrement (+ 0,5 % en un an) et représente aujourd'hui 71,9 % de l'ensemble des ruches françaises soit 1 263 802 ruches. On observe un recul du nombre de ruches possédées par les apiculteurs ayant moins de 50 ruches (- 10,8 %).

Les apiculteurs de moins de 50 ruches détiennent 28,0 % des ruches à l'hivernage, les apiculteurs de 50 à 149 ruches possèdent 12,4 % des ruches, les apiculteurs de 150 à 399 ruches ont 28,3 % des ruches et les apiculteurs de plus de 400 ruches possèdent 31,2 % des ruches.

Seule la catégorie des apiculteurs ayant moins de 50 ruches a vu sa part de ruches diminuer entre la campagne 2020/21 et la campagne 2021/22 passant de 30,5 % en 2020/21 à 28,0 % en 2021/22).

La part pour les apiculteurs de 50 à 149 ruches est restée stable à environ 12,5 %. À contrario, on observe une hausse de la part pour les autres catégories d'apiculteurs (de 27,2 % à 28,3 % pour les apiculteurs de 150 à 399 ruches et de 29,8 % à 32,2 % pour les apiculteurs de plus de 400 ruches).

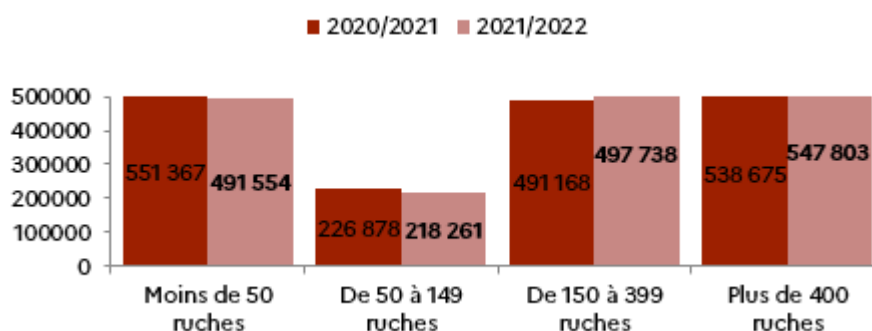
Le nombre de ruches diminue dans la majorité des régions. Seule la région Auvergne-Rhône-Alpes voit son nombre augmenter. Elle est en 2022 la région qui compte le plus grand nombre de ruches (304 986 ruches soit 17,4 % des ruches françaises). Les DOM disposent à l'hiver 2021/2022 de 40 502 ruches, soit 2,3 % des ruches françaises. Le nombre de ruches mises à l'hivernage est en léger recul en Outre-Mer.

Nombre de ruches mises à l'hivernage en 2017/2018, 2018/2019, 2019/2020, 2020/2021 et 2021/2022

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Total	1 471 361	1 584 268	1 740 646	1 808 088	1 755 356
> 50 ruches	1 018 754 (69,2 %)	1 099 201 (69,4 %)	1 180 039 (67,8 %)	1 256 721 (69,5 %)	1 263 802 (71,9 %)

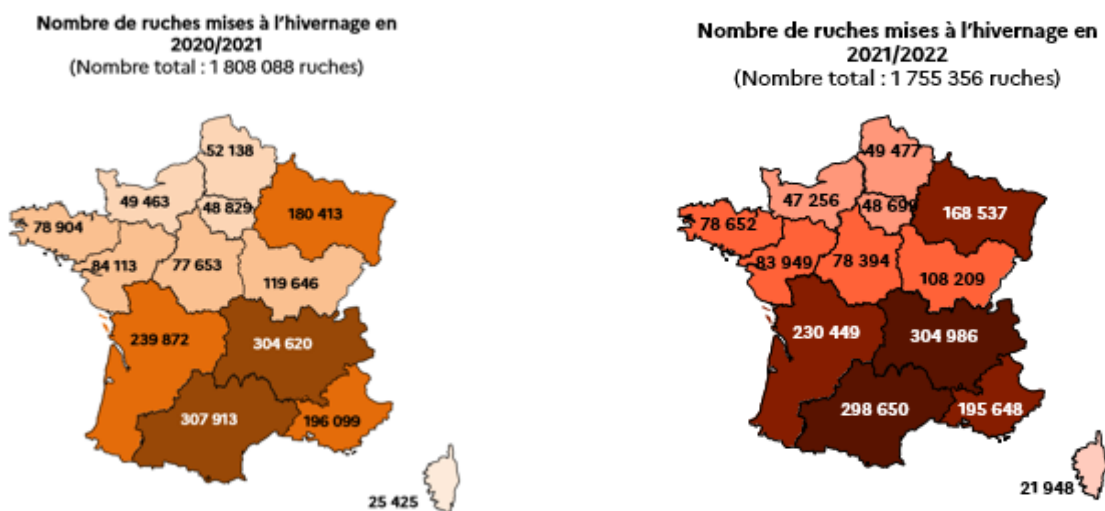
Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 - FranceAgriMer

Nombre total de ruches mises à l'hivernage en 2020/2021 et 2021/2022



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 - FranceAgriMer

Nombre de ruches mises à l'hivernage en 2020/2021 et 2021/2022 par région



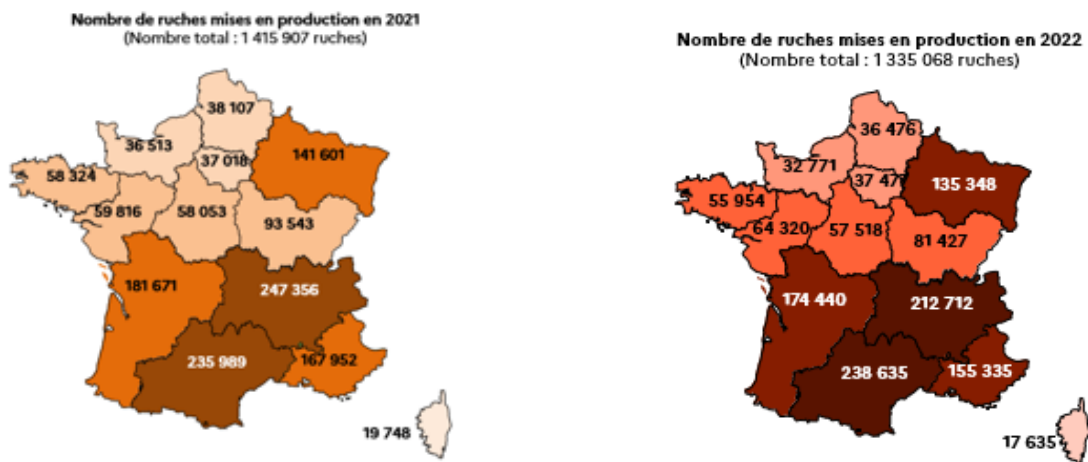
1.5. Le taux de remise en production

Le taux de mise en production après hivernage prend en compte :

- La mortalité des ruches pendant l'hiver ;
- Les colonies faibles ;
- Les « non valeurs » c'est-à-dire les colonies qui sont considérées « perdues » par les apiculteurs et qui ne sont donc pas mises en production dès le début du printemps.

Le taux de remise en production au printemps 2022 diminue de 2 points par rapport à 2021. Au printemps 2022, on dénombre 1 335 068 ruches en production (contre 1 415 907 en 2021). Le taux de remise en production est de 76,0 % en 2022 contre 78,0 % en 2021. 79,6 % des ruches sont remises en production au printemps pour les apiculteurs de moins de 50 ruches, contre 72,3 % pour les plus de 400 ruches. Certains élevages ont indiqué n'avoir mis aucune ruche en production à la sortie d'hiver, compte tenu des pertes trop importantes. Les régions Occitanie, Grand Est et Corse sont les régions qui disposent des plus hauts taux de remise en production (79,9 % pour l'Occitanie, 80,3 % pour la Corse et la région Grand Est). En revanche, ce taux est particulièrement faible en Normandie (69,3 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (69,7 %).

Nombre de ruches mises en production au printemps en 2021 et 2022



Taux de mise en production au printemps de 2019 à 2022³

	Taux de mise en production en 2019 (%)	Taux de mise en production en 2020 (%)	Taux de mise en production en 2021 (%)	Taux de mise en production en 2022 (%)
Moins de 50	82%	79%	83%	80%
50 à 149	76%	76%	82%	77%
150 à 399	74%	77%	79%	76%
Plus de 400	78%	80%	72%	72%
Total	77%	79%	78%	76%

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 – FranceAgriMer

1.6. La production de miel en transhumance

La transhumance est une pratique très utilisée par les apiculteurs professionnels qui consiste à déplacer toute ou partie du cheptel à plus ou moins 100 km du lieu de production. La pratique de la transhumance est nécessaire lorsqu'un apiculteur recherche un type de miellée particulier qui n'est pas disponible dans sa zone. Elle permet de diversifier la production et les miellées. L'objectif est ainsi de diversifier les miellées ou profiter d'un climat particulier. Plus la taille des exploitations est en augmentation, plus la part d'apiculteurs produisant du miel en transhumance progresse. Cette pratique requiert plus de technicité et plus d'organisation et concerne donc essentiellement les apiculteurs professionnels (plus des deux tiers des apiculteurs de plus de 150 ruches).

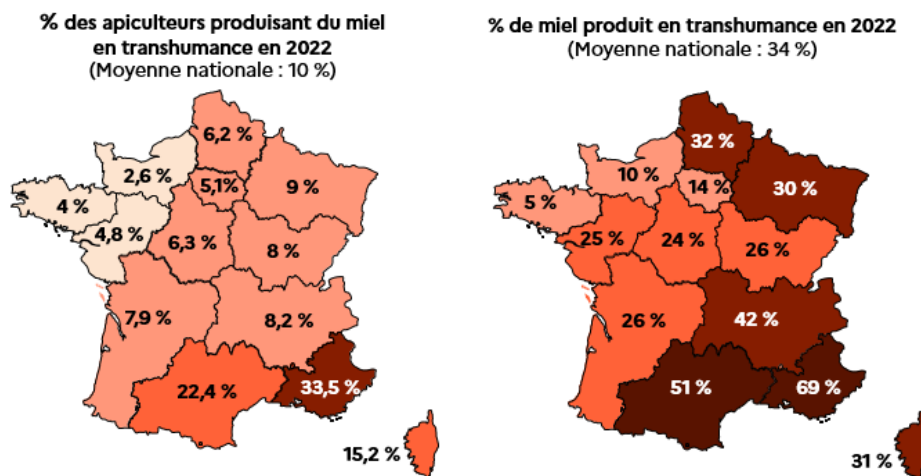
10,3 % des apiculteurs français pratiquent la transhumance en 2022. La transhumance est en léger retrait cette année et retrouve son niveau de 2020. Cette pratique est peu répandue chez les apiculteurs de moins de 50 ruches (6,2 %), elle est largement développée par les apiculteurs de plus de 400 ruches, ils sont environ 72,8 % à transhumer.

34,4 % de la production de miel français est produite en transhumance dont près de 50 % est réalisée par des apiculteurs de plus de 400 ruches. La production en transhumance est en recul en 2022, elle était de 42,9% en 2021. Sur les volumes produits en transhumance : 60,8 % se fait sur des distances assez courtes (50 à 100 km) et 39,2 % sur de longues distances (+ 100 km).

La transhumance est plus développée dans le sud de la France. Les apiculteurs de Bretagne, de Normandie et d'Île-de-France produisent assez peu en transhumance.

³ Les pourcentages ont été arrondis

Part des apiculteurs produisant en transhumance et production de miel en transhumance par région



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 - FranceAgriMer

La production en transhumance en 2022

	% d'apiculteurs produisant en transhumance	% de la production en transhumance sur la production totale (%)	Dont transhumance de 50 à 100km (%)	Dont transhumance à plus de 100km (%)
< 50 ruches	6 %	6 %	71,4 %	28,6 %
Entre 50 et 149	38 %	25 %	76,4 %	23,6 %
Entre 150 et 399	62 %	41 %	63,5 %	36,5 %
Plus de 400	73 %	49 %	47,8 %	52,2 %
Ensemble	10 %	34 %	60,8 %	39,2 %

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 - FranceAgriMer

1.7. La production par miellée

Grâce à de bons rendements, le **miel de colza** est la miellée la plus produite en France en 2022. On retrouve cette production principalement dans la moitié Nord de la France. La région Centre -Val de Loire qui en 2021 produisait du miel de tournesol produit en 2022 du miel de colza. La production de colza représente 14,2 % des volumes produits à l'échelle nationale (12,6 % en 2021).

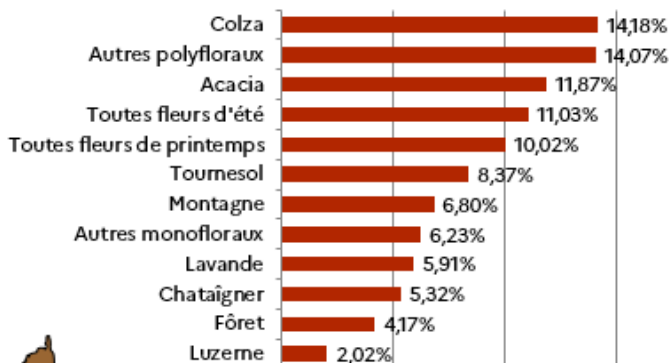
Le **miel d'acacia** se positionne comme la 2^e miellée en France avec 11,8 % des volumes. La production a été particulièrement forte en Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes. Le **miel de tournesol** qui représente 8,4 % de la production de miel en France (15,4 % en 2022), est principalement produit dans le Sud-Ouest et notamment dans les Pays de la Loire et en Occitanie. Le **miel de lavande** qui était produit en Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2021 recule en 2022 et se concentre principalement en région PACA et représente 5,9 % des volumes (12,2 % en 2021).

Production par miellée en 2022

Première miellée par région en 2022
(hors polyfloraux et toutes fleurs)



Production nationale par miellée
2022 : 31 387 tonnes



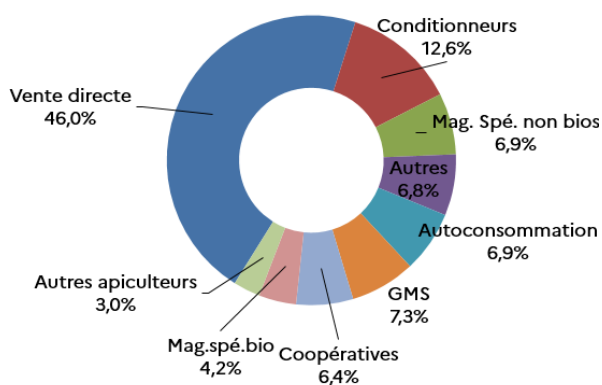
Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 – FranceAgriMer

1.8. Les circuits de distribution des apiculteurs

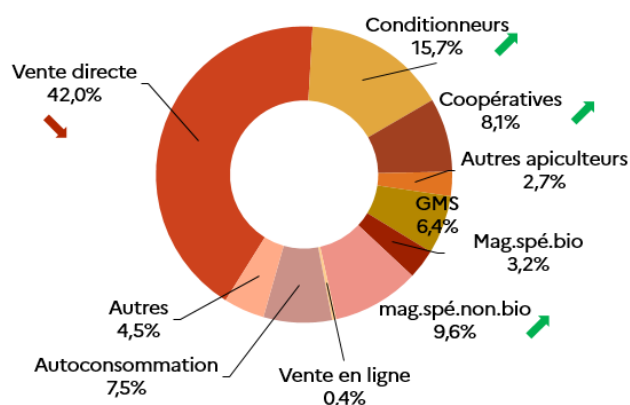
Malgré une diminution de 4 points en 2022, la vente directe reste le principal débouché pour les producteurs de miel (42,0%). Une récolte plus abondante et principalement réalisée par les plus grandes exploitations combinée à une baisse du nombre d'apiculteurs de moins de 150 ruches a pu contribuer à la diminution de la vente directe qui est un des débouchés privilégiés par les plus petites exploitations. Les ventes aux conditionneurs constituent le 2^e circuit de commercialisation (15,6%). La vente en Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) est en recul en 2022 et atteint 6,4 % des volumes (7,3 % en 2021). Les volumes à destination des magasins spécialisés non bio sont en progression et représentent 9,6 % des volumes. La vente aux coopératives est passée de 6,4 % à 8,1 % et les ventes aux magasins spécialisés de 4,2 % à 3,2 %. L'autoconsommation (qui intègre les dons) progresse de près d'un point et correspond à 7,5 % des débouchés et progresse par rapport à 2021 (6,9 % des débouchés).

Circuit de commercialisation du miel en 2021 et 2022

Circuits de distribution du miel
(19 802 tonnes au total en 2021)



Circuits de distribution du miel
(31 387 tonnes au total en 2022)



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 et 2022 – FranceAgriMer

En 2022, **la vente directe** reste le circuit privilégié des catégories d'apiculteurs ayant moins de 50 ruches, des apiculteurs possédant de 50 à 150 ruches et des apiculteurs ayant de 150 à 400 ruches. Les apiculteurs de plus de 400 ruches qui avaient privilégié la vente directe en 2021 (32,4 %) voient ce débouché reculé à 24,5 % au profit de la vente aux conditionneurs (29,3 %). Malgré son bon positionnement, la vente directe est en recul pour toutes les catégories d'apiculteurs à l'exception des apiculteurs ayant de 50 à 150 ruches. Ainsi pour les apiculteurs de moins de 50 ruches, la vente directe est en recul d' 1,3 point en 2022 et représente 56,2 % des débouchés (57,5 % en 2021). Pour les apiculteurs de 150 à 400 ruches la part de la vente directe est passée de 48,1 % à 45,4 % et pour les apiculteurs de plus de 400 ruches, la part est passée de 32,4 % à 24,5 %. Pour les apiculteurs de 50 à 149 ruches, elle est en progression et atteint 63,7 % des volumes commercialisés (60,4 % en 2021).

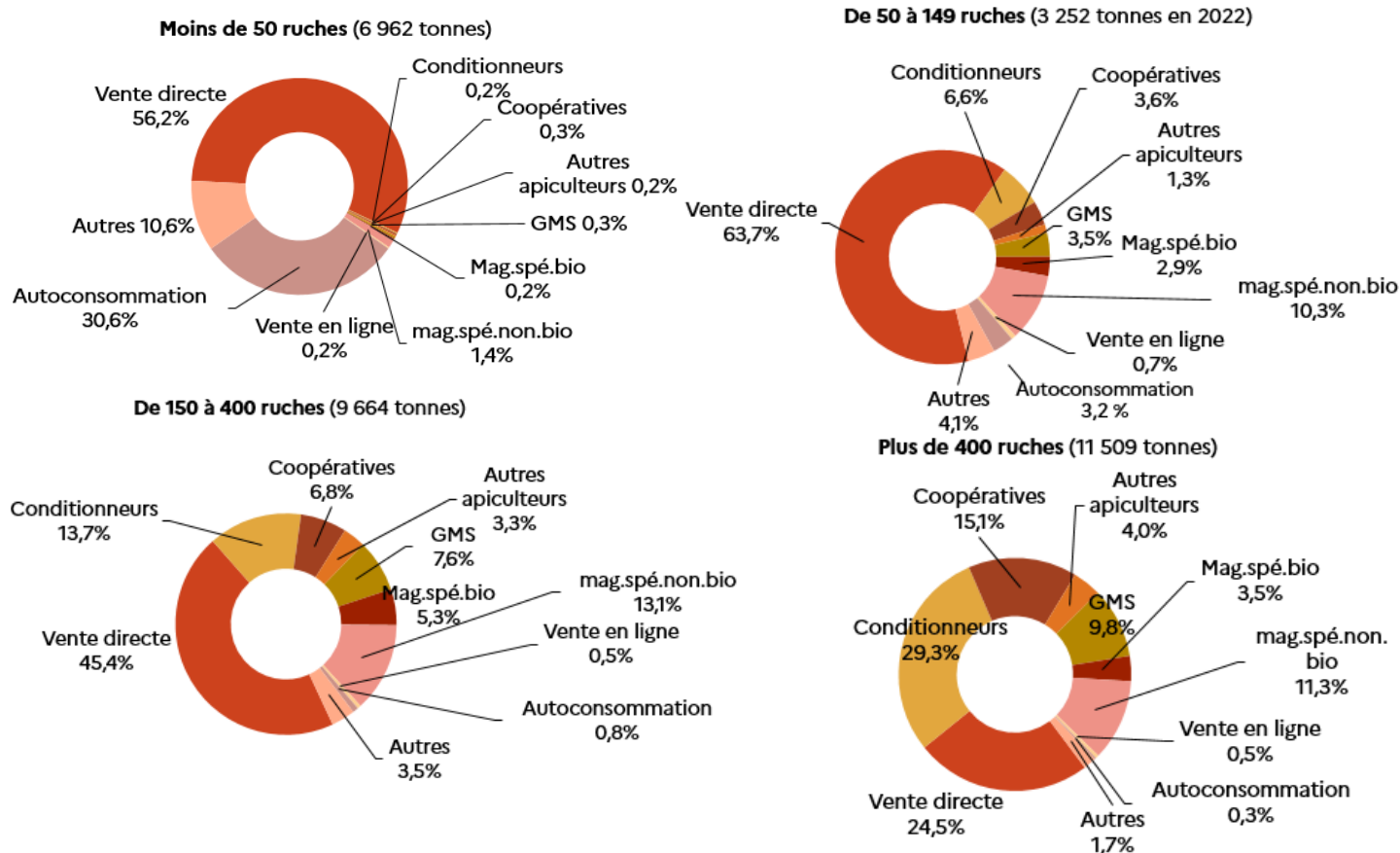
L'autoconsommation demeure pour les apiculteurs de moins de 50 ruches un débouché prépondérant et progresse en 2022 pour atteindre 30,6 % des volumes (25,2 % en 2021). Elle représente 3,2 % des débouchés pour les apiculteurs possédant de 50 à 149 ruches alors qu'elle était estimée à 3,9 % en 2021. Pour les apiculteurs de 150 à 399 ruches et de plus de 400 ruches, l'autoconsommation représente une part très faible dans les circuits commercialisation. Pour les apiculteurs possédant de 150 à 399 ruches, elle est stable par rapport à 2021 à 0,8 %. Et pour les apiculteurs de plus de 400 ruches, elle représente 0,3 % des débouchés (0,5 % en 2021).

La part des magasins spécialisés non bio pour les apiculteurs de moins de 50 ruches est très faible et représente seulement 1,4 % des débouchés. En revanche, les magasins non bios sont le 2^e circuit de commercialisation pour les apiculteurs de 50 à 149 ruches avec 10,3 % des volumes (13,5 % en 2021). Pour les apiculteurs de 150 à 399 ruches, les magasins spécialisés non bio représentent le 3^e débouché avec 13,1 % des volumes (8,9 % en 2021). Pour ceux ayant plus de 400 ruches, ce type de débouché est le 4^e circuit de distribution en part de marché à 11,3 %, en hausse par rapport à 2021 (6,4 % en 2021).

La vente aux conditionneurs est en progression pour toutes les catégories d'apiculteurs hormis les moins de 50 ruches où elle est passée de 2,7 % à 0,2 %. Pour les apiculteurs de 50 à 149 ruches, la vente aux conditionneurs gagne 3,3 points pour atteindre 6,6 %, pour les apiculteurs de 150 à 399 ruches, ce circuit de distribution est passé de 9,5 % à 13,7 % et pour les apiculteurs de plus de 400 ruches elle atteint 29,3 % (24,1 % e, 2021).

Après 2 années de baisse consécutive en 2019 et 2020 et une année de rebond en 2021, la part de **la GMS** pour les producteurs de plus de 400 ruches est de nouveau en recul et atteint 9,8 % (11,3 % en 2021) et reste le 4^e circuit de distribution des plus de 400 ruches.

Circuits de commercialisation selon la taille de l'exploitation en 2022 (% du volume)



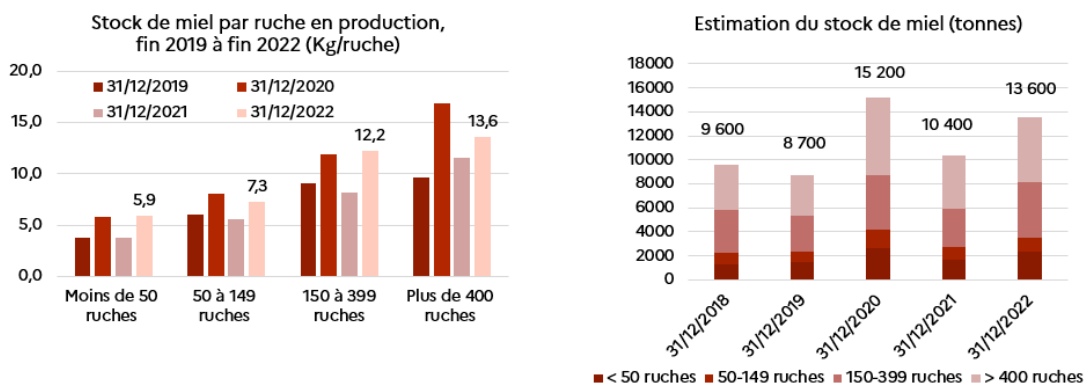
Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 - FranceAgriMer

Nb : avant 2019 : la catégorie « autres » regroupait l'autoconsommation, les dons, les ventes à des proches, les ventes en épicerie fines, les ventes à des restaurants, etc. En 2019, catégorie « autres » = restaurants, épicerie fines, boulangeries, etc.

1.9. Les stocks de miel

Les stocks de miel repartent à la hausse à la fin de l'année 2022. Ils étaient exceptionnellement élevés après la récolte de 2020, mais avaient connu une forte baisse en 2021, en raison d'une production bien inférieure aux dernières années. Les stocks sont estimés 13 600 tonnes soit 43,3 % de la récolte de l'année. Ce sont les producteurs de plus de 400 ruches qui concentrent la plus grande part des stocks (près de 39,6 % des volumes). Les niveaux de stocks par ruche sont plus élevés chez les apiculteurs de taille importante : ils varient de 5,9 kg/ruche pour les moins de 50 ruches à 13,6 kg/ruche pour les plus de 400 ruches. Les stocks de miel sont estimés à 2 328 tonnes pour les moins de 50 ruches, à 1 230 tonnes pour les 50 à 149 ruches, à 4 630 tonnes pour les 150 à 399 ruches et à 5 392 tonnes pour les plus de 400 ruches.

Évolution des stocks de miel en France de 2018 et 2022



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 - FranceAgriMer

1.10. Le conditionnement par les apiculteurs

La part de miel conditionné en pot a diminué en 2022 par rapport à 2021 et atteint 66,9 % de la production de miel en 2022 contre 73,5 % en 2021.

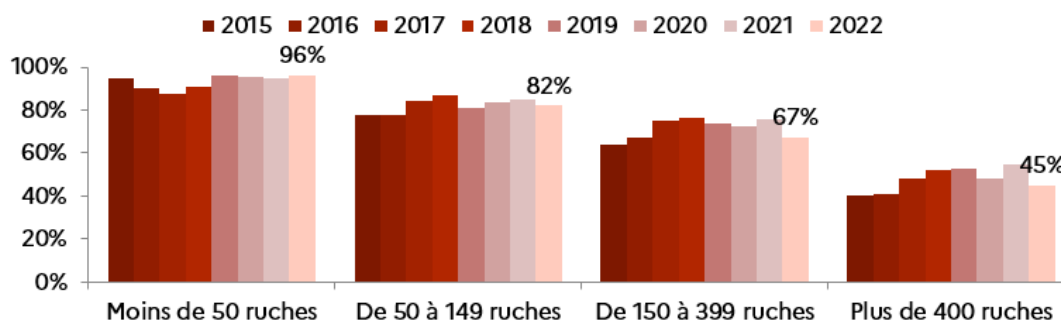
En 2022, 20 998 tonnes de miel ont été conditionné.

La part de miel conditionné est inversement corrélée au nombre de ruches. Ce sont les apiculteurs de plus de 400 ruches qui conditionnent le moins (44,8 %) en recul de 10 points par rapport à 2021 (55,0 %) avec une part élevée en fût (46,9 %) et en vrac (8,2 %). Les exploitants de moins de 50 ruches mettent en pot la quasi-totalité de leur production (95,9 %, en hausse de près de 6 points par rapport à 2021).

Les apiculteurs possédant de 50 à 139 ruches ont conditionné 82,4 % de leur production (85,0 % en 2021) de leur production (en baisse de 3 point par rapport à 2021) et ceux ayant de 150 à 399 ruches ont conditionné 67,3 % de leur production (76,0 % en 2021, en baisse de 9 points).

Les apiculteurs possédant plus de 50 ruches ont mis en pot 58,7 % de leur production (67,1 % en 2021). Ce sont les apiculteurs possédant moins de 50 ruches qui conditionnent le plus avec 6 683 tonnes de miel conditionnés en 2021 soit 95,8 % de leur production.

Part du miel conditionné en pot par l'apiculteur

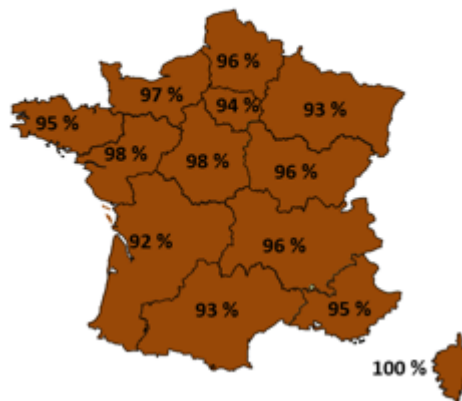


Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022- FranceAgriMer

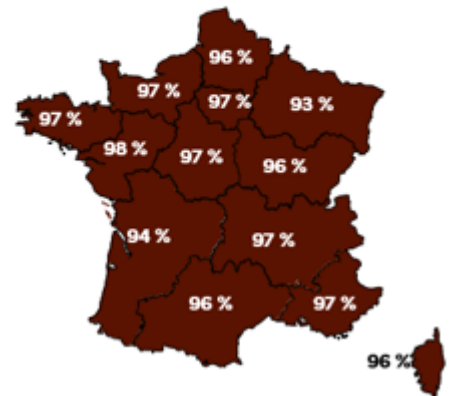
La répartition de la part de miel mis en pot par les apiculteurs de moins de 50 ruches à peu évolué par rapport à l'année passée hormis pour la Corse de 100,0 % à 96,4 %. De plus, on observe peu d'écarts entre les régions, le conditionnement variant de 94,0 % à 98,0 %. *A contrario*, pour les catégories d'apiculteurs possédant plus de 50 ruches, la part de miel mis en pot est en baisse dans toutes les régions et les disparités régionales sont plus marquées. Les régions Occitanie et Corse sont les régions où le conditionnement est le plus important et représente 80,0 % de la production miel pour chacune des régions. Malgré un net repli, les Hauts de France avec un taux de conditionnement évalué à 73,0 % (81,0 % en 2021) et la Bretagne avec un taux de 71,0 % (86,0 %) sont les 2 autres régions avec le plus fort taux de conditionnement. Les régions situées sur la diagonale Grand-Est/Nouvelle-Aquitaine ainsi que la région Occitanie conditionnement moins.

Part du miel mis en pot par les apiculteurs de moins de 50 ruches en 2021 et 2022

Part du miel mis en pot par l'apiculteur en
2021 - moins de 50 ruches
(Taux moyen 2021 : 95%)



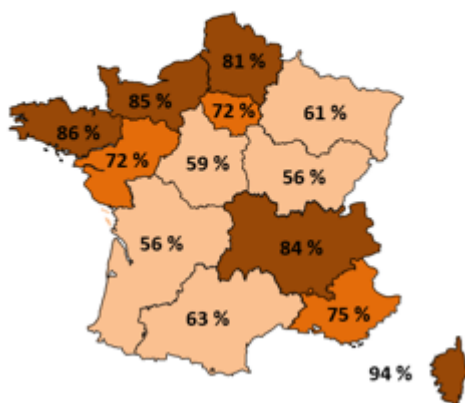
Part du miel mis en pot par l'apiculteur en
2022 moins de 50 ruches
(Taux moyen 2022 : 96%)



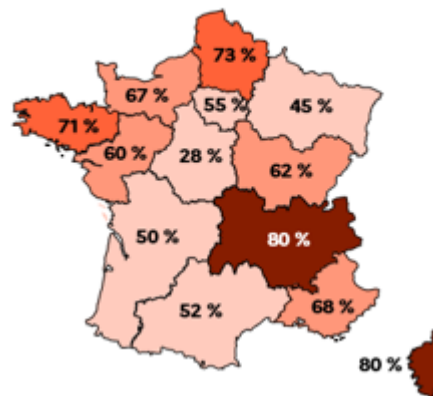
Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022- FranceAgriMer

Part du miel en pot par l'apiculteur de plus de 50 ruches en 2021 et 2022

Part du miel mis en pot par l'apiculteur en
2021 - plus de 50 ruches
(Taux moyen 2021 : 72 %)



Part du miel mis en pot par l'apiculteur en 2022
plus de 50 ruches
(Taux moyen 2022 : 59 %)



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022- FranceAgriMer

2. CARACTÉRISTIQUES DES STRUCTURES APICOLES ET PROFILS DES APICULTEURS

2.1. Temps d'activité et statut

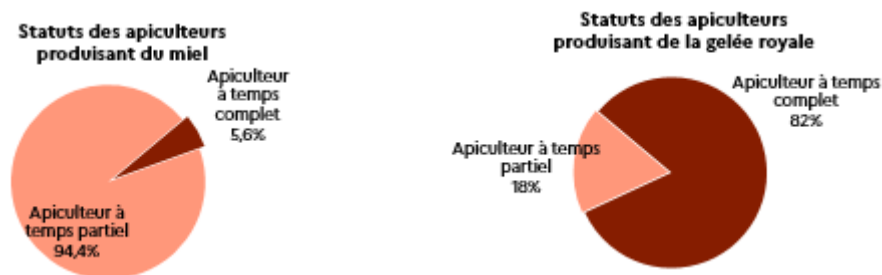
Sur l'ensemble des apiculteurs 5,6 % des exploitants exercent leur activité à temps complet et 94,4 % exercent cette activité à temps partiel (pluriactifs, sans emploi, retraité, etc.). Le taux de pluriactifs parmi les apiculteurs diminue au fur-et-à-mesure que la taille de l'exploitation s'accroît (de 99,0 % pour les moins de 50 ruches à 4,0 % pour les plus de 400 ruches). Dans la quasi-totalité des cas, un apiculteur possédant plus de 400 ruches l'est à temps complet. Les petites exploitations (moins de 50 ruches) sont moins chronophages et permettent d'avoir plusieurs activités.

99,0 % des apiculteurs de moins de 50 ruches, sont à temps partiel, contre 4,0 % pour les apiculteurs disposant de plus de 400 ruches. Les apiculteurs de 50 à 149 ruches sont à 75,0 % à temps partiel et les apiculteurs de 150 à 399 ruches sont à 23,0 % à temps partiel.

Pour les apiculteurs de 50 ruches ou plus, 25,5 % des exploitants pratiquent une activité d'élevage en complément de leur activité apicole et 6,6 % des exploitants ont une activité de grandes cultures. On trouve également des apiculteurs qui disposent d'activité de maraîchage (3,1 %), ou arboriculture (4,2 %). 51,2 % des apiculteurs de 50 ruches ou plus n'ont pas d'autre activité.

La production de gelée royale est une activité technique qui est exercée essentiellement par des professionnels (seulement 18,0 % de pluriactifs parmi les apiculteurs interrogés), car elle est exigeante en technicité.

Statut des apiculteurs en 2022



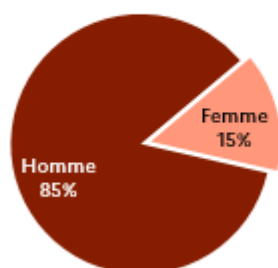
Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 - FranceAgriMer

2.2. Répartition des apiculteurs selon leur genre

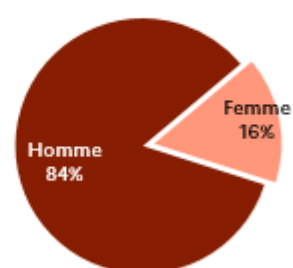
Les femmes sont moins nombreuses dans le secteur apicole, que dans le secteur agricole au sens large (14,8 % contre 26,0 % pour l'agriculture). La proportion de femme est similaire parmi les apiculteurs de moins de 50 ruches ou de plus de 50 ruches. Les femmes sont plus nombreuses parmi les producteurs de gelée royale (40,0 %). Les exploitations de plus de 200 ruches regroupent également 15,0 % de femmes.

Genre des apiculteurs

Apiculteurs moins de 50 ruches
(% sur le total des répondants)



Apiculteurs plus de 50 ruches
(% sur le total des répondants)



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 – FranceAgriMer

2.3. Statut juridique des exploitations

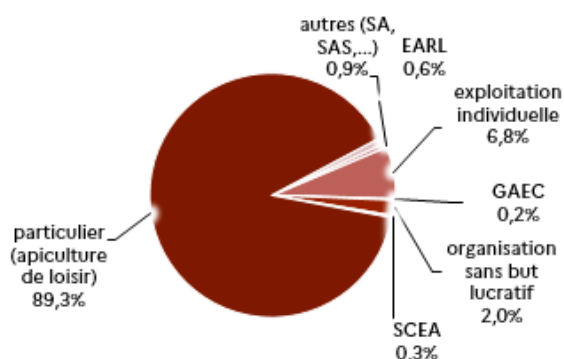
La majorité des apiculteurs de plus de 50 ruches exercent leur activité en exploitation individuelle (72,0 %). Parmi les structures sociétaires, on retrouve essentiellement des GAEC⁴ (Groupement Agricole d'exploitation Commun) qui représentent 10,1 % des exploitations de plus de 50 ruches. Le GAEC regroupe au minimum 2 associés, il permet souvent d'associer 2 générations (père-fils). Les autres types de sociétés EARL (3,6 %) et SCEA (0,6 %) sont moins fréquentes.

89,0 % des apiculteurs de moins de 50 ruches n'ont pas de statut et se sont déclarés comme particuliers, et exercent comme apiculteurs amateurs.

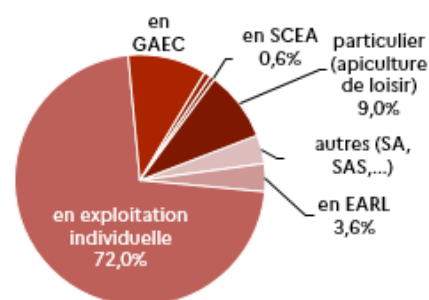
Les organisations sans but lucratif (lycée, association, etc.) sont moins nombreuses que l'an dernier (2,0 % des apiculteurs de moins de 50 ruches en 2022 contre 2,4 % en 2021) traduisant un ralentissement.

Statut juridique des exploitations en 2022

Apiculteurs moins de 50 ruches
(% total des répondants par catégorie)



Apiculteurs plus de 50 ruches
(% total des répondants par catégorie)



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 – FranceAgriMer

2.4. Main d'œuvre

Le nombre moyen d'ETP (équivalent temps plein) par exploitation augmente en fonction du nombre de ruches.

⁴ Le GAEC regroupe au minimum 2 associés, il permet souvent d'associer 2 générations (père-fils).

Les exploitations de plus de 400 ruches emploient en moyenne 2,05 ETP, le travail de l'exploitation nécessite 1 ETP pour 319 ruches. Le temps dédié à la commercialisation est intégré à ces données.

A l'inverse, les exploitations de moins de 50 ruches, n'occupent pas le chef d'exploitation à temps plein. On compte 0,15 ETP en moyenne sur les exploitations de moins de 50 ruches. Plus la taille d'exploitation augmente, plus la productivité de la main d'œuvre augmente : de 59 ruches / ETP pour les moins de 50 ruches, à 319 ruches par ETP pour les plus de 400 ruches. Le temps dédié à la commercialisation représente en moyenne 18,0 % des temps déclarés par les apiculteurs.

Nombre d'ETP par exploitation en 2022

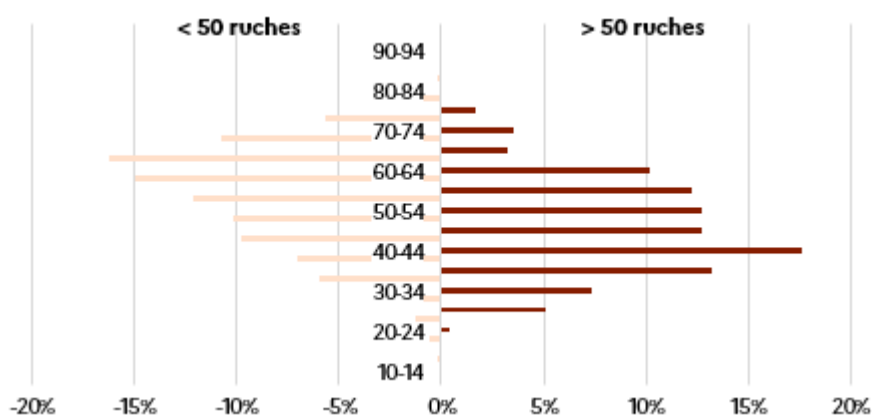
Nb ruches à l'hivernage	Nombre d'ETP / exploitation	Nombre de ruches en hivernage / ETP
Moins de 50	0,15	59
50 à 149	0,59	140
150 à 399	1,06	220
Plus de 400	2,05	319
Total	0,22	71

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 – FranceAgriMer

2.5. Âge des apiculteurs

Plus de 49,0 % des apiculteurs de moins de 50 ruches ont plus de 60 ans. La moyenne d'âge de la catégorie atteint 57 ans : l'activité apicole de loisir est souvent démarrée au moment de la retraite. Les classes d'âge des exploitants de plus de 50 ruches, sont plus équilibrées, et les profils plus jeunes, puisque les 30-50 ans représentent 51,0 % de l'échantillon. La moyenne d'âge reste cependant élevée : 46 ans. La moyenne d'âge des femmes est de 51 ans et la moyenne d'âge des hommes est de 55 ans.

Répartition des apiculteurs par tranche d'âge en 2022

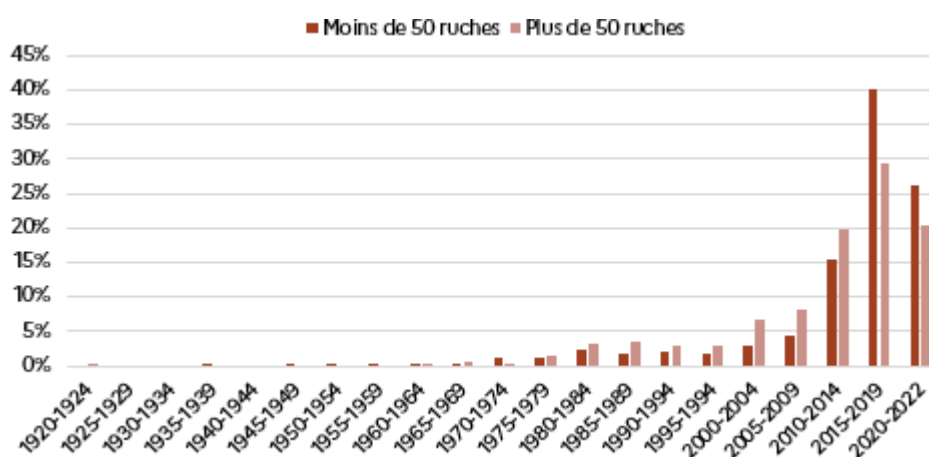


Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 – FranceAgriMer

2.6. Année de démarrage de l'activité

66,0 % des apiculteurs de moins de 50 ruches ont commencé leur activité très récemment (période 2015-2022). L'activité apicole est très récente pour de nombreux apiculteurs. Presque 50 % des apiculteurs de plus de 50 ruches ont démarré leurs activités entre 2015 et 2022, mais certaines exploitations ont une plus forte antériorité, et les grosses exploitations continuent à se transmettre entre générations.

Année de démarrage de l'activité apicole

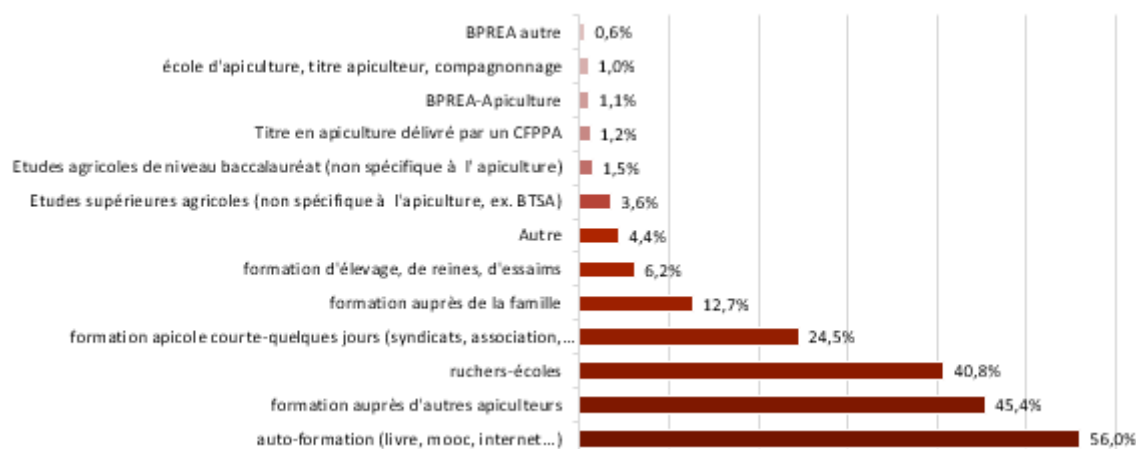


Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 – FranceAgriMer

2.7. Formation des apiculteurs

Les premières voies de formation des apiculteurs de moins de 50 ruches sont l'auto-formation (56,0 %) et le recours à des formations auprès d'autres apiculteurs (45,4 %). Même si les formations organisées auprès de ruchers-écoles restent majoritaires (40,8 %) parmi les formations organisées, les autres formations courtes auprès de syndicats ou associations concernent environ un apiculteur sur quatre. Les apiculteurs de moins de 50 ruches, issus de formation initiale en apiculture comme le BPREA apicole sont peu nombreux (moins de 1 %).

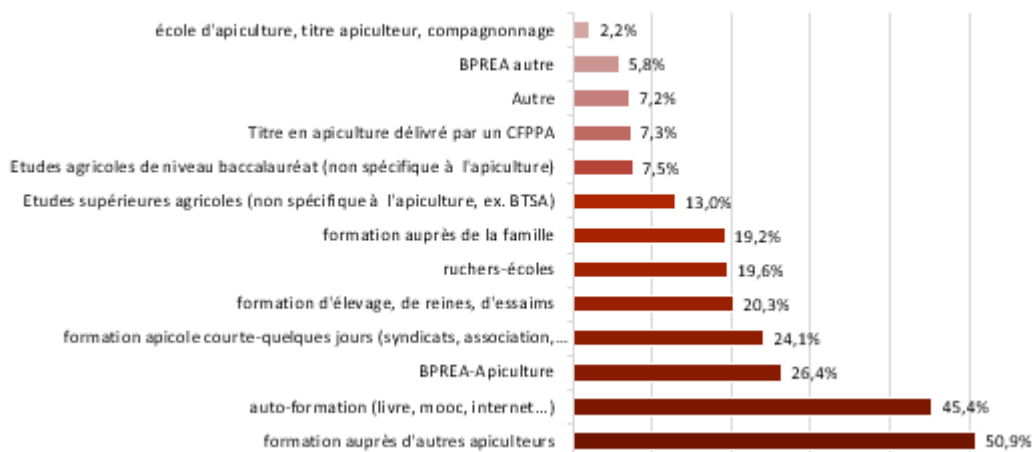
Formation des apiculteurs de moins de 50 ruches (plusieurs réponses possibles)



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 – FranceAgriMer

Le profil de formation des apiculteurs de plus de 50 ruches est très différent. Certains n'ont pas eu recours à des formations, et se sont formés auprès d'autres apiculteurs (50,9 %), de leur famille (19,2 %), ou sont passés par de l'autoformation (45,4 %). Ils suivent également des formations apicoles courtes (24,1 %), ou des ruchers-écoles (19,6 %). Le BPREA apicole concerne 26,4 % des apiculteurs de plus de 50 ruches. 13,0 % des apiculteurs ont suivi des études supérieures agricoles.

Formation des apiculteurs de moins de 50 ruches (plusieurs réponses possibles)



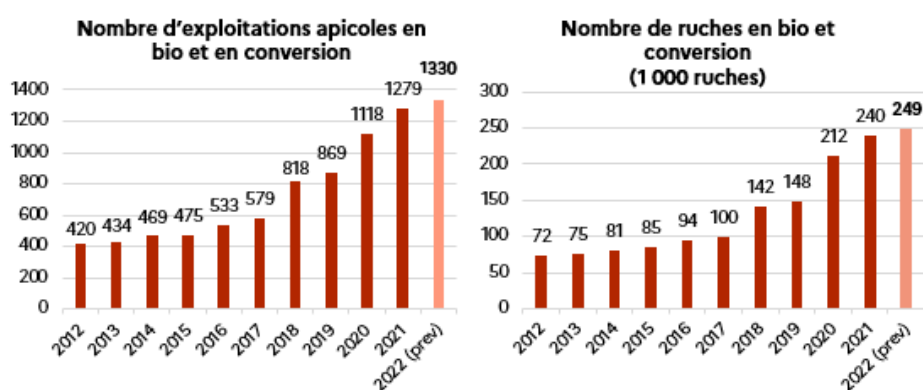
Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 – FranceAgriMer

3. LA PRODUCTION DE MIEL BIOLOGIQUE EN 2022

3.1. Caractéristiques des exploitations apicoles en agriculture biologique

Le nombre d'exploitations bio continue à progresser cette année, pour s'établir à un peu plus de 1 330 en 2022. Après avoir connu une croissance forte entre 2019 et 2021, le nombre d'exploitations en conversion ou converties à l'agriculture biologique croît désormais moins rapidement. Le nombre de ruches bio suit une tendance similaire, avec environ 249 000 ruches estimées soit 18,65 % des ruches françaises. Des difficultés importantes sont rencontrées pour commercialiser le miel bio, touché par la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs. Ce climat est peu favorable à la conversion de nouvelles exploitations.

Évolution des exploitations apicoles biologiques



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021 – FranceAgriMer

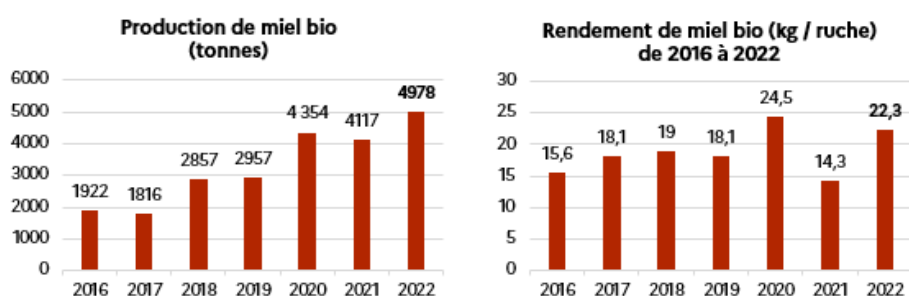
3.2. La production biologique en France

La production de miel bio est passée de 4 117 tonnes en 2021 à 4 978 tonnes en 2022 (+ 20,9 %) soit 15,6 % de la production totale de miel. Ainsi les apiculteurs de moins de 50 ruches ont produits 727 tonnes de miel bio, les apiculteurs de 50 à 149 ruches ont produits 472 tonnes, les apiculteurs de 150 à 399 ruches ont produits 1913 tonnes et les apiculteurs de plus de 400 ruches ont réalisé 1865 tonnes de miel bio.

Cette hausse de la production de miel bio est observée, en lien avec l'augmentation générale de la production, du fait des conditions climatiques plus favorables qu'en 2021.

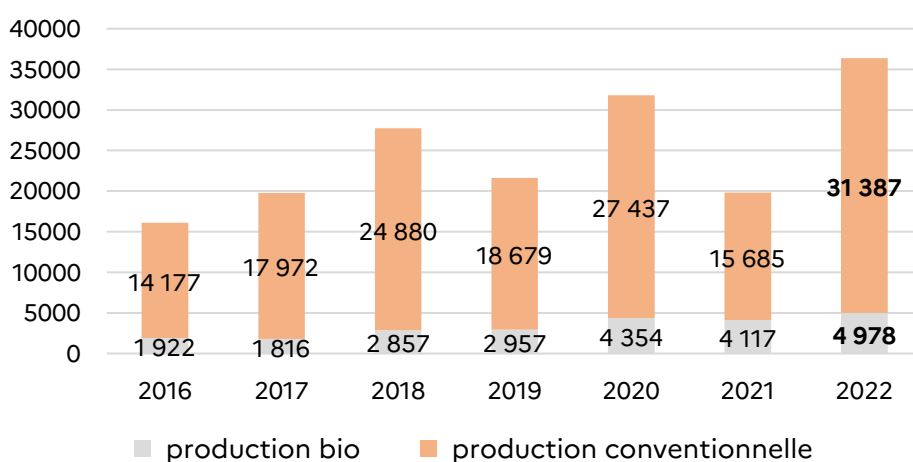
Les rendements restent légèrement plus faibles qu'en conventionnels, ils atteignent 22,3 kg/ruche, contre 23,5 kg/ruche en conventionnel. Ce sont chez les apiculteurs de plus de 400 ruches que l'on observe les plus grands rendements (25,5 kg/ruche). Ils sont de 12,3 kg/ruche pour les moins de 50 ruches, de 17,4 kg/ruche pour les 50 à 149 ruches et de 21,2 kg/ruche pour les 150 à 399 ruches.

Évolution de la production et du rendement de miel bio



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 – FranceAgriMer

Évolution de la part de miel bio dans la production (en tonnes)



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 – Élaboration FranceAgriMer

Part des apiculteurs certifiés bio ou en conversion

	2019	2020	2021	2022
Part des apiculteurs certifiés bio ou en conversion de plus de 50 ruches	19,8 %	20,4 %	20,8 %	19,3 %
Part de la production bio (%)	13,7 %	13,7 %	20,8 %	15,6 %

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 – FranceAgriMer

La part des apiculteurs de plus de 50 ruches certifiés bio ou en conversion s'établit à 19,3 %.

4. LA PRODUCTION DE GELÉE ROYALE EN 2022

4.1. La production de gelée royale

82 % des producteurs de gelée royale sont à temps complet. En effet, cette production nécessite une grande technicité et est plus chronophage que la production de miel. En gelée royale, les apiculteurs avec plus de 10 ans d'expérience obtiennent des rendements par ruche plus importants.

La production de gelée royale est généralement peu affectée par les aléas climatiques contrairement au miel qui subit plus fortement les impacts d'une météo défavorable.

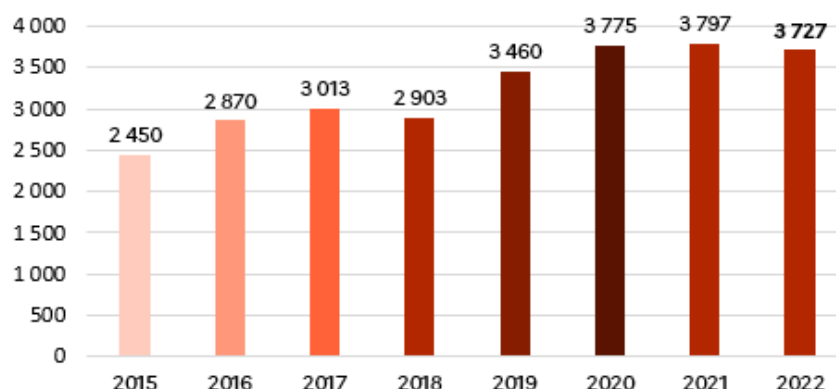
Pour cette édition de l'étude « Observatoire de la production de miel et de gelée royale » de FranceAgriMer, le travail d'enquête se base sur un échantillon de 59 répondants, dont 30 adhérents au GPGR et 29 non adhérents. Le GPGR compte 135 adhérents en 2022, contre 119 adhérents en 2021.

Selon les résultats de l'étude, La production de gelée royale reste globalement stable entre 2020 et 2022. Elle atteint **3 727 kg** en 2022 dont 2 903 kg produits par les adhérents du GPGR. Elle progresse régulièrement depuis la mise en place de l'observatoire. Le rendement des adhérents du GPGR est en nette hausse, passant de 720 g en 2021 à 840 g pour l'année 2022. Il faut noter que la production de gelée royale nécessite une grande technicité, et que le rendement augmente avec l'expérience.

Entre 2015 et 2022, la production de gelée royale a augmenté de 52,12 %. Malgré un léger repli, la production 2022 de gelée royale est l'une des plus importantes estimées depuis la mise en place de l'Observatoire de la production de miel et de gelée royale. Pour les années 2020 ; 2021 et 2022, la production est estimée en moyenne à 3 766 kg.

En moyenne, 26 levées ont été effectuées par les apiculteurs du GPGR, soit 3 de moins qu'en 2021. Cela s'explique par les conditions climatiques (sècheresses) qui ont écourté la production.

Évolution de la production estimée de gelée royale de 2015 à 2022 (en kg)



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 – FranceAgriMer

4.2. Le conditionnement de la gelée royale

Pour la campagne 2022, la part du volume de gelée royale conditionnée diminue légèrement et représente désormais 49,8 % de la production (54,5 % en 2021). Les apiculteurs ne connaissent pas de difficulté particulière pour la vente de gelée royale, l'origine française ayant une bonne image. La part de la gelée royale conditionnée est évaluée à près de 1 860 kg. À noter que les rendements en gelée royale bio des adhérents de la GPGR sont plus élevés (920 g/ruche) qu'en conventionnel (790 g/ruche). Cela s'explique en partie par le fait que les gros producteurs de gelée royale sont convertis en bio, et qu'il s'agit de producteurs expérimentés.

4.3. La gelée royale bio

Le volume de gelée royale bio a augmenté en 2022, et représente 84 % des volumes produits. La grande majorité des gros producteurs sont convertis à l'agriculture biologique, permettant d'accéder à une meilleure valorisation en termes de prix de vente.

Part de gelée royale mise en pot par l'apiculteur et part des volumes en AB

	2018	2019	2020	2021	2022
Part de gelée royale mise en pot par l'apiculteur (volume)	63 %	56%	46%	55 %	50 %
Part de gelée royale produit en AB (volume)	51 %	69%	76%	75 %	84 %

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 – FranceAgriMer

5. LES AUTRES PRODUITS DE LA RUCHES COMMERCIALISÉS

Les autres produits de la ruche assurent un complément de revenu, parfois conséquent pour les apiculteurs, qui vient s'ajouter aux ventes de miel. Parmi les produits analysés figurent : la cire, le pollen, la propolis, les produits transformés à base de miel ou de gelée royale et les activités de pollinisation ou d'élevage de reines et d'essaims.

Pour les apiculteurs de plus de 50 ruches, l'activité d'élevage est la première source de revenu de diversification, pour les activités annexes à la production de miel. Elle représente 3,6 % du chiffre d'affaires de l'atelier apicole.

La vente de produits transformés à base de miel génère également un chiffre d'affaires complémentaire (1,6 %), ainsi que les activités de pollinisation (0,8 %).

Au total, c'est 7,2 % du chiffre d'affaires qui est issu de ces activités annexes.

Pour les apiculteurs de moins de 50 ruches, ces diverses activités ne représentent que 4,1 % du chiffre d'affaires global, et sont essentiellement liées à l'activité de transformation de produits à base de miel (1,9 %).

Part du chiffre d'affaires des activités de diversification en 2022

Apiculteurs commercialisant d'autres produits de la ruche	% du Chiffre d'affaires apiculteurs < 50 ruches	% du Chiffre d'affaires apiculteurs > 50 ruches
Cire	0,83 %	0,22 %
Pollen	0,22 %	0,59 %
Propolis	0,42 %	0,40 %
Produits transformés utilisant du miel	1,91 %	1,60 %
Produits transformés utilisant de la gelée royale	0,00 %	0,04 %
Activité de pollinisation	0,51 %	0,80 %
Activité d'élevage (apicole)	0,23 %	3,62 %
Total autres activités en % du CA total	4,12 %	7,26 %

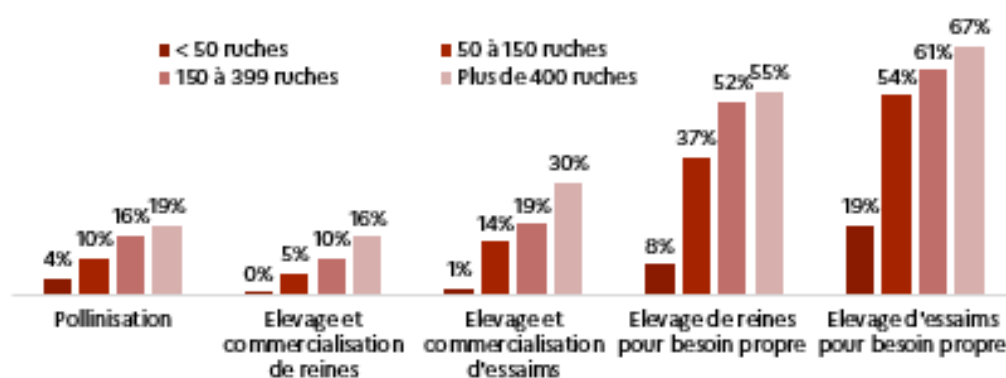
Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022– FranceAgriMer

6. LES ACTIVITÉS D'ÉLEVAGE DE REINES, D'ESSAIMS ET LA POLLINISATION EN 2022

De nombreux apiculteurs réalisent eux-mêmes une activité d'élevage (production d'essaims et/ou de reines) dans le but de compenser les pertes de colonies, essentiellement après l'hivernage. Certains d'entre eux commercialisent ensuite les surplus de cette activité.

L'élevage de reines et d'essaims pour le renouvellement du cheptel est largement pratiqué par les apiculteurs professionnels (de 37 % à 67 % selon les catégories). Les apiculteurs s'assurent ainsi de la génétique de leur cheptel. La commercialisation de reines et d'essaims est essentiellement pratiquée par les apiculteurs professionnels et très peu par les amateurs. En moyenne les apiculteurs enquêtés produisent 0,34 essaim/ruche en production et 0,58 reine / ruche en production. L'activité de pollinisation est pratiquée par seulement 4 % des apiculteurs de moins de 50 ruches mais par 13,4 % des apiculteurs de plus de 50 ruches.

Part des apiculteurs exerçant une activité d'élevage ou de pollinisation

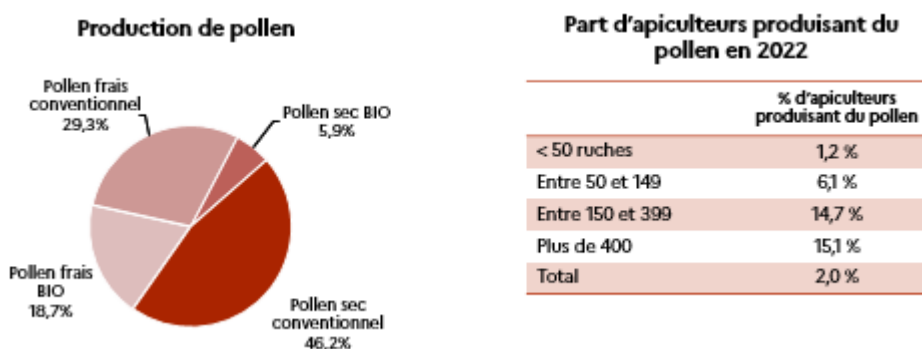


Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 – FranceAgriMer

7. LA PRODUCTION DE POLLEN

La proportion d'apiculteurs produisant du pollen augmente avec la taille des ruches (de 1,2 % pour les moins de 50 ruches à 15,1 % pour les plus de 400 ruches). La production moyenne par ruche en production, pour ceux qui en produisent atteint 290 g. Sur la base de ces données, la production de pollen est estimée à 42 tonnes en 2022⁵. La production reste très variable d'une exploitation à l'autre. La production de pollen se répartit équitablement entre le pollen frais (48 %) et le pollen sec (52 %). Environ 24 % du pollen est issu d'exploitations bio. La quasi-totalité (90 %) est commercialisée par des apiculteurs de plus de 150 ruches.

Production de pollen et part des apiculteurs produisant du pollen



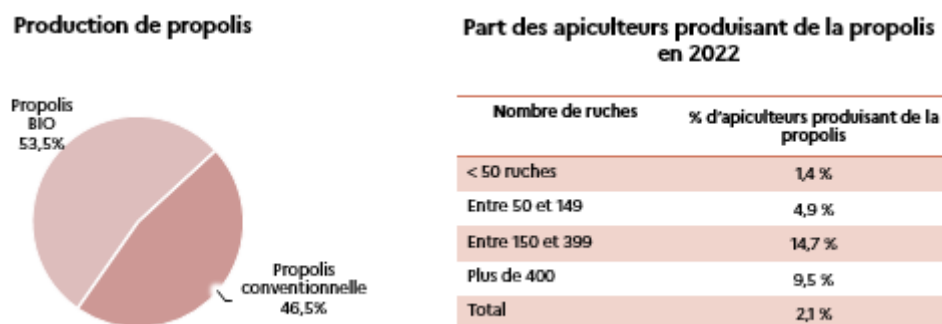
Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022– FranceAgriMer

⁵ Cette estimation est basée sur l'échantillon de l'Observatoire et sur la base des apiculteurs qui ont répondu à cette question

8. LA PRODUCTION DE PROPOLIS

La proportion d'apiculteurs produisant de la propolis augmente avec la taille des ruches (de 1,4 % pour les moins de 50 ruches à 10-15 % pour les plus de 150 ruches). En moyenne, 60 g de propolis sont récoltés par ruche. Sur la base de ces données, la production de propolis est estimée à 4 tonnes en 2022⁶. La proportion de propolis bio dépasse quant à elle les 50 % de la production totale. La propolis est produite à 89,0 % par des apiculteurs de plus de 50 ruches. La production de propolis est assurée à 77 % par les producteurs de plus de 150 ruches.

Production de propolis et part des apiculteurs produisant de la propolis



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022– FranceAgriMer

⁶ Cette estimation est basée sur l'échantillon de l'Observatoire et sur la base des apiculteurs qui ont répondu à cette question

9. FOCUS SUR L'ACTIVITÉ DE POLLINISATION

9.1. Profil des apiculteurs pollinisateurs :

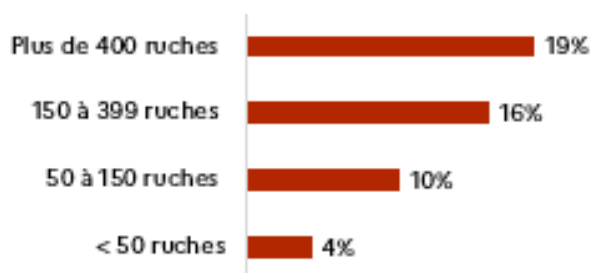
Pour caractériser au mieux l'activité de pollinisation, des enquêtes ont été menées en deux temps :

- Un questionnaire quantitatif diffusé à l'ensemble des apiculteurs : 244 réponses d'apiculteurs-pollinisateurs
- Des entretiens qualitatifs : 14 apiculteurs-pollinisateurs

On estime qu'il existe plus de 3 000 apiculteurs pollinisateurs en France⁷.

Pour les moins de 50 ruches, de nombreux apiculteurs indiquent réaliser une activité de pollinisation, alors que cette activité est souvent gratuite et correspond parfois à des petites surfaces (jardin, etc.). Le nombre de pollinisateurs de la catégorie est certainement surévalué. Pour les plus grosses exploitations, certains acteurs spécialisés dans la pollinisation, ne se sentent pas forcément concernés par l'Observatoire (activité atypique) et il se peut que certains n'aient pas répondu au questionnaire. Ainsi, 4,9 % des apiculteurs réalisent une activité de pollinisation en 2022, ils assurent une production de miel d'environ 4 900 tonnes.

Part de pollinisateurs par catégorie de taille (nb de pollinisateurs/nb total d'apiculteurs)



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022- FranceAgriMer

Estimation du nombre de pollinisateur en France

Nb ruches à l'hivernage	Nombre de pollinisateurs
< 50 ruches	2 285
50 à 149 ruches	264
150 à 399 ruches	342
> 400 ruches	160
Total	3 050

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022- FranceAgriMer

⁷ Cette estimation a été réalisée à partir de la part des pollinisateurs dans l'échantillon, plusieurs biais possibles :

Les pollinisateurs de plus de 400 ruches (dédiées à la pollinisation) sont très spécialisés dans l'activité de pollinisation, avec en moyenne 53 % des ruches dédiées à cette activité. Ils pollinisent en général 2 espèces différentes (jusqu'à 5), et disposent de contrats sur des surfaces importantes (245 ha en moyenne). Le chiffre d'affaires de l'activité représente en moyenne 25 000 € et l'activité est exercée sous contrat.

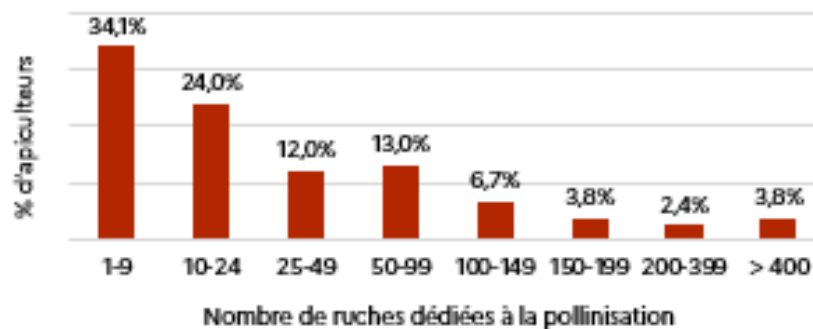
Les pollinisateurs de 150 à 400 ruches (dédiées à la pollinisation) dédient 45 % de leurs ruches à la pollinisation pour un chiffre d'affaires de 10 000 € en moyenne et une activité exercée sous contrat.

Les pollinisateurs de 50 à 150 ruches (dédiées à la pollinisation) dédient 45 % de leurs ruches à la pollinisation pour un chiffre d'affaires de 4 000 € en moyenne avec des pratiques très variables en termes de contractualisation.

Les pollinisateurs de moins de 50 ruches dédient environ 75 % de leurs ruches à la pollinisation. Ils exercent souvent cette activité sans contrat, avec un chiffre d'affaires moyen de 450 € (dont de nombreuses prestations gratuites).

Les pollinisateurs possèdent en moyenne 54 ruches dédiées à cette activité. Le nombre de ruches dédiées à la pollinisation est néanmoins très variable en fonction de la taille des exploitations. Ainsi, 70 % des pollinisateurs ont moins de 50 ruches dont 34 % moins de 10 ruches. Moins de 10 % des pollinisateurs ont plus de 150 ruches dédiées pouvant aller jusqu'à 700 ruches sur l'échantillon.

Répartition des apiculteurs pollinisateurs en fonction du nombre de ruches dédiés à la pollinisation

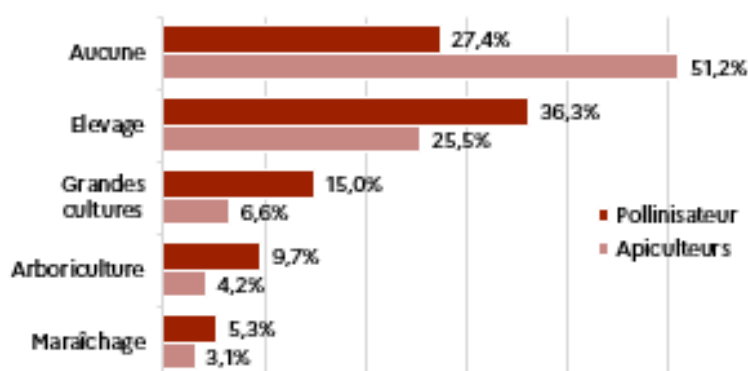


Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022- FranceAgriMer

73,0 % des apiculteurs-pollinisateurs de plus de 50 ruches possèdent un autre atelier agricole, contre 49,0 % pour l'ensemble des apiculteurs. Il concerne principalement l'élevage (36,3 %) et les grandes cultures (15,0 %). Les pollinisateurs sont également davantage impliqués dans la commercialisation de reines et d'essaims que l'ensemble des apiculteurs. Certains pollinisateurs utilisent des essaims pour la prestation de pollinisation et les revendent ensuite.

L'âge moyen des pollinisateurs est de 54 ans pour les moins de 50 ruches, contre 49 ans pour les plus de 50 ruches, dans la norme des apiculteurs. La proportion de femmes exerçant l'activité est de 12,0 % (15,0 % dans le secteur apicole). L'âge moyen d'entrée dans la profession est identique à celui des autres apiculteurs.

Autres activités des exploitations (apiculteurs de plus de 50 ruches)



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022– FranceAgriMer

Activités secondaires des pollinisateurs (apiculteurs de plus de 50 ruches)

Activités secondaires	Pollinisateurs	Ensemble des apiculteurs
Elevage et commercialisation de reines	18,6 %	10,0 %
Elevage et commercialisation d'essaims	26,5 %	20,0 %
Elevage de reines pour besoin propre	58,4 %	47,8 %
Elevage d'essaims pour besoin propre	68,1 %	59,5 %

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022– FranceAgriMer

9.2. Les motivations des apiculteurs pour exercer l'activité de pollinisation

Lors de l'enquête, plusieurs motivations ont été avancées par les apiculteurs. L'intérêt financier est la raison la plus fréquemment citée par les pollinisateurs. Les contrats rémunérés permettent une rentrée d'argent stable contrairement à la production de miel considérée comme plus variable. Certains JA⁸ se lancent dans la pollinisation dans l'optique de générer une trésorerie de départ. Cependant, la part de JA n'est pas plus élevée chez les pollinisateurs que pour l'ensemble des apiculteurs. La pollinisation fait également l'objet d'échanges de services non rémunérés entre apiculteurs et agriculteurs. Ainsi l'apiculteur dispose de surfaces de cultures (ex : colza) nécessaires à son activité et l'agriculteur dispose d'un meilleur potentiel de récolte grâce à l'activité de pollinisation.

9.3. Les contraintes de la pollinisation :

L'activité de pollinisation nécessite une **préparation des colonies** en amont de la prestation. L'apiculteur doit s'assurer que les ruches disposent d'un nombre de couvains suffisant et doit s'organiser pour fournir le nombre de ruches prévu dans le contrat à date fixe. L'activité requiert beaucoup de **manutention** (trajet effectué la nuit pour le transport des abeilles, port de charges lourdes, surveillance). Les ruches sont généralement situées à proximité des exploitations pour limiter les coûts de transport, l'activité de pollinisation nécessitant la surveillance des ruches (nourrissage, fermeture des ruches lors de

⁸ JA : Jeune Agriculteur

traitements...). Les ruches doivent ensuite être dispersées au sein d'une parcelle pour améliorer la pollinisation.

Le **risque sanitaire** de l'activité de pollinisation sur les colonies est une problématique rarement citée. Les pertes observées sont relativement similaires à celle d'une activité de production de miel, excepté sous serre où elles sont beaucoup plus importantes.

9.4. La contractualisation :

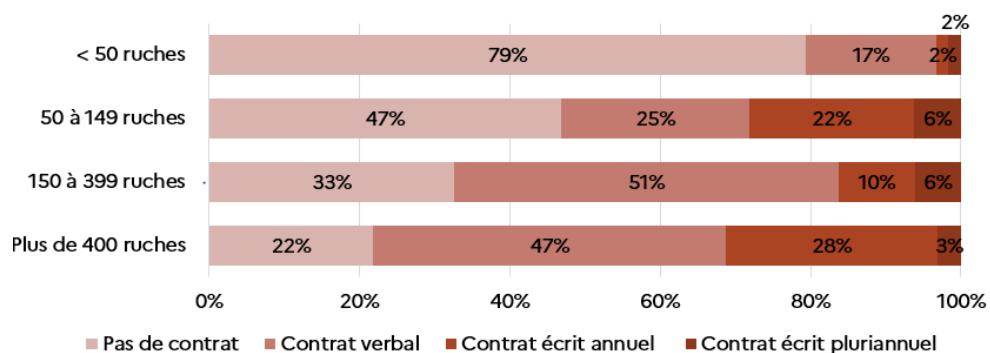
La majorité des apiculteurs de moins de 50 ruches ne signent pas de contrat (79 %) et 17 % ont un contrat verbal. Inversement 66 % des apiculteurs de plus de 50 ruches ont un contrat même si on retrouve le plus souvent des contrats verbaux.

Plus la taille de l'exploitation augmente, plus la proportion de contrats écrits augmente. Néanmoins quelques très gros pollinisateurs (400 à 700 ruches dédiées à la pollinisation) travaillent avec des contrats verbaux.

La mise en relation entre apiculteurs et agriculteurs s'effectue principalement de bouche à oreille et par recommandation. Elle s'effectue parfois par le biais des coopératives ou/et des semenciers. Certains agriculteurs démarchent les apiculteurs.

La pollinisation pour la semence concerne principalement les producteurs de plus de 50 ruches, les entreprises semencières recherchant des pollinisateurs expérimentés. Les pollinisateurs de moins de 50 ruches réalisent plus des prestations pour l'arboriculture et le maraichage.

Type de contractualisation par taille (nb de ruches total)



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022- FranceAgriMer

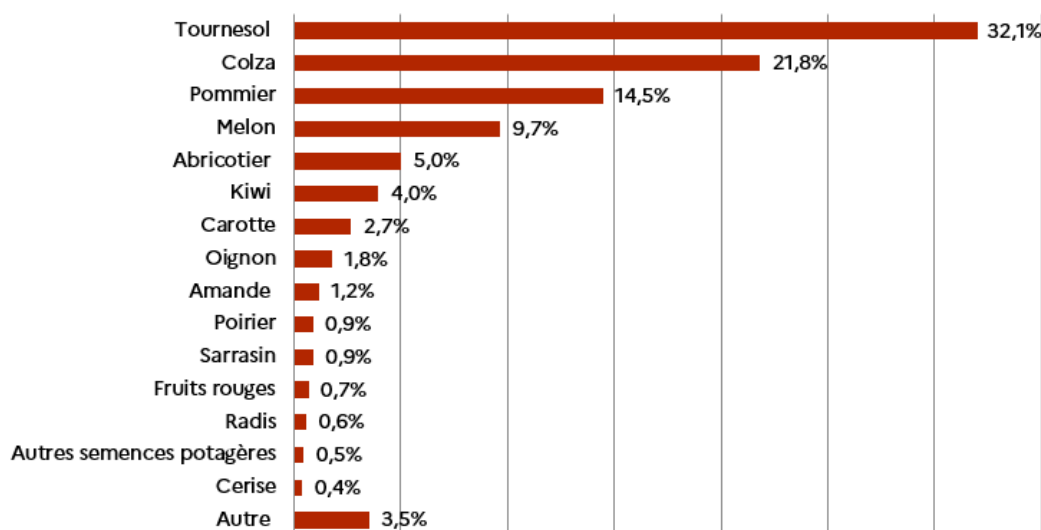
9.5. Cultures pollinisées :

Les principales cultures pollinisées sont les grandes cultures (tournesol et colza) pour 54 % des surfaces, les pommiers (14 %), melon (10 %), abricotiers (5 %). On retrouve également de nombreuses espèces potagères.

Le nombre de ruches par hectare est très variable entre espèce (entre 1 et 5 ruches/ha en moyenne) mais on note une assez forte variabilité des pratiques entre apiculteurs.

La durée de la pollinisation dépend de chaque espèce. De 3 à 5 semaines pour les semences, de 2 à 3 semaines pour des fruits (hors melon : 3 mois) et de 3 à 7 semaines selon la durée de floraison des grandes cultures (hors semences).

Principales espèces pollinisées (% en ha)



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022- FranceAgriMer

Nombre de ruches installées/ha

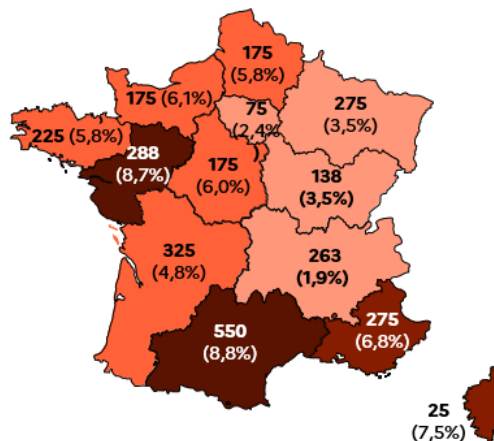
	Ruches/ha
Kiwi	4,6
Amande	4,1
Carotte	3,6
Abricotier	3,4
Cerisier	2,9
Colza	2,5
Pommier	2,5
Tournesol	2,3
Poirier	2,2
Oignon	2,1
Melon	1,0

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022- FranceAgriMer

L'Occitanie et les Pays de la Loire sont les régions où l'on trouve proportionnellement le plus de pollinisateurs (près de 9 % des apiculteurs de la région). D'autres régions possèdent une part importante de pollinisateurs : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse, Centre-Val de Loire et Normandie (plus de 6 %).

Les cultures pollinisées diffèrent légèrement d'une région à l'autre. On retrouve le colza, le tournesol et l'arboriculture dans la partie Nord. On trouve davantage de tournesol dans le sud-ouest mais également du melon, de l'arboriculture et du colza. Le Sud-Est concentre essentiellement des cultures d'arboriculture et le Centre-Val de Loire est très spécialisé en semences maraîchères.

Nombre de pollinisateurs par région (% du nombre d'apiculteurs)



Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022– FranceAgriMer

9.6. Les aspects économiques

Les exploitations de plus de 150 ruches affichent un prix moyen plus élevé (supérieur à 42 €/ruche). En effet, une part non négligeable des apiculteurs de moins de 150 ruches réalisent des prestations de pollinisation gratuitement. Les prix sont variables en fonction du nombre de jours d'immobilisation de la ruche.

D'une manière générale, la pollinisation reste une activité de diversification, le chiffre d'affaires de la pollinisation représente 8 % en moyenne du chiffre d'affaires total. On compte quelques profils de pollinisateurs spécialisés (de 30 à 60 % du chiffre d'affaires). Il s'agit principalement d'apiculteurs de 50 à 150 ruches.

La pollinisation génère des coûts supplémentaires par rapport à la production de miel avec notamment des frais de transport qui peuvent être plus importants du fait du déplacement des ruches et de la surveillance régulière de l'état des colonies.

L'activité de pollinisation peut nécessiter plus de temps de travail lié à la préparation des ruches en amont de la pollinisation.

Le nourrissage des colonies notamment pour la pollinisation de semence impliquent des coûts supplémentaires.

Chiffre d'affaires de la pollinisation

Nb ruches à l'hivernage	Prix à la ruche moyen (€/ruche)	% CA pollinisation / CA total	% Prestation gratuite
< 50 ruches	10,8	6,3 %	31 %
50 à 149 ruches	23,3	8,6 %	24 %
150 à 399 ruches	42,5	7,5 %	9 %
> 400 ruches	43,5	9,6 %	0 %

Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022– FranceAgriMer

10. BILAN DES VENTES DE MIEL EN GRANDE DISTRIBUTION EN 2022⁹

Objectif et méthodologie de l'étude

FranceAgriMer a disposé pendant de nombreuses années et jusqu'à 2020 d'un panel des ventes de miel en grande distribution (Grandes et Moyennes Surfaces hors Enseignes à Dominante Marque Propre).

Ce panel reconduit en 2021 a été actualisé et augmenté de nouveaux indicateurs. Ainsi ce panel est agrémenté de 2 circuits de distribution que sont la Proxi et les EDMP. Mais également des ventes de miel biologique en autre.

Ces informations fiables sur les ventes de miel en France se basent sur un système de collecte de données établie à partir des « sorties de caisse ». Il permet d'estimer le poids des ventes de miel ainsi que ses évolutions.

10.1. Poids des différents circuits de distribution dans les ventes de miel en France en 2022

En 2022, 37,5 % des français ont acheté du miel et dérivés.

En 2022, les ventes de miel pour les circuits HMSM+PROXI+DRIVE+EDMP¹⁰ ont représenté 227,84 millions d'euros. Après avoir été en recul en 2021, les ventes de miel repartent à la hausse en 2022 en valeur avec une progression des ventes de 2,2 %.

En volume, on observe un léger repli par rapport à 2021 (- 0,8 %). En 2022, les ventes de miel pour les circuits HMSM+PROXI+DRIVE+EDMP ont représenté 20 418 tonnes.

Ainsi malgré un léger recul en volume, les miels se sont bien valorisés en valeur notamment liée aux premiers effets de l'inflation.

10.1.1. Les ventes de miel en valeur dominées par les hypermarchés

Tout comme en 2021, l'année 2022 confirme le retour à la normal avec des ventes qui retrouvent un niveau proche de celui de 2019.

En **valeur**, les ventes de miel et de dérivés¹¹ pour les circuits de distribution que sont les **hypermarchés et les supermarchés, les EDMP et la proximité** ont représenté **216,58** millions d'euros (+ 2,43 % vs 2021) dont 85,23 millions d'euros pour les **hypermarchés** (stable); 81,76 millions d'euros pour les **supermarchés** (+ 2,66 %); 28,86 millions d'euros pour les EDMP (+ 5,89 %) et 20,72 millions d'euros pour la Proxi (+ 8,10 %). Le circuit des **hypermarchés** reste le circuit le plus performant en 2022 avec un chiffre d'affaires stable par rapport à 2021. suivi du circuit des **supermarchés** dans lesquels les ventes sont en hausses. En supermarché, en EDMP et en proximité, les ventes se sont bien dynamisées en 2022. Seul le circuit **Drive** est en recul en 2022 (- 2,4 %). Les ventes en Drive représentent 11,04 millions d'euros.

⁹ Source : Panel distributeur Miel et gelée royale NielsenIq pour FranceAgriMer

¹⁰ HMSM+PROXI+ Drive +EDMP = hypermarché ; supermarché ; proximité ; drive ; enseigne à dominante marque propre

¹¹ On entend par dérivés les produits suivants : miel et ginseng, miel et propolis, pollen, gelée royale pure, miel et gelée royale

Les ventes de miel en valeur par circuit

ventes en valeur en millions d'euros	TOTAL	évolution 2022 vs 2021 en %	HYPER	évolution 2022 vs 2021 en %	SUPER	évolution 2022 vs 2021 en %	EDMP	évolution 2022 vs 2021 en %	PROXIMITÉ	évolution 2022 vs 2021 en %
miel et dérivés	216,58	2,43	85,23	-0,18	81,76	2,66	28,86	5,89	20,72	8,10
miel	207,53	2,66	80,58	0,00	78,13	2,87	28,84	5,85	19,96	8,78
dérivés	9,04	-2,74	4,64	-3,18	3,61	-1,53	1,80	171,62	0,71	-7,07

Source : Panel distribution Nielsen, élaboration FranceAgriMer

10.1.2. Les ventes en hypermarchés restent dominantes en volume

En 2022, les ventes en volume pour les circuits de distribution **HMSM+PROXI+EDMP** ont représenté 19 303 tonnes, en baisse de 0,54 % par rapport à 2021.

Dans le détail, les ventes de miel ont représenté 18 914 tonnes et les ventes de dérivés sont estimées à 389 tonnes.

Le circuit des **hypermarchés** dominant toujours les ventes en 2022 avec près de 7 671 tonnes dont 7 456 tonnes de miel représentant 39,42 % de PDM.

Seules les enseignes Proxi et EDMP voient leurs ventes en volume progresser par rapport à 2021, avec + 8,24 % pour les EDMP et + 4,23 % pour la Proxi.

Les ventes de miel en **Drive** sont estimées à 1 105 tonnes.

Les ventes de miel en volume par circuit

ventes en volume en tonnes	TOTAL	évolution 2022 vs 2021 en %	HYPER	évolution 2022 vs 2021 en %	SUPER	évolution 2022 vs 2021 en %	EDMP	évolution 2022 vs 2021 en %	PROXIMITÉ	évolution 2022 vs 2021 en %
miel et dérivés	19 303	-0,54	7 671	-3,93	6 739	-1,57	3 295	8,24	1 597	4,23
miel	18 914	-0,43	7 456	-3,90	6 594	-1,46	3 295	8,23	1 569	4,51
dérivés	389	-5,73	215	-4,99	144	-6,37	0,7	118,55	29	-9,13

Source : Panel distribution Nielsen, élaboration FranceAgriMer

10.2. Les ventes de miel dominant toujours le marché par rapport aux dérivés en valeur et en volume

Parmi les différentes catégories de produit vendu, ce sont **les miels** qui dominent toujours le marché par rapport aux **dérivés** en valeur et en volume.

18 914 tonnes de miel ont été vendus en 2022 en **HMSM+PROXI+EDMP**, en baisse de 0,43 % par rapport à 2021, pour une valeur totale de **207,53** millions d'euros (+ 2,66 % par rapport à 2021).

Les ventes de miel ont représenté 95,82 % des ventes total de la catégorie.

Les ventes de dérivés, en volume, sont estimées à 389 tonnes (- 5,73 %) et en valeur à 9,04 millions d'euros (- 2,74 %) en **HMSM+PROXI+EDMP**.

Parmi les dérivés, ce sont les mélanges de **miel et de gelée royale** qui dominent toujours les ventes avec 308 tonnes vendues en 2022 (-7,67 % par rapport à 2021) pour une valeur estimée à 6,91 millions d'euros (-4,96 % par rapport à 2021). Les ventes se font essentiellement en hypermarché (162 tonnes pour une valeur de 3,27 millions d'euros, en baisse de 3,76 % vs 2021) et en supermarché (120 tonnes pour une valeur de 2,93 millions d'euros, en baisse de 5,32 % vs 2021).

Le pollen est le 2^e produit le plus vendu de la catégorie en **HMSM+PROXI+EDMP**.

Les ventes de pollen représentent 47 tonnes pour 1,22 millions d'euros. Les ventes sont en recul en 2022 avec une baisse de 2,90 % en volume et 1,58 % en valeur.

Le mélange **miel et propolis** se place en 3^e place avec 13,7 tonnes pour une valeur de 274 500 euros en **HMSM+PROXI+EDMP**.

Les ventes se font essentiellement en HM avec 9,9 tonnes pour 192 000 euros (-13,57 % vs 2021).

10.3. Les ventes par texture : le miel liquide domine toujours les ventes en valeur et en volume

Tout comme les années précédentes, **le miel liquide** demeure le principal type de miel vendu en termes de texture. Les ventes de miel liquide en 2023 sont de **11 094 tonnes** (-0,82 % vs 2021). Il représente 57,47 % des miels vendus en **HMSM+PROXI+EDMP**.

En hypermarchés, les ventes de **miel liquide** ont diminuées de 2,15 % pour s'établir à 4 640 tonnes.

Malgré un recul moins marqué les ventes de miel liquide en **supermarché** sont également en replis (-0,49 %). Elles sont de 3 692 tonnes en 2022. **En EDMP**, elles sont en recul de 1,98 % et atteignent 1 799 tonnes. Dans le circuit de la **proximité** les ventes de miel liquide sont en progression de 7,28 % pour atteindre 963 tonnes.

En drive, elles sont en recul de 1,10 % et sont estimées à 677 tonnes.

Le **miel crémeux** est le 2^e type de miel le plus vendu en grande distribution.

Les volumes de miel crémeux vendus en grande distribution (hypermarché, supermarché, proximité et EDMP) sont estimés à 6 267 tonnes en 2022 (+4,36 %) et représente 32,46 % des miels vendus.

C'est dans le circuit des **supermarchés** que la part de marché du miel crémeux est la plus importante avec 12,12 % de PDM. Dans ce circuit les ventes ont progressé de 1,88 % pour atteindre 2 341 tonnes.

Avec 11,65 % de pdm, les ventes de miel crémeux ont reculé en **hypermarchés** de 5,27 % pour atteindre 2 249 tonnes. C'est en **EDMP**, qu'elles ont le plus progressé passant de 865 tonnes à 1 208 tonnes (+39,76 %). En **Proxi**, elles sont restées stables à 468 tonnes.

En drive, elles ont reculé de 11,40 % pour atteindre 371 tonnes.

Le **miel solide** avec 1 232 tonnes vendus en hypermarché, supermarché, Proxi et EDMP arrive à la 3^e position et représente 6,38 % des miels vendus.

Les volumes de **miel solide** vendus en **hypermarchés** ont reculé de 12,90 % pour s'établir à 509 tonnes. Les ventes en **supermarchés** ont également régressé, avec 19,31 %, en 2022 le circuit des supermarchés a vendu 444 tonnes de miel solide. Les ventes de miel en **Proxi** ont très légèrement reculé (-0,73 %), elles sont passées de 131 tonnes à 133 tonnes. En **EDMP**, les ventes ont reculé de 22,56 % passant de 188 tonnes à 145 tonnes.

En **drive**, les ventes sont de 45 tonnes. (- 26,4 %).

En 2022, le miel dont la texture est **indéterminée** représente 710 tonnes (- 6,88 %) et représente 3,67 % du total des miels vendus.

Les ventes de miel par texture en volume

ventes en volume en tonnes	TOTAL	évolution 2022 vs 2021 en %	HYPER	évolution 2022 vs 2021 en %	SUPER	évolution 2022 vs 2021 en %	EDMP	évolution 2022 vs 2021 en %	PROXIMITÉ	évolution 2022 vs 2021 en %
miel et dérivés	19 303	-0,54	7 671	-3,93	6 739	-1,57	3 295	8,24	1 597	4,23
miel liquide	11 094	-0,82	4 640	-2,15	3 692	-0,49	1 799	-1,98	963	7,28
miel solide	1 232	-15,34	509	-12,90	444	-19,31	145	-22,56	133	0,73
miel crémeux	6 267	4,36	2 249	-5,27	2 341	1,88	1 208	39,76	468	-0,05
miel indéterminé	710	-6,88	272	-3,89	261	-9,07	143	-9,00	34	-3,64

Source : Panel distribution Nielsen, élaboration FranceAgriMer

En valeur, ce sont également les **miels liquides** qui dominent le marché avec 116,63 millions, en hausse de 1,49 %. Les ventes de miel liquide représentent 53,85 % des ventes totales de miel.

Tout comme en volume, les ventes de miel se font principalement en hypermarché (48,38 M€ et 22,33 % de PDM), suivi des supermarchés (41,76 M€ et 19,28 % de PDM), des EDMP (15,13 M€ et 6,98 % de PDM) et de la proximité (11,34 M€ et 5,23 % de PDM).

Les ventes de miel par texture en valeur

ventes en valeur en millions d'euros	TOTAL	évolution 2022 vs 2021 en %	HYPER	évolution 2022 vs 2021 en %	SUPER	évolution 2022 vs 2021 en %	EDMP	évolution 2022 vs 2021 en %	PROXIMITÉ	évolution 2022 vs 2021 en %
miel et dérivés	216,58	2,43	85,23	-0,18	81,76	2,66	28,86	5,89	20,72	8,10
miel liquide	116,63	1,49	48,38	1,08	41,76	4,23	15,13	-9,73	11,34	11,07
miel solide	17,16	-10,68	6,96	-9,47	6,99	-14,47	0,92	-19,94	2,29	3,97
miel crémeux	72,02	8,59	25,53	0,31	28,81	6,43	11,86	46,74	6,49	5,04
miel indéterminé	10,75	-2,03	4,36	-0,40	4,19	-3,09	1,62	-5,53	0,58	4,03

Source : Panel distribution Nielsen, élaboration FranceAgriMer

10.4. Les ventes de miel bio et de miel conventionnel en 2022

En valeur et en volume, le miel conventionnel demeure le miel le plus vendu dans tous les circuits de distribution.

Ainsi en 2022, près de 16 700 tonnes de miel conventionnel ont été vendu, en baisse de 0,43 % par rapport à 2021. Les ventes de miel conventionnel représentent 86,51 % des ventes totales de miel.

C'est dans le circuit des HM que les ventes de miel conventionnel sont les plus importantes avec 6 673 tonnes de miel vendu soit 39,96 % du miel conventionnel vendu. Suivi par le circuit des SM avec 5 847 tonnes de miel conventionnel vendu et une part de marché de 35,01 %. Les EDMP réalisent 16,85 % de PDM et les PROXI concourent à 8,17 % de PDM.

Les ventes de miel bio et de miel conventionnel sont en recul au global. Ce recul est notamment dû à la baisse des ventes dans les circuits des HM et des SM tant pour le miel bio que pour le miel conventionnel.

Les ventes de miel bio et conventionnel en volume

ventes en volume en tonnes	TOTAL	évolution 2022 vs 2021 en %	HYPER	évolution 2022 vs 2021 en %	SUPER	évolution 2022 vs 2021 en %	EDMP	évolution 2022 vs 2021 en %	PROXIMITÉ	évolution 2022 vs 2021 en %
miel et dérivés	19 303	-0,54	7 671	-3,93	6 739	-1,57	3 295	8,24	1 597	4,23
miel bio	2 604	-1,30	999	-6,48	892	-4,76	481	20,47	232	-0,96
miel conventionnel	16 699	-0,43	6 673	-3,54	5 847	-1,06	2 815	6,39	1 365	5,16

Source : Panel distribution Nielsen, élaboration FranceAgriMer

Tout comme en volume, la valeur est portée par les miels conventionnels. En 2022, le chiffre d'affaires de cette catégorie est de 181,87 millions d'euros. Le miel conventionnel représente 83,97 % du chiffre d'affaires total des miels vendus en grande distribution. Les ventes de miel conventionnel ont progressé de 4,12 % entre 2021 et 2022 tandis que les ventes de miel bio sont en recul (- 5,61 %) et sont estimées à 34,70 millions d'euros.

Malgré un recul des ventes en volume pour le miel conventionnel, les ventes en valeur sont en progression. En 2022, le miel conventionnel c'est bien valorisé.

Les ventes de miel bio et conventionnel en valeur

ventes en valeur en millions d'euros	TOTAL	évolution 2022 vs 2021 en %	HYPER	évolution 2022 vs 2021 en %	SUPER	évolution 2022 vs 2021 en %	EDMP	évolution 2022 vs 2021 en %	PROXIMITÉ	évolution 2022 vs 2021 en %
miel et dérivés	216,58	2,43	85,23	-0,18	81,76	2,66	28,86	5,89	20,72	8,10
miel bio	34,70	-5,61	13,72	-3,60	12,68	-2,43	4,74	-21,23	3,55	1,19
miel conventionnel	181,87	4,12	71,51	0,51	69,07	3,66	24,12	13,58	17,16	9,65

Source : Panel distribution Nielsen, élaboration FranceAgriMer

10.5. Les ventes de miel par miellées

Avec 14 995 tonnes, le **miel toutes fleurs** domine toujours le marché et représentent 77,68 % du volume total de miel (toutes miellées confondus) vendu en hyper et en supermarchés, en Proxi et EDMP en 2022. Les ventes de miel toutes fleurs sont en hausse de 1,99 %.

Les ventes de miel toutes fleurs sont en hausse dans tous les circuits de distribution à l'exception des hypermarchés où elles reculent de 2,01 %.

Le miel d'acacia est la 2^e miellée la plus vendue en hyper et en supermarchés, en Proxi et EDMP avec 1 130 tonnes en 2022 (- 12,94 % vs 2021) et représente 6,89 % de part de marché. Seul le circuit des EDMP voient ses ventes progresser (+ 18,63 %).

Les ventes de miel par miellées en volume

ventes en volume en tonnes	TOTAL	évolution 2022 vs 2021 en %	HYPER	évolution 2022 vs 2021 en %	SUPER	évolution 2022 vs 2021 en %	EDMP	évolution 2022 vs 2021 en %	PROXIMITÉ	évolution 2022 vs 2021 en %
miel et dérivés	19 303	-0,54	7 671	-3,93	6 739	-1,57	3 295	8,24	1 597	4,23
toutes fleurs	14 995	1,99	5 697	-2,01	5 136	1,02	2 907	10,36	1 255	7,27
acacia	1 330	-12,94	667	-14,06	491	-14,66	86	18,63	86	-17,22

Source : Panel distribution Nielsen, élaboration FranceAgriMer

En 2022, les miellées de **bruyère, eucalyptus, framboisier, lavande, romarins et toutes fleurs** sont en progression par rapport à l'année précédente. Ainsi, les ventes de miel de **bruyère** ont progressé de 1,3 % passant de 5,2 tonnes à 5,3 tonnes, le miel d'**eucalyptus** est en hausse de 4,6 % passant de 38,6 tonnes à 40,3 tonnes, le miel de **framboisier** a augmenté de 21,4 % et le miel de **romarin** de 29,2 %. Les ventes de miel de **châtaigner** qui étaient déjà en recul en 2021 (- 12,0 %), continuent de chuter pour atteindre en 2022, 163,9 tonnes (- 10,5 %). Le miel de **thym** et le miel de **tilleul** sont également en recul avec respectivement - 33,7 % et - 5,3 %.

Les ventes en volume en HMSM, Proxi, EDMP (en tonnes) en 2021 et 2022

ventes en volume en tonnes	2021	2022	évolution 2022 vs 2021 en %
Toutes fleurs	14 702,25	14 995,29	2
Acacia	1 527,71	1 330,04	-12,9
Autres variétés	779,91	719,52	-7,7
Bruyère	5,24	5,31	1,3
Callune	0,49	0,02	-95,9
Châtaigner	183,12	163,93	-10,5
Citronnier	46,56	33,13	-28,8
Eucalyptus	38,55	40,32	4,6
Framboisier	0,26	0,33	26,9
Lavande	438,3	477,99	9,1
Oranger	181,86	172,66	-5,1
Pin Sapin Forêt	216,85	207,14	-4,5
Romarin	55,03	65,63	19,3
Terroirs	814,48	773,51	-5
Thym	273,8	181,59	-33,7
Tilleul	143,99	136,34	-5,3

Source : Panel distribution NielsenIq, élaboration FranceAgriMer

Tout comme en volume, en valeur, les ventes de miel « **toutes fleurs** » en HMSM, Proxi et EDMP dominent le marché. En 2022, elles ont atteint **148,39 millions d'euros** et sont en progression de 5,64 % par rapport à 2021. En **hypermarché**, les ventes ont progressé de 2,54 % et s'établissent à 54,60 millions d'euros. En **supermarché**, les ventes sont de

54,61 millions d'euros (+ 6,54 %). Dans les **EDMP**, les ventes sont évaluées à 24,44 millions d'euros (+ 6,58 %). En **Proxi**, les ventes sont de 14,73 millions d'euros (+ 13,16 %)

Le miel d'acacia reste la 2^e miellée qui se valorise le mieux avec **19,46 millions d'euros** de chiffre d'affaires, en recul de 10,27 %.

Avec le miel « toutes fleurs », les miels **d'eucalyptus, de framboisier, de lavande, de romarin, de terroirs et de tilleul** sont les seuls qui progressent en valeur en 2022.

Les miels dits « **autres variétés** », de bruyère, de callune, de châtaignier, de citronnier, d'oranger, de pin sapin forêt et de thym sont en recul en 2022.

Les ventes de miel par miellées en valeur

ventes en valeur en millions d'euros	TOTAL	évolution 2022 vs 2021 en %	HYPER	évolution 2022 vs 2021 en %	SUPER	évolution 2022 vs 2021 en %	EDMP	évolution 2022 vs 2021 en %	PROXIMITÉ	évolution 2022 vs 2021 en %
miel et dérivés	216,58	2,43	85,23	-0,18	81,76	2,66	28,86	5,89	20,72	8,10
toutes fleurs	148,39	5,64	54,60	2,54	54,61	6,54	24,44	6,58	14,73	13,16
acacia	19,46	-10,27	9,40	-10,14	7,82	-11,92	0,80	25,76	1,42	-16,14

Source : Panel distribution NielsenIq, élaboration FranceAgriMer

Les ventes en volume en HMSM, Proxi, EDMP (en milliers d'euros) en 2021 et 2022

ventes en valeur en milliers d'euros	2021	2022	évolution 2022 vs 2021 en %
Toutes fleurs	140 468,07	148 395,44	5,6
Acacia	21 693,65	19 464,90	-10,3
Autres variétés	14 225,75	13 842,69	-2,7
Bruyère	101,88	104,4	2,5
Callune	18,16	0,68	-96,3
Châtaigner	3 289,10	3 071,15	-6,6
Citronnier	626,06	465,43	-25,7
Eucalyptus	556,02	582,82	4,8
Framboisier	5,03	6,69	33
Lavande	8 021,58	9 040,59	12,7
Oranger	2 110,07	2 066,10	-2,1
Pin Sapin Forêt	3 584,57	3 566,47	-0,5
Romarin	831,45	951,13	14,4
Terroirs	9 590,98	9 664,18	0,8
Thym	4 232,90	3 188,46	-24,7
Tilleul	2 094,56	2 169,59	3,6

Source : Panel distribution NielsenIq, élaboration FranceAgriMer

10.6. Les ventes par format

Les formats **500 g à 749 g** sont les formats les plus vendus en grande distribution (HMSM, Proxi, EDMP) avec **49,27 %** de PDM. Les ventes sous ces formats sont en hausse de 8,64 % par rapport à 2021. Parmi ces formats, c'est le format 500 g qui réalise la totalité des ventes avec 9 507 tonnes (99,95 % des ventes de la catégorie 500 g à 749 g). Les ventes sous ce format sont en progression dans tous les circuits de distribution hormis en HM où elles reculent (- 4,18 %).

Les formats **250 g à 499 g** est le 2^e format le plus vendu en grande distribution avec 6 168 tonnes et représentent **31,95 %** de PDM. Les ventes sous ces formats sont en baisse de 9,22 % par rapport à 2021. Parmi ces formats, c'est le format 375 g qui réalise les plus grandes performances suivi du format 250 g. Ainsi, les ventes sous le format 375 g sont estimées à 2 705 tonnes (- 4,18 %) et représentent 43,85 % de PDM de la catégorie 250 g à 499 g et 14,01 % de PDM de l'ensemble des ventes de miel. Les ventes sous le format 250 g sont évaluées à 2 454 tonnes (- 8,93 % et 12,71 % de PDM de la totalité des ventes de miel en grande distribution).

Les formats de la catégorie des **750 g et plus** se place à la 3^e place des formats les plus vendus et représentent 3 573 tonnes de miel vendus (en baisse de 6,5 % et 18,51 % de PDM de la totalité des ventes). Ce sont les contenants d'1 kg qui permettent à cette catégorie d'être compétitive. Ainsi en 2022, les ventes de contenants 1 kg ont représenté 3 108 tonnes (- 6,85 % par rapport à 2021 et 16,10 % de PDM de l'ensemble des ventes). Le format 1 kg représente 86,98 % de part de marché de la catégorie 750 g et plus.

Les ventes de miel par format en volume

ventes en volume en tonnes	TOTAL	évolution 2022 vs 2021 en %	HYPER	évolution 2022 vs 2021 en %	SUPER	évolution 2022 vs 2021 en %	EDMP	évolution 2022 vs 2021 en %	PROXIMITÉ	évolution 2022 vs 2021 en %
miel et dérivés	19 303	-0,54	7 671	-3,93	6 739	-1,57	3 295	8,24	1 597	4,23
250 g à 499 g	6 168	-9,22	2 566	-2,27	2 203	-3,16	646	-44,94	753	4,50
250 g	2 454	-8,93	908	2,43	933	1,87	223	-56,79	391	3,54
375 g	2 705	-4,18	1 131	-3,50	971	-5,96	326	-8,68	276	5,93
500 g à 749 g	9 511	8,64	3 020	-4,06	3 227	1,55	2 540	45,72	723	5,49
500 g	9 507	8,65	3 017	-4,04	3 226	1,56	2 540	45,72	723	5,49
750 g et plus	3 573	-6,54	2 071	-5,92	1 297	-6,16	85	-25,20	120	-4,68
1 kg	3 108	-6,85	1 877	-5,59	1 057	-7,15	81	-26,18	93	-7,16

Source : Panel distribution NielsenIq, élaboration FranceAgriMer

Tout comme en volume, les formats **500 g à 749 g** sont en valeur les formats qui se valorisent le mieux en grande distribution (HMSM, Proxi, EDMP) avec 95,34 millions d'euros et **44,02 %** de PDM. Les ventes sous ces formats sont en hausse de 11,07 % par rapport à 2021.

Parmi ces formats, c'est le format 500g qui réalise la totalité des ventes avec 95,27 millions d'euros (99,93 % des ventes de la catégorie).

Les formats **250 g à 499 g** est le 2^e format le plus vendu en grande distribution avec **39,94 %** de PDM. Les ventes sous ces formats sont en baisse de 4,77 % par rapport à 2021 et représentent 86,50 millions d'euros.

Parmi ces formats, c'est le format 375 g qui réalise les plus grandes ventes suivi du format 250 g.

Ainsi, les ventes sous le format 375 g sont estimées à 36,93 millions d'euros (+ 0,37 % vs 2021 et 17,05 % de PDM de l'ensemble des ventes de miel et 42,69 % de PDM de la catégorie). Les

ventes sous le format 250 g sont de 33,74 millions d'euros (- 3,95 % vs 2021 et 15,58 % de PDM de la totalité des ventes de miel).

La catégorie des formats de **750 g et plus** est la 3^e catégorie la plus vendue en 2022 et représente 33,17 millions d'euros (- 1,14 % vs 2021 et 15,32 % de PDM sur toutes les ventes de miel).

Comme en volume, ce sont les contenants d'1 kg qui tirent les ventes de cette catégorie. Ainsi en 2022, les ventes de contenants 1 kg ont représentées 27,82 millions d'euros (- 1,48 % et 12,85 % de PDM). Le format 1 kg représente 83,87 % de part de marché de la catégorie 750 g et plus.

Les ventes de miel par format en valeur

ventes en valeur en millions d'euros	TOTAL	évolution 2022 vs 2021 en %	HYPER	évolution 2022 vs 2021 en %	SUPER	évolution 2022 vs 2021 en %	EDMP	évolution 2022 vs 2021 en %	PROXIMITÉ	évolution 2022 vs 2021 en %
miel et dérivés	216,58	2,43	85,23	-0,18	81,76	2,66	28,86	5,89	20,72	8,10
250 g à 499 g	86,50	-4,77	34,10	0,90	32,84	0,78	8,28	-40,87	11,27	7,98
250 g	33,74	-3,95	11,98	2,99	13,74	5,16	2,42	-53,18	5,58	6,59
375 g	36,93	0,37	14,58	0,60	14,01	-1,51	4,14	-2,68	4,18	9,98
500 g à 749 g	95,34	11,07	31,86	-0,85	35,59	5,80	19,64	56,80	8,24	9,36
500 g	95,27	11,09	31,81	-0,83	35,57	5,82	19,64	56,80	8,24	9,35
750 g et plus	33,17	-1,14	18,68	-1,55	12,87	-0,70	0,44	2,31	1,16	-0,66
1 kg	27,82	-1,48	16,39	-1,57	10,16	-1,41	0,40	1,05	0,85	-1,87

Source : Panel distribution NielsenIq, élaboration FranceAgriMer

10.7. Les ventes par origines¹²

Dans ce panel, les origines des miels sont segmentées en 2 grandes catégories : les miels ayant pour origine « France » et les miels ayant pour origine « Autre » regroupant les origines « hors UE, UE hors France, UE & hors UE ». Cette dernière origine correspond aux miels intra et extra-européens. Pour la catégorie de miel « France », les données détaillées donnent des informations précises sur l'origine (région française de provenance).

Avec 11 171 tonnes en 2022 (- 1,64 % vs 2021) et 57,87 % de PDM, le miel ayant pour origine « **Autre** » demeure le miel le plus vendu en France dans les circuits **HMSM, Proxi et EDMP**. C'est dans le circuit des **hypermarchés** dont les ventes estimées à 4 432 tonnes sont les plus importantes. Toutefois celles-ci sont en baisse avec - 4,54 % et représentent 39,67 % des ventes de miels étrangers en GD et 22,96 % de l'ensemble des ventes de miel.

Parmi les miels « Autre UE hors France » vendus en grande distribution (HMSM, Proxi, EDMP), les miels d'Espagne et d'Italie représentent les miels les plus vendus avec 411 tonnes (+ 0,83 %) pour le miel ayant une origine « Espagne » et 112 tonnes pour le miel d'Italie (- 8,86 %).

Le miel ayant une origine **Espagne** représente 2,13 % de PDM de l'ensemble des miels vendus en GD. Le miel ayant une origine **Italie** représente 0,58 % de PDM de l'ensemble de la catégorie miel vendu en GD.

¹² À partir du 1^{er} juillet 2022, l'étiquette des pots de miels mélangés conditionnés en France devra mentionner tous les pays d'origine, par ordre d'importance. Décret n° 2022-482 du 4 avril 2022 relatif au miel rendant obligatoire l'indication du nom des pays lorsque les miels en mélange sont conditionnés sur le territoire national

On observe le recul de certaines origines notamment le miel en provenance de **Hongrie** passant de 57,3 tonnes en 2021 à 19,6 tonnes en 2022 (- 65,82 %). Néanmoins ce miel ne pèse que pour 0,10 % de PDM de la totalité des miels venus en GD.

Le miel ayant pour origine « **France** » n'arrive qu'en 2^e place des miels les plus vendus en GD. Les ventes ont progressé très légèrement passant de 8 051 tonnes à 8 132 tonnes (+ 1,00 % par rapport à 2021). La part de marché des miels d'origine « France » progresse en 2022 et atteint 42,12 %, elle était de 41,48 % en 2021. Ce sont dans les hypermarchés et dans les supermarchés que les ventes de miel avec une origine « France » sont les plus importantes avec 3 239 tonnes pour le HM (- 3,08 % vs 2021 et 16,78 % de PDM de l'ensemble des miels vendus) et pour les SM, les ventes sont de 3 175 tonnes (- 2,01 % et 16,45 % de PDM). Parmi les miels ayant pour origine « France », le miel de montagne reste en 2022 le miel français le plus vendu avec 795 tonnes, en hausse de 2,46 %, suivi du miel des Pyrénées avec 498 tonnes (+ 2,18 % vs 2021) et le miel de Provence avec 420 tonnes (+ 11,42 %). Malgré des ventes faibles, certains miels voient leurs ventes progresser en 2022. Ainsi, le miel de Picardie a progressé de 69,40 %, le miel des Hauts-de-France de 68,70 %, le miel des Pays de la Loire de 59,12 %, le miel de Normandie de 34,53 %, le miel de Charente de 13,97 %.

Dans le même temps, et également avec des volumes de vente déjà faibles, on observe un recul de certaines origines de miel notamment le miel de Poitou-Charentes (- 17,13 %), de Nouvelle-Aquitaine (- 30,66 %), d'Île-de-France (- 56,95 %), du Gâtinais (- 36,32 %), de Champagne (- 13,28 %), de Bretagne (- 9,91 %), de Bourgogne (- 47,52 %), des Alpes (- 32,61 %).

Les ventes de miel par origine en volume

ventes en volume en tonnes	TOTAL	évolution 2022 vs 2021 en %	HYPER	évolution 2022 vs 2021 en %	SUPER	évolution 2022 vs 2021 en %	EDMP	évolution 2022 vs 2021 en %	PROXIMITÉ	évolution 2022 vs 2021 en %
miel et dérivés	19 303	-0,54	7 671	-3,93	6 739	-1,57	3 295	8,24	1 597	4,23
Autre	11 171	-1,64	4 432	-4,54	3 564	-1,17	2 278	-0,76	897	10,35
Espagne	411	0,83	162	3,39	159	-5,96	41	-2,93	48	24,22
Italie	112	-8,86	38	-17,77	59	-5,66	0,6	220,20	14	4,34
France	8 132	1,00	3 239	-3,08	3 175	-2,01	1 018	35,76	700	-2,70
Montagne	795	2,46	313	-9,74	404	-0,94	15	1326,32	63	3,29
Provence	420	11,42	155	1,40	157	15,24	74	22,83	34	23,13
Pyrénées	498	2,18	198	-6,34	223	5,37	47	28,16	30	8,43

Source : Panel distribution NielsenIq, élaboration FranceAgriMer

En valeur, pour les circuits HMSM, Proxi, EDMP, les miels ayant une origine « Autre » se valorisent mieux que les miels d'origine « France ».

En 2022, les ventes sont estimées à 109,78 millions d'euros, en hausse de 0,68 % et représentent **50,69 %** de PDM de l'ensemble des miels vendus.

Comme en volume, le miel d'Espagne est celui qui réalise les meilleures performances avec un chiffre d'affaires de 5,78 millions d'euros, en hausse de 6,95 % et représente 2,67 % de PDM de l'ensemble des miels vendus. Le miel d'Italie est le 2^e miel en termes de valorisation avec 1,55 millions d'euros (- 9,10 %) et représente 0,72 % de PDM.

Ce sont dans le circuit des **hypermarchés** que les ventes de la catégorie « Autre » réalisent les meilleures performances avec 43,39 millions d'euros de chiffre d'affaires. Malgré de belles performances, ce circuit est en recul (-1,22 % vs 2021).

Les ventes de miel étranger en HM représentent 50,91 % de PDM de l'ensemble des ventes de miel en HM et 20,03 % de la totalité des ventes de miel en GD.

Le chiffre d'affaires des miels d'origine « **France** » est en progression en 2022 pour l'ensemble des circuits de distribution (4,29%). Il est évalué à 106,79 millions d'euros et représente 49,31 % de PDM.

Dans cette catégorie, le miel de montagne est celui qui s'est le mieux valorisé avec 10,17 millions d'euros (+6,27 % et représente 4,70 % de PDM de l'ensemble des ventes de miel et 9,52 % de PDM des ventes de miel d'origine « France »).

Le miel de Provence avec un chiffre d'affaires de 7,87 millions d'euros pour 420 tonnes se valorise mieux que le miel des Pyrénées (5,53 millions d'euros pour 498 tonnes).

C'est dans le circuit des **supermarchés** que le miel « France » réalise ses meilleures performances avec un chiffre d'affaires évalué à 43,65 millions d'euros. Les ventes en SM représentent 40,87 % des ventes de miel ayant pour origine « France » et 20,15 % de PDM des ventes de miel total en GD.

Contrairement aux ventes en volume, les ventes en valeur des miels « France » sont en progression dans chacun des circuits de distribution.

Les ventes de miel par origine en valeur

ventes en valeur en millions d'euros	TOTAL	évolution 2022 vs 2021 en %	HYPER	évolution 2022 vs 2021 en %	SUPER	évolution 2022 vs 2021 en %	EDMP	évolution 2022 vs 2021 en %	PROXIMITÉ	évolution 2022 vs 2021 en %
miel et dérivés	216,58	2,43	85,23	-0,18	81,76	2,66	28,86	5,89	20,72	8,10
Autres	109,78	0,68	43,39	-1,22	38,10	3,40	18,00	-6,10	10,27	13,15
Espagne	5,78	6,95	2,38	8,58	2,34	3,30	0,40	-4,93	0,65	25,45
Italie	1,55	-9,10	0,62	-17,24	0,73	-5,17	0,04	142,44	0,18	7,45
France	106,79	4,29	41,83	0,93	43,65	2,03	10,85	34,36	10,44	3,55
Montagne	10,17	6,27	3,86	-5,85	5,16	13,55	0,13	836,79	1,01	11,59
Provence	7,87	14,30	2,94	4,07	3,10	18,11	1,10	30,35	0,71	23,56
Pyrénées	5,53	6,16	2,01	-3,21	2,30	7,46	0,79	33,99	0,42	6,78

Source : Panel distribution NielsenIq, élaboration FranceAgriMer

10.8. Les prix moyen observés en 2022 sur le marché du miel

Dans le circuit des HMSM, Proxi, EDMP, le prix moyen de vente du **miel et dérivés** est en progression en 2022. Il est passé de 10,91€/kg en 2021 à 11,22€/kg en 2022 (+ 2,89 %).

Dans le détail, le prix du miel est en hausse dans tous les circuits de distribution, à l'exception des EDMP.

En **hypermarché**, le prix moyen est de 11,15€/kg en 2022. Il était de 10,74€/kg en 2021 (+ 3,84 % vs 2021). En **supermarché**, le prix moyen est de 12,16€/kg. Il était de 11,65€/kg en 2021 (+ 4,40 %). En **Proxi**, le prix moyen est de 12,98€/kg, il était de 12,52€/kg en 2021 (+ 3,72 %). En **EDMP**, le prix est de 8,67 €/kg, il était de 8,90€/kg en 2021 (- 2,55 %).

➤ **Prix moyen du miel :**

Le prix moyen de vente du **miel** est en progression de 3,00 % en 2022 en grande distribution. Il est passé de 10,66€/kg en 2021 à 10,98€/kg en 2022.

Seul les EDMP voient le prix du miel diminuer. Ainsi, le prix est de 8,67€/kg en 2022, il était de 8,90€/kg en 2021 (- 2,58 %).

En **hypermarché**, le prix moyen est de 10,84€/kg en 2022. Il était de 10,43€/kg en 2021 (+ 3,98 % vs 2021). En **supermarché**, le prix moyen est de 11,88€/kg. Il était de 11,37€/kg en 2021 (+ 4,49 %). En **Proxi**, le prix moyen est de 12,73€/kg, il était de 12,23€/kg en 2021 (+ 4,08 %).

➤ **Prix moyen des dérivés :**

Dans le circuit des **HMSM, Proxi, EDMP**, le prix moyen de vente des **dérivés** est en progression de 3,41 % en 2022. Il est passé de 22,58€/kg en 2021 à 23,35€/kg en 2022.

En **hypermarché**, le prix moyen est de 21,68€/kg en 2022. Il était de 21,24€/kg en 2021 (+ 2,06 % vs 2021).

En **supermarché**, le prix moyen est de 25,21€/kg. Il était de 23,87€/kg en 2021 (+ 5,63 %).

En **Proxi**, le prix moyen est de 26,61€/kg, il était de 25,90€/kg en 2021 (+ 2,73 %).

En **EDMP**, le prix est de 26,37€/kg, il était de 21,12€/kg en 2021 (+ 24,85 %).

➤ **Prix moyen de la gelée royale pure**

Dans le circuit des **HMSM, Proxi, EDMP**, le prix moyen de vente de la gelée royale pure est en baisse de 2,53 % en 2022. Il est passé de 418,46€/kg en 2021 à 407,85€/kg en 2022.

En **hypermarché**, le prix moyen est de 408,38€/kg en 2022. Il était de 418,76€/kg en 2021 (- 2,48 % vs 2021).

En **supermarché**, le prix moyen est de 407,08€/kg. Il était de 419,89€/kg en 2021 (- 3,05 %).

En **Proxi**, le prix moyen est de 155,38€/kg, il était de 171,12€/kg en 2021 (- 9,19 %).

En **EDMP**, le prix est de 15,29€/kg, il était de 22,38€/kg en 2021 (- 31,68 %).

Néanmoins les ventes de gelée royale pure restent anecdotiques dans les circuits des HMSM, de la proximité et des EDMP.

➤ **Prix moyen pollen**

Dans le circuit des **HMSM, Proxi, EDMP**, le prix moyen de vente de pollen est en baisse de 1,34 % en 2022. Il est passé de 25,53€/kg en 2021 à 25,88€/kg en 2022.

En **hypermarché**, le prix moyen est de 25,50€/kg en 2022. Il était de 25,08€/kg en 2021 (+ 1,68 % vs 2021).

En **supermarché**, le prix moyen est de 26,32€/kg. Il était de 26,28€/kg en 2021 (+ 0,14 %).

En **Proxi**, le prix moyen est de 28,66€/kg, il était de 28,33€/kg en 2021 (+ 1,14 %).

En **EDMP**, le prix est de 29,88€/kg, il était de 31,87€/kg en 2021 (- 6,25 %).

➤ **Autres prix moyen des autres produits dérivés du miel :**

Le prix moyen de vente de **miel et ginseng** dans le circuit des HMSM, Proxi, EDMP est en hausse de 1,47 % en 2022. Il est passé de 19,94€/kg en 2021 à 20,24€/kg en 2022.

Dans le circuit des HMSM, Proxi, EDMP, le prix moyen de vente de **miel et propolis** est en baisse de 1,27 % en 2022. Il est passé de 20,42€/kg en 2021 à 20,17€/kg en 2022.

10.8.1. [Les prix moyen du miel bio et du miel conventionnel](#)

➤ **Prix moyen du miel bio**

Dans le circuit des **HMSM, Proxi, EDMP**, le prix moyen de vente de miel bio est en recul de 5,07 % en 2022. Il est passé de 13,97€/kg à 13,26€/kg en 2022.

En **hypermarché**, le prix moyen est de 13,77€/kg en 2022. Il était de 13,35€/kg en 2021 (+ 3,15 % vs 2021). En **supermarché**, le prix moyen est de 14,23€/kg. Il était de 13,89€/kg en 2021 (+ 2,43 %). En **Proxi**, le prix moyen est de 15,31€/kg, il était de 14,99€/kg en 2021 (+ 2,08 %). En **EDMP**, le prix est de 9,76€/kg, il était de 15,48€/kg en 2021 (- 36,94 %).

➤ **Prix moyen du miel conventionnel**

Dans le circuit des **HMSM, Proxi, EDMP**, le prix moyen de vente de miel bio est en hausse de 4,55 % en 2022. Il est passé de 10,43€/kg en 2021 à 10,91€/kg en 2022.

En **hypermarché**, le prix moyen est de 10,76€/kg en 2022. Il était de 10,33€/kg en 2021 (+ 4,12 % vs 2021). En **supermarché**, le prix moyen est de 11,85€/kg. Il était de 11,30€/kg en 2021 (+ 4,88 %). En **Proxi**, le prix moyen est de 12,59€/kg, il était de 12,07€/kg en 2021 (+ 4,29 %). En **EDMP**, le prix est de 8,51€/kg, il était de 7,98€/kg en 2021 (+ 6,59 %).

10.8.2. **Les prix moyen du miel selon les textures**

Dans le circuit des HMSM, Proxi, EDMP, le prix moyen de vente de **miel crémeux** est en hausse de 4,12 % en 2022. Il est passé de 11,05€/kg en 2021 à 11,50€/kg en 2022.

Le prix moyen de vente de **miel liquide** progresse de 2,01 % en 2022. Il est passé de 10,30€/kg en 2021 à 10,50€/kg en 2022.

Le prix moyen de vente de **miel solide** est en croissance de 6,13 % en 2022. Il est passé de 13,26€/kg en 2021 à 14,08€/kg en 2022.

Le prix moyen de vente de **miel indéterminé** est en hausse de 5,60 % en 2022. Il est passé de 14,44€/kg en 2021 à 15,25€/kg en 2022.

10.8.3. **Les prix moyen par miellés**

Prix moyen par miellées et évolution entre 2021 et 2022 (en €/kg)¹³

Prix moyen (en €/kg)	2021	2022	évolution 2022 vs 2021 en %
Toutes fleurs	9,57	9,90	3,45
Acacia	14,25	14,67	2,95
Autres variétés	18,25	19,42	6,41
Bruyère	19,43	19,68	1,29
Callune	36,33	32,56	-10,38
Châtaigner	17,98	18,76	4,34
Citronnier	13,46	14,20	5,50
Eucalyptus	14,44	14,44	0,00
Framboisier	19,61	20,57	4,90
Lavande	18,51	19,00	2,65
Oranger	11,66	12,08	3,60
Pin Sapin Forêt	16,51	17,25	4,48
Romarin	15,30	15,27	-0,20
Terroirs	11,84	12,55	6,00
Thym	15,46	17,67	14,29
Tilleul	14,91	16,17	8,45

Source : Panel distribution NielsenIq, élaboration FranceAgriMer

¹³ En HMSM, proximité et EDMP

10.9. L'univers du miel en grande distribution

Le linéaire est l'espace attribuée à une référence ou une marque au sein d'un rayon ou d'une famille de produit. Ainsi le linéaire moyen (en cm) attribué au produit miel (miel et dérivés) est resté stable entre 2021 et 2022 passant de 829,5 cm à 827,5 cm. pour les hyper et les supermarchés. En hypermarchés, il était de 1 434,9 cm en 2021 et il est passé à 1 415,4 cm à 2022. En supermarchés, il est en augmentation passant de 615,9 cm à 625,3 cm.

Le nombre moyen de référence en HMSM+ Proxi+ EDMP est en recul en 2022 avec 17,5 références. Il était de 18,5 en 2021. Ainsi en hyper et supermarché le nombre moyen de références vendu par magasin était de 35,1 en 2021, il est de 33,9 en 2022, les hyper et les supermarchés ont perdu 1,2 référence entre 2021 et 2022. Dans le détail, on dénombre 57,8 pour les hypermarchés (60,5 en 2021) et 26,5 pour les supermarchés en 2022 (27,1 en 2021). Pour la Proxi, le nombre moyen de référence est de 7,2 (7,3 en 2021) et pour les EDMP il est de 7,9 (8,0 en 2021).

Annexe : les ventes de miel en grande distribution en valeur en 2022

ventes en valeur en millions d'euros	TOTAL	évolution 2022 vs 2021 en %	HYPER	évolution 2022 vs 2021 en %	SUPER	évolution 2022 vs 2021 en %	EDMP	évolution 2022 vs 2021 en %	PROXIMITÉ	évolution 2022 vs 2021 en %
miel et dérivés	216,58	2,43	85,23	-0,18	81,76	2,66	28,86	5,89	20,72	8,10
miel	207,53	2,66	80,58	0,00	78,13	2,87	28,84	5,85	19,96	8,78
dérivés	9,04	-2,74	4,64	-3,18	3,61	-1,53	1,80	171,62	0,71	-7,07
miel bio	34,70	-5,61	13,72	-3,60	12,68	-2,43	4,74	-21,23	3,55	1,19
miel non bio	181,87	4,12	71,51	0,51	69,07	3,66	24,12	13,58	17,16	9,65
miel liquide	116,63	1,49	48,38	1,08	41,76	4,23	15,13	-9,73	11,34	11,07
miel solide	17,16	-10,68	6,96	-9,47	6,99	-14,47	0,92	-19,94	2,29	3,97
miel crémeux	72,02	8,59	25,53	0,31	28,81	6,43	11,86	46,74	6,49	5,04
miel indéterminé	10,75	-2,03	4,36	-0,40	4,19	-3,09	1,62	-5,53	0,58	4,03
toutes fleurs	148,39	5,64	54,60	2,54	54,61	6,54	24,44	6,58	14,73	13,16
acacia	19,46	-10,27	9,40	-10,14	7,82	-11,92	0,80	25,76	1,42	-16,14
250 g à 499 g	86,50	-4,77	34,10	0,90	32,84	0,78	8,28	-40,87	11,27	7,98
250 g	33,74	-3,95	11,98	2,99	13,74	5,16	2,42	-53,18	5,58	6,59
375 g	36,93	0,37	14,58	0,60	14,01	-1,51	4,14	-2,68	4,18	9,98
500 g à 749 g	95,34	11,07	31,86	-0,85	35,59	5,80	19,64	56,80	8,24	9,36
500 g	95,27	11,09	31,81	-0,83	35,57	5,82	19,64	56,80	8,24	9,35
750 g et plus	33,17	-1,14	18,68	-1,55	12,87	-0,70	0,44	2,31	1,16	-0,66
1 kg	27,82	-1,48	16,39	-1,57	10,16	-1,41	0,40	1,05	0,85	-1,87
Autre	109,78	0,68	43,39	-1,22	38,10	3,40	18,00	-6,10	10,27	13,15
Espagne	5,78	6,95	2,38	8,58	2,34	3,30	0,40	-4,93	0,65	25,45
Italie	1,55	-9,10	0,62	-17,24	0,73	-5,17	0,04	142,44	0,18	7,45
France	106,79	4,29	41,83	0,93	43,65	2,03	10,85	34,36	10,44	3,55
Montagne	10,17	6,27	3,86	-5,85	5,16	13,55	0,13	836,79	1,01	11,59
Provence	7,87	14,30	2,94	4,07	3,10	18,11	1,10	30,35	0,71	23,56
Pyrénées	5,53	6,16	2,01	-3,21	2,30	7,46	0,79	33,99	0,42	6,78

Source : Panel distribution NielsenIq, élaboration FranceAgriMer

Annexe : les ventes de miel en grande distribution en volume en 2022

ventes en volume en tonnes	TOTAL	évolution 2022 vs 2021 en %	HYPER	évolution 2022 vs 2021 en %	SUPER	évolution 2022 vs 2021 en %	EDMP	évolution 2022 vs 2021 en %	PROXIMITÉ	évolution 2022 vs 2021 en %
miel et dérivés	19 303	-0,54	7 671	-3,93	6 739	-1,57	3 295	8,24	1 597	4,23
miel	18 914	-0,43	7 456	-3,90	6 594	-1,46	3 295	8,23	1 569	4,51
dérivés	389	-5,73	215	-4,99	144	-6,37	0,7	118,55	29	-9,13
miel bio	2 604	-1,30	999	-6,48	892	-4,76	481	20,47	232	-0,96
miel non bio	16 699	-0,43	6 673	-3,54	5 847	-1,06	2 815	6,39	1 365	5,16
miel liquide	11 094	-0,82	4 640	-2,15	3 692	-0,49	1 799	-1,98	963	7,28
miel solide	1 232	-15,34	509	-12,90	444	-19,31	145	-22,56	133	0,73
miel crémeux	6 267	4,36	2 249	-5,27	2 341	1,88	1 208	39,76	468	-0,05
miel indéterminé	710	-6,88	272	-3,89	261	-9,07	143	-9,00	34	-3,64
toutes fleurs	14 995	1,99	5 697	-2,01	5 136	1,02	2 907	10,36	1 255	7,27
acacia	1 330	-12,94	667	-14,06	491	-14,66	86	18,63	86	-17,22
250 g à 499 g	6 168	-9,22	2 566	-2,27	2 203	-3,16	646	-44,94	753	4,50
250 g	2 454	-8,93	908	2,43	933	1,87	223	-56,79	391	3,54
375 g	2 705	-4,18	1 131	-3,50	971	-5,96	326	-8,68	276	5,93
500 g à 749 g	9 511	8,64	3 020	-4,06	3 227	1,55	2 540	45,72	723	5,49
500 g	9 507	8,65	3 017	-4,04	3 226	1,56	2 540	45,72	723	5,49
750 g et plus	3 573	-6,54	2 071	-5,92	1 297	-6,16	85	-25,20	120	-4,68
1 kg	3 108	-6,85	1 877	-5,59	1 057	-7,15	81	-26,18	93	-7,16
Autre	11 171	-1,64	4 432	-4,54	3 564	-1,17	2 278	-0,76	897	10,35
Espagne	411	0,83	162	3,39	159	-5,96	41	-2,93	48	24,22
Italie	112	-8,86	38	-17,77	59	-5,66	0,6	220,20	14	4,34
France	8 132	1,00	3 239	-3,08	3 175	-2,01	1 018	35,76	700	-2,70
Montagne	795	2,46	313	-9,74	404	-0,94	15	1326,32	63	3,29
Provence	420	11,42	155	1,40	157	15,24	74	22,83	34	23,13
Pyrénées	498	2,18	198	-6,34	223	5,37	47	28,16	30	8,43

Source : Panel distribution NielsenIq, élaboration FranceAgriMer

Annexe : les ventes de miel en grande distribution en valeur à P9 2022 et P9 2023¹⁴

ventes en valeur en millions d'euros	P 9 2022	P 9 2023	évolution 2022 vs 2021 en % (P9)	HYPER P9 2023	SUPER P9 2023	EDMP P9 2023	PROXIMITE P9 2023
miel et dérivés	143,64	146,15	1,75	59,05	55,07	17,87	14,15
miel	137,74	140,78	2,21	56,09	53,06	17,87	13,75
dérivés	5,90	5,33	-9,66	2,95	2,00	0,07	0,39
miel bio	23,48	21,20	-9,71	8,84	7,95	2,14	2,25
miel non bio	120,16	124,94	4,12	50,20	47,11	15,73	11,89
miel liquide	77,10	81,41	5,59	34,64	28,86	9,80	8,09
miel solide	11,51	9,75	-15,29	4,21	4,05	0,08	1,40
miel crémeux	47,89	47,80	-0,19	17,34	19,55	6,63	4,27
miel indéterminé	7,13	7,18	0,70	2,84	2,60	1,35	0,36
toutes fleurs	98,98	103,07	4,13	38,76	38,07	15,83	10,40
acacia	13,31	13,37	0,45	6,26	5,28	0,82	1,00
250 g à 499 g	56,34	56,64	0,53	23,26	21,67	3,97	7,73
250 g	21,65	23,47	8,41	8,48	9,21	1,88	3,89
375 g	23,51	23,82	1,32	10,07	9,24	1,69	2,81
500 g à 749 g	63,17	65,29	3,36	22,20	24,61	12,87	5,60
500 g	63,10	65,25	3,41	22,18	24,60	12,86	5,59
750 g et plus	23,07	23,46	1,69	13,23	8,59	0,85	0,78
1 kg	19,67	20,13	2,34	11,78	6,93	0,82	0,60
Autre	74,06	75,44	1,86	31,54	25,10	11,86	6,92
Espagne	3,80	3,27	-13,95	1,46	1,22	0,22	0,36
Italie	1,11	0,97	-12,61	0,39	0,48		0,10
France	69,57	70,70	1,62	27,50	29,96	6,00	7,22
Montagne	6,86	7,21	5,10	2,69	3,73	0,08	0,70
Provence	5,17	4,23	14,30	1,76	1,83	0,18	0,45
Pyrénées	1,75	1,35	-22,86	0,47	0,47	0,18	0,22

Source : Panel distribution NielsenIq, élaboration FranceAgriMer

¹⁴ P9 2022 : période se finissant au 11/09/2022

P9 2023 : période se finissant au 10/09/2023

▨ : Données non significatives

Annexe : les ventes de miel en grande distribution en volume à P9 2022 et P9 2023

ventes en volume en tonnes	P 9 2022	P 9 2023	évolution 2022 vs 2021 en % (P9)	HYPER P9 2023	SUPER P9 2023	EDMP P9 2023	PROXIMITE P9 2023
miel et dérivés	13 012	12 235	-5,97	4 949	4 239	2 037	1 010
miel	12 758	12 021	-5,78	4 822	4 167	2 036	996
dérivés	255	213	-16,47	126	73	0,3	14
miel bio	1 771	1 498	-15,42	607	525	229	138
miel non bio	11 241	10 736	4,12	4 341	3 715	1 808	872
miel liquide	7 468	7 235	-3,12	3 082	2 371	1 155	627
miel solide	862	616	-28,54	292	242	5,4	77
miel crémeux	4 207	3 947	-6,18	1 410	1 475	777	285
miel indéterminé	475	436	-8,21	165	151	99	20
toutes fleurs	10 195	9 694	-4,91	3 740	3 315	1 824	815
acacia	850	836	-1,65	396	297	88	55
250 g à 499 g	4 047	3 817	-5,68	1 616	1 359	361	482
250 g	1 594	1 597	0,19	593	595	152	257
375 g	1 737	1 631	-6,10	718	585	156	171
500 g à 749 g	6 378	5 966	-6,46	1 948	2 090	1 474	454
500 g	6 372	5 962	-6,43	1 947	2 088	1 472	454
750 g et plus	2 552	2 430	-4,78	1 377	786	194	73
1 kg	2 262	2 179	-3,67	1 268	659	192	60
Autre	7 685	7 138	-7,12	2 974	2 167	1 441	555
Espagne	276	220	-20,29	96	74	28	22
Italie	81	66	-18,52	23	36	0,3	7
France	5 327	5 097	-4,32	1 975	2 072	596	454
Montagne	271	517	90,77	199	267	10	41
Provence	271	215	14,30	86	85	24	20
Pyrénées	110	86	-21,82	31	28	14	12

Source : Panel distribution NielsenIq, élaboration FranceAgriMer

11. BILAN DU COMMERCE EXTÉRIEUR DU MIEL EN 2022¹⁵

Objectif et méthodologie de l'étude

Afin d'anticiper et de pouvoir être compétitif sur notre propre marché et sur les marchés extérieurs, la filière française apicole doit être en mesure de connaître le poids de ses importations et de ses exportations. Ainsi, FranceAgriMer dispose d'un accès aux données issues des douanes françaises qui permettent d'estimer la part des importations et des exportations de miel naturel. Le code SH 0409 de la Douane utilisé correspondant au miel naturel.

Balance commerciale en volume et en valeur

En 2022, la France a importé plus de 35,5 milliers de tonnes de miel et a exporté 5,2 milliers de tonnes de miel. Le déficit de la balance commerciale en volume était de 30,2 milliers de tonnes. En valeur, la France a importé pour 133,1 millions d'euros et a exporté 34,3 millions d'euros. Le déficit de la balance commerciale était de 98,8 millions d'euros.

En 2022, le déficit de la balance commerciale française se creuse encore par rapport à 2021. La France reste très largement importatrice net de miel en valeur et en volume.

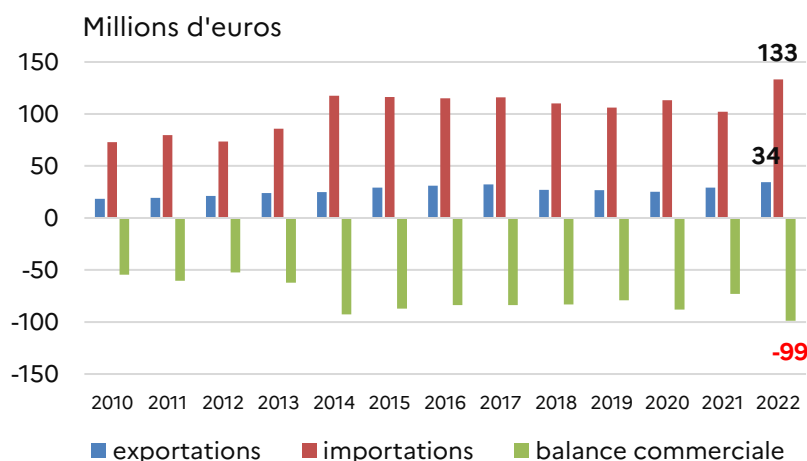
Évolution de la balance commerciale en volume



Source : Douane française, élaboration FranceAgriMer

¹⁵ Source : Douane française, élaboration FranceAgriMer

Évolution de la balance commerciale en valeur



Source : Douane française, élaboration FranceAgriMer

11.1. Les importations françaises de miel en augmentation en volume et en valeur

Avec une consommation apparente¹⁶ d'environ 58 milliers de tonnes en 2022, la France n'est pas en capacité de répondre à sa demande.

Malgré une bonne production en 2022 estimée à 31 387 tonnes, la production française de miel ne suffit pas à couvrir une demande de plus en plus forte. Pour pallier l'écart entre consommation et production, la France a recours aux importations de miels de l'international.

11.1.1. Les importations mondiales de miel en volume

En 2022, 816 668 tonnes de miel ont été importées au niveau mondial.

Les importations mondiales de miel sont stables entre 2021 et 2022, (+ 0,34 %). Entre 2020 et 2022, les importations mondiales de miel ont progressé de 5,82 %. Les importations de miel en 2020 représentaient 771 726 tonnes et elles représentaient 813 879 tonnes en 2021.

Malgré un recul de 6,54 % et avec des importations estimées à environ 205 680 tonnes, les États-Unis restent le 1^{er} pays importateur mondial de miel. Les importations américaines représentent 25,18 % de part de marché des importations mondiales.

Comme en 2021, l'Allemagne est le 2^e pays importateur mondial du miel avec 75 126 tonnes (- 4,54 %) de miel importé et une PDM de 9,19 %.

Le Royaume-Uni a vu ses importations progresser entre 2021 et 2022 (+ 12,16 %). Avec 51 428 tonnes et une PDM de 6,29%, le Royaume-Uni se place à la 3^e position.

Malgré des importations stables en volume (47 276 tonnes), le Japon recule d'une place et devient le 4^e importateur mondial de miel en 2022. Sa PDM est de 5,78 %.

Les importations françaises ont fortement augmenté en 2022 (+ 21,26 %), passant de près de 29 300 tonnes à 35 508 tonnes. La France devient en 2022, le 7^e pays importateurs de miel (8^e en 2021). Les importations de la France représentent 4,35 % de PDM.

¹⁶ Consommation apparente = production + importations – exportations - stocks

11.1.2. Les importations françaises de miel en volume

Évaluées à près de 35 510 tonnes, les importations françaises de miel sont en hausse en 2022 de 21,26 % par rapport à 2021. Elles retrouvent leur niveau de 2016 et 2017 (35 630 tonnes et 35 570 tonnes).

Les importations françaises se font à 50,81 % en provenance de l'Union européenne à 27 et parmi les pays européens, les importations proviennent principalement d'Espagne, d'Ukraine, d'Allemagne, de Bulgarie et de Belgique.

La part des importations en provenance des pays de l'UE à 27 est en recul par rapport à 2021 où elle était de 55,33 %.

La Chine devient en 2022 le principal fournisseur de la France avec 6 962 tonnes et 19,59 % de PDM. Les importations en provenance de la Chine sont passées de 2 298 tonnes en 2021 à 6 962 tonnes en 2022, soit une progression de 202,95%.

L'Ukraine 1^{er} fournisseur de miel de la France en 2021, devient en 2022, le 3^e pays fournisseur de la France. Avec 5 592 tonnes, en baisse de 13,96 %. Le miel en provenance d'Ukraine représente 15,74 % du miel importé par la France en 2022. L'Ukraine perd des PDM en 2022 au profit de la Chine et de l'Espagne.

En 2022, l'Espagne redevient le 2^e pays fournisseur de miel de la France, place qu'elle occupait en 2020. Avec 6 113 tonnes en hausse de 9,63 %, les importations en provenance d'Espagne représentent 17,20 % des approvisionnements de miel de la France.

L'Allemagne avec un recul de 10,35% et 2 813 tonnes représentant 7,91 % de PDM, est le 4^e pays fournisseur de la France.

La Bulgarie, et la Belgique qui étaient quasi inexistantes dans les années 2010, se positionnent de plus en plus sur le marché français. Ainsi on constate une hausse de 42,40 % des importations de miel en provenance de Bulgarie et de 26,22 % du miel en provenance de Belgique entre 2021 et 2022.

La Bulgarie et la Belgique renforcent leur positionnement en 2022 et occupent ainsi respectivement la 5^e place avec 2 381 tonnes et la 6^e place avec 2 272 tonnes.

L'Argentine conserve sa 7^e position avec 1 591 tonnes (+ 27,68 %) et 4,47 % de PDM.

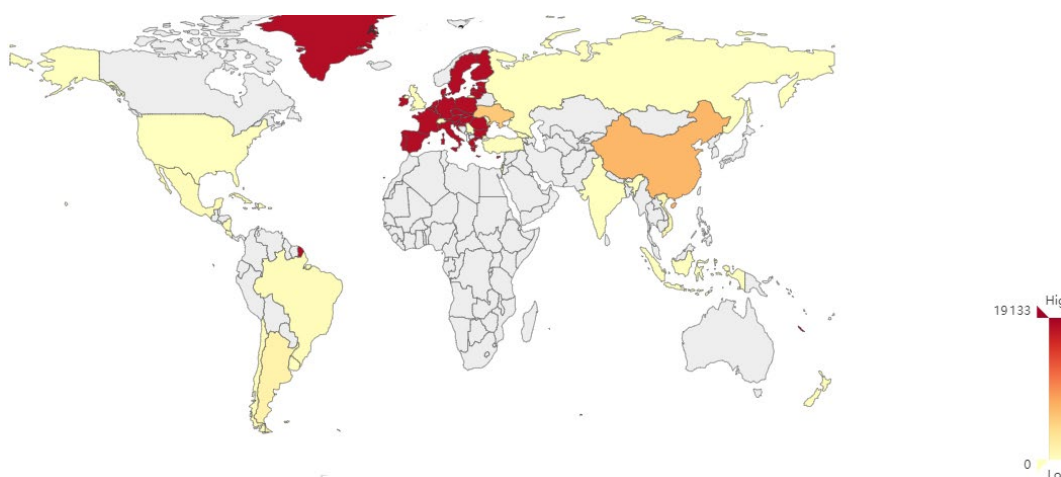
Les importations françaises de miel en volume par provenance (en tonnes)

	2010	2018	2019	2020	2021	2022	évolution 2022 vs 2021 en %	évolution 2022 vs 2010 en %	PDM en % en 2022
Chine	2 689	3 257	2 187	3 124	2 298	6 962	202,96	158,91	19,61
Espagne	9 148	5 623	6 607	6 925	5 576	6 113	9,63	-33,18	17,22
Ukraine	0	5 725	6 609	4 687	6 500	5 592	-13,97		15,75
Allemagne	2 395	3 198	3 043	3 355	3 138	2 813	-10,36	17,45	7,92
Bulgarie	518	1 132	918	1 661	1 672	2 381	42,40	359,65	6,71
Belgique	690	1 801	1 843	2 159	1 800	2 272	26,22	227,39	6,36
Argentine	1 503	2 016	2 794	3 442	1 246	1 591	27,69	5,85	4,48
Autres pays	8 597	9 562	8 841	9 560	7 065	7 798	10,36	-9,30	21,96
Total	25 540	32 314	32 842	34 913	29 295	35 508	21,21	39,03	100,00

Source : Douane française, élaboration FranceAgriMer

NB : la provenance ne signifie pas forcément que le miel est produit dans le pays de provenance mais qu'il est importé en provenance de ce pays, il peut dans certains cas être conditionné ou réexporté depuis le pays de provenance

Carte des provenances des importations françaises de miel en 2022 (en volume)¹⁷



Source : Douane française

NB : la provenance ne signifie pas forcément que le miel est produit dans le pays de provenance mais qu'il est importé en provenance de ce pays ; il peut dans certains cas être conditionné ou réexporté depuis le pays de provenance.

Parmi les 10 principaux pays fournisseur de miel de la France, seules les importations en provenance d'Ukraine et d'Allemagne sont en recul en 2022.

On observe en 2022, une hausse des importations de 547,85 % en provenance du Vietnam passant de 140 tonnes à 907 tonnes de miel. Tout comme pour le Vietnam, les importations en provenance d'Italie (1 020 tonnes, + 39,91 %) et de Hongrie (1 362 tonnes, + 42,61 %) sont en progression.

¹⁷ Plus la couleur est foncée, plus la France importe du miel de ce pays

11.1.3. Les importations mondiales de miel en valeur

En 2022, la valeur des importations mondiales de miel s'est élevée à 2,53 milliards d'euros, en hausse de 17,02 % par rapport à 2021 et de 34,92 % par rapport à 2020.

Les États-Unis restent le premier pays importateur de miel mondial avec 702,55 millions d'euros de miel importé (+ 32,45 % vs 2021). La PDM des importations des États-Unis représente 27,76 % des échanges mondiaux.

L'Allemagne conserve sa 2^e position avec 287,33 millions d'euros (+ 7,69 %) et une PDM de 11,35 %, suivi du Japon avec 159,26 millions d'euros (+ 10,97 % et 6,29 % PDM), de la France avec 133,25 millions (+ 30,43 % et 5,26 % de PDM) et du Royaume-Uni avec 120,48 millions d'euros (+ 8,44 % et 4,76 % de PDM).

11.1.4. Les importations françaises de miel en valeur

La France a importé 133,25 millions d'euros de miel en 2022 (+ 30,44 %)

Les pays de l'UE à 27 demeurent les principaux pays fournisseurs de la France avec des importations évaluées 81,09 millions d'euros et une PDM de 60,86 %.

Avec 26,56 millions d'euros (en hausse de 14,46 % vs 2021) et une PDM de 19,94 % l'Espagne reste le principal pays fournisseur de la France, position qu'elle occupe depuis plus de 10 ans. Malgré sa bonne position sur le marché français, l'Espagne a perdu des PDM depuis 2010. En effet sa PDM est passé de 36,50 % à 19,94 %.

La Chine avec 17,59 millions d'euros (+ 216,71 % vs 2021), voit sa part de marché progresser en 2022. Elle est passée de 5,44 % en 2021 à 13,20 % en 2022.

L'Ukraine avec 15,04 millions d'euros, progresse également en 2022 (+ 7,88 % par rapport à 2021) mais sa croissance ralentie. Elle était de 81,08 % entre 2020 et 2021.

L'Allemagne qui était le 2^e pays fournisseur en 2020 (3^e en 2021), se positionne en 2022 à la 4^e place avec 13,54 millions d'euros (+ 9,14 %) et avec une part de marché évaluée à 10,17 % (12,15 % en 2021).

La Belgique avec près de 10,15 millions d'euros et la Bulgarie avec 8,90 millions d'euros, gagnent des parts de marché depuis 2010 et se positionnent respectivement à la 5^e et 6^e position avec une PDM de 7,62 % pour la Belgique (3,17 % en 2010) et de 6,69 % pour la Bulgarie (2,22 % en 2010).

L'Italie avec 6,25 millions d'euros (+38,14 % et 4,66 % de PDM) se situe à la 8^e place.

L'Argentine se situe comme le 9^e pays fournisseur de la France avec 5,36 millions d'euros (+ 42,55 %) et une PDM de 4,02 %.

Les importations françaises de miel en valeur par provenance (en milliers d'euros)

	2010	2018	2019	2020	2021	2022	évolution 2022 vs 2021 en %	évolution 2022 vs 2010 en %	PDM en % en 2022
Espagne	26 631	24 238	25 058	26 438	23 211	26 567	14,46	-0,24	19,94
Chine	3 946	7 347	4 974	7 042	5 555	17 593	216,71	345,84	13,20
Ukraine	0	11 246	11 601	7 700	13 944	15 042	7,87		11,29
Allemagne	8 626	15 024	13 263	14 460	12 411	13 546	9,15	57,04	10,17
Belgique	2 312	7 226	6 732	7 642	6 575	10 153	54,42	339,14	7,62
Bulgarie	1 626	3 477	3 022	4 652	6 046	8 908	47,34	447,85	6,69
Hongrie	9 083	9 838	10 478	8 633	5 152	7 176	39,29	-21,00	5,39
Autres pays	20 716	31 787	31 151	37 101	29 262	34 263	17,09	65,39	25,71
Total	72 943	110 186	106 282	113 695	102 158	133 253	30,44	82,68	100,00

Source : Douane française, élaboration FranceAgriMer

NB : la provenance ne signifie pas forcément que le miel est produit dans le pays de provenance mais qu'il est importé en provenance de ce pays ; il peut dans certains cas être conditionné ou réexporté depuis le pays de provenance.

11.2. Les échanges internationaux de miel en 2022

11.2.1. Les exportations mondiales de miel en volume

En 2022, les exportations mondiales de miel en volume se sont élevées à 762 958 tonnes. Elles sont en progression de 5,72 % par rapport à 2021 et stable par rapport à 2020 où elles étaient de 763 459 tonnes. .

La Chine demeure le 1^{er} pays exportateur mondial de miel avec 155 921 tonnes de miel représentant 20,44 % des exportations mondiales. La PDM de la Chine est en progression ainsi en 2021 elle était de 18,03 % et en 2020 de 17,35 %.

Tout comme en 2021, l'Inde est le 2^e pays exportateur mondial avec 86 183 tonnes (+ 22,17 %) et 11,30 % de PDM en 2022).

L'Argentine conserve sa 3^e place d'exportateur mondial avec 73 001 tonnes (11,08 % et 9,57 % de PDM).

Malgré un recul de 16,01 % en 2022, l'Ukraine reste le 4^e exportateur mondial avec 48 372 tonnes. Les exportations ukrainiennes représentent 6,34 % de PDM. En effet, en 2020 la PDM des exportations de miel d'Ukraine était de 7,12 % et elle était de 10,59 % en 2020.

Le 1^{er} pays européen exportateur de miel est la Belgique avec 32 393 tonnes de miel (+ 26,51 % et 4,25 % de PDM). Malgré une hausse de ses exportations depuis 2010 (+77,73 %) sa PDM reste stable autour de 4 %. La Belgique se positionne comme le 7^e pays exportateur mondial de miel en volume.

L'Espagne avec 28 317 tonnes de miel exporté (stable par rapport à 2021) est le 2^e pays européen et 8^e pays exportateur mondial et réalise 3,71 % de PDM

La France se situe à la 23^e place (en hausse de 1 place par rapport à 2021) avec près de 5 300 tonnes de miel exporté (+ 8,65 %) représentant moins de 1 % de PDM.

11.2.2. Les exportations françaises de miel en volume

Les exportations françaises de miel en volume continuent de progresser en 2022. La France a exporté 5 238 tonnes, en hausse de 8,65 % par rapport à 2021.

Tout comme en 2021, les exportations se font principalement à destination des pays de l'Union européenne à 27. La part de marché à destination de ces pays est estimée à 69,34 %, elle était de 63,72 % en 2021.

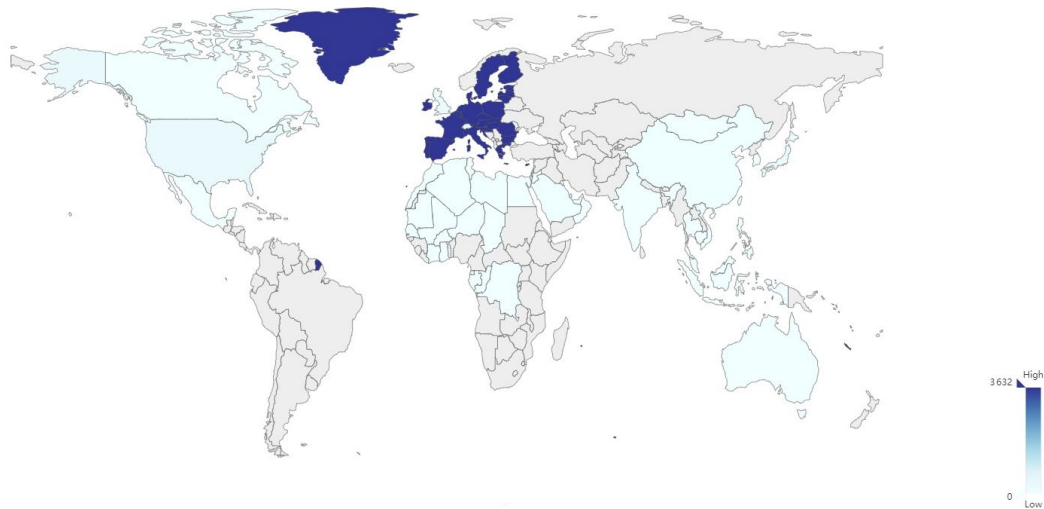
Le marché français se concentre autour de 6 pays européen proche géographique : la Suède, l'Allemagne, l'Italie, la Belgique et l'Espagne. En 2022, la Suède devient notre 1^{er} pays de destination avec 1 186 tonnes, en hausse de 110,28 % et réalise 22,64 % de PDM. L'Allemagne qui était notre 1^{er} pays de destination en 2021, recule d'une place avec 749 tonnes de miel exporté, en baisse de 14,30 % et 14,30 % de PDM. L'Italie est le 3^e pays de destination avec 503 tonnes (+ 20,62 % et 9,60 % de PDM). La Belgique conserve sa 4^e place avec 480 tonnes de miel importé et progresse de 13,21 % (9,16 % de PDM). Les États-Unis, 6^e pays de destination avec 335 tonnes (+ 9,48 % et 6,40 % de PDM) est le 1^{er} pays non européen de destination des exportations de miel en volume.

Les exportations françaises de miel en volume par destination (en tonnes)

	2010	2018	2019	2020	2021	2022	évolution 2022 vs 2021 en %	évolution 2022 vs 2010 en %	PDM en % en 2022
Suède	640	704	847	688	564	1 186	110,28	85,31	22,64
Allemagne	411	363	366	191	874	749	-14,30	82,24	14,30
Italie	240	523	574	611	417	503	20,62	109,58	9,60
Belgique	192	305	314	394	424	480	13,21	150,00	9,16
Espagne	837	449	467	585	336	479	42,56	-42,77	9,14
États-Unis	86	310	330	230	306	335	9,48	289,53	6,40
Suisse	492	256	275	256	276	283	2,54	-42,48	5,40
Autres pays	1 049	1 491	1 275	1 056	1 624	1 223	-24,69	16,59	23,35
Total	3 947	4 401	4 448	4 011	4 821	5 238	8,65	32,71	100,00

Source : Douane française, élaboration FranceAgriMer

Carte des destinations des exportations de miel français en 2022 (en volume)¹⁸



Source : Douane française

11.2.3. Les exportations mondiales de miel en valeur

Les exportations mondiales de miel en valeur se sont élevées à 2,49 milliards d'euros en 2022, en hausse de 8,50 % par rapport à 2021.

En 2022, la Chine redevient le 1^{er} pays exportateur mondial en valeur avec 262,94 millions d'euros, en hausse de 19,30 % et représente 10,53 % des exportations mondiales.

Après avoir été le 1^{er} exportateur mondial de miel en valeur en 2020 et 2021, la Nouvelle-Zélande passe à la 2^e position avec des exportations de miel valorisées en 2022 à 253,63 millions d'euros, en baisse de 8,43 % et représentant 10,16 % de PDM.

L'Argentine conserve sa 3^e place d'exportateur mondial avec 235,20 millions d'euros de miel exportés, en progression de 27,05 % par rapport à 2021 et représente 9,42 % de PDM suivi de l'Inde avec 217,99 millions d'euros (+ 89,10 % et 8,73 % de PDM), du Brésil 131,28 millions d'euros (- 4,28 % et 5,26 % de PDM).

L'Ukraine est le 6^e pays exportateur mondial avec 130,33 millions d'euros (+ 6,39 % et 5,22 % de PDM).

Malgré un recul de sa position mondiale (de 5^e en 2021 à 7^e en 2022), l'Allemagne reste le 1^{er} pays européen exportateur de miel en valeur avec 129,33 millions d'euros de miel exporté, en hausse de 2,80 %. Les exportations allemandes de miel représentent 5,18 % des exportations mondiales de miel. La PDM de L'Allemagne est en recul depuis plus de 10 ans, elle est passée de 7,93 % en 2010 à 5,18 % en 2022.

Avec 34,35 millions d'euros de miel exporté, la France est le 19^e pays exportateur mondial en valeur en 2022, elle était à la 18^e place en 2021.

¹⁸ Plus la couleur est foncée, plus la France exporte son miel vers ce pays

11.2.4. Les exportations françaises de miel en valeur

En 2022, la France a exporté pour 34,35 millions d'euros de miel. Malgré le recul d'une place dans le classement, les exportations françaises de miel en valeur ont progressé de 17,73 % et représente 1,38 % de PDM. Depuis 2010 et à l'exception des années 2018/2019/2020, les exportations françaises sont en progression. La PDM de la France sur la période 2010-2022 reste identique (autour de 1,3 % à 1,7 %) et faible.

Les exportations françaises se font à 58,74 % vers l'Union européenne à 27 (en hausse de 4 points vs 2021), et se font principalement en 2022 à destination de de la Belgique, de la Suède et de l'Allemagne.

Avec 4,64 millions d'euros, la Belgique devient notre 1^{er} pays de destination en valeur. Les exportations à destination de la Belgique ont représenté 13,52 % de PDM.

La Suède est le 2^e pays de destination avec 4,56 millions d'euros (+ 152,84 % et 13,29 % de PDM).

L'Allemagne 1^{er} pays de destination de la France en 2021, se place à la 3^e place en 2022 avec 4,51 millions d'euros (- 10,94 %) et 13,14 % de PDM.

Tout comme en volume, les États-Unis sont le 1^{er} pays non européen destinataire de nos exportations avec 3,63 millions d'euros (+ 24,80 % et 10,57 % de PDM).

Les exportations françaises de miel en valeur par destination (en milliers d'euros)

	2010	2018	2019	2020	2021	2022	évolution 2022 vs 2021 en %	évolution 2022 vs 2010 en %	PDM en % en 2022
Belgique	1 364	2 873	3 155	3 966	3 788	4 646	22,65	240,62	13,52
Suède	2 589	2 617	3 035	2 603	1 806	4 567	152,88	76,40	13,29
Allemagne	2 236	2 409	2 459	1 723	5 069	4 514	-10,95	101,88	13,14
États-Unis	660	2 853	3 045	2 090	2 909	3 631	24,82	450,15	10,57
Italie	1 144	2 428	2 672	3 140	2 695	2 849	5,71	149,04	8,29
Suisse	2 875	2 170	2 296	2 145	2 316	2 466	6,48	-14,23	7,18
Espagne	2 341	2 134	2 073	2 545	1 560	2 404	54,10	2,69	7,00
Autres pays	5 239	9 587	8 210	7 227	9 042	9 281	2,64	77,15	27,01
Total	18 448	27 071	26 945	25 439	29 185	34 358	17,72	86,24	100,00

Source : Douane française, élaboration FranceAgriMer

La hausse constatée en volume s'accompagne également d'une augmentation en valeur. Néanmoins, *a contrario* de l'année 2021, les exportations en volume ont progressé plus lentement qu'en valeur. En volume, les exportations ont augmenté de 8,65 % tandis qu'en valeur la hausse est de 17,72 %. Ainsi les exportations de miel français se sont bien valorisées en valeur en 2022.

ANNEXE : Commerce Extérieur de la France octobre 2022 et octobre 2023

importations en volume à octobre 2022	importations en volume à octobre 2023	évolution en % 10/2022 vs 10/2023
29 091	25 786	-11,36

exportations en volume à octobre 2022	exportations en volume à octobre 2023	évolution en % 10/2022 vs 10/2023
4 480	3 760	-16,07

importations en valeur à octobre 2022	importations en valeur à octobre 2023	évolution en % 10/2022 vs 10/2023
107 100 727	90 242 773	-15,74

exportations en valeur à octobre 2022	exportations en valeur à octobre 2023	évolution en % 10/2022 vs 10/2023
28 369 986	23 550 335	-16,98

Source : Douane française, élaboration FranceAgriMer

12. ANNEXES : RÉSULTATS DE L'OBSERVATOIRE DE LA PRODUCTION DE MIEL ET DE GELÉE ROYALE PAR RÉGION 19

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Production de miel en 2022 : 5 216 tonnes

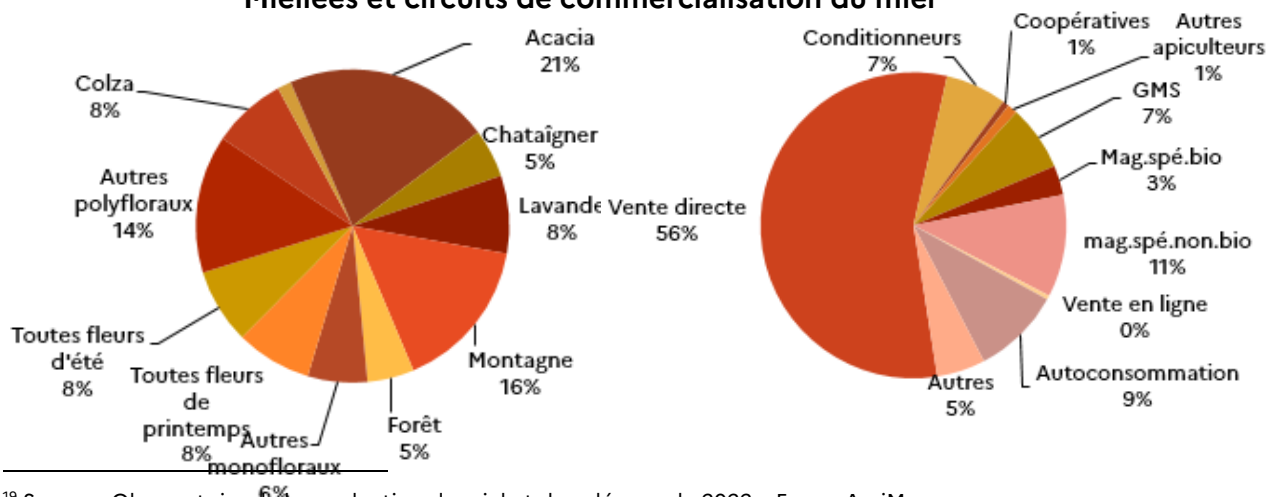
Caractéristiques des exploitations en 2022

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb apiculteurs déclarés à la DGAL	Nb de ruches de la région hivernage 2021/2022	Nb de ruches de la région en production 2022	Production de miel de la région en 2022 (kg)
Moins de 50	12 646	101 463	80 147	1 370 197
50 à 149	438	36 164	25 756	530 392
150 à 399	387	91 095	60 818	1 599 541
Plus de 400	135	76 264	45 991	1 626 081
TOTAL	13 606	304 986	212 712	5 126 212

Rendements

Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2022 (kg/ruche en production)	Rendement national 2022 (kg/ruche en production)
Moins de 50	17,1	17,8
50 à 149	20,6	19,3
150 à 399	26,3	25,4
Plus de 400	35,4	29,0
Total	24,1	23,5

Miellées et circuits de commercialisation du miel



¹⁹ Source : Observatoire de la production de miel et de gelée royale 2022 – FranceAgriMer

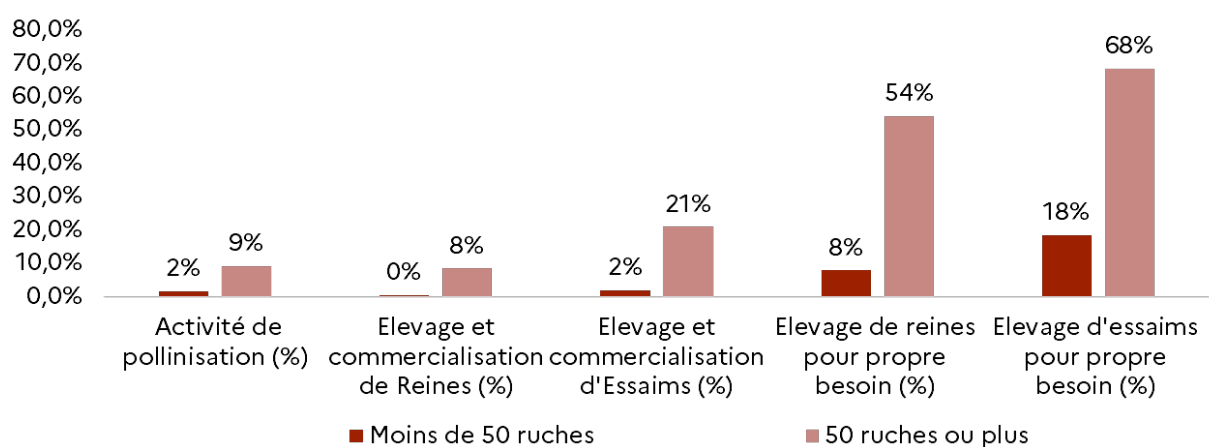
Transhumance

Taille	Part des apiculteurs produisant le miel en transhumance (%)	Part de la production produite en transhumance (%)
Moins de 50	4,4 %	5,0 %
50 à 149	35,6 %	30,4 %
150 à 399	70,6 %	48,4 %
Plus de 400	87,5 %	70,6 %
Total	8,2 %	42 %

Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part 2021 conditionnée en pots (volume)
Moins de 50	97 %
50 à 149	89 %
150 à 399	86 %
Plus de 400	70 %
Total	84 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Production de miel en 2022 : 2 963 tonnes

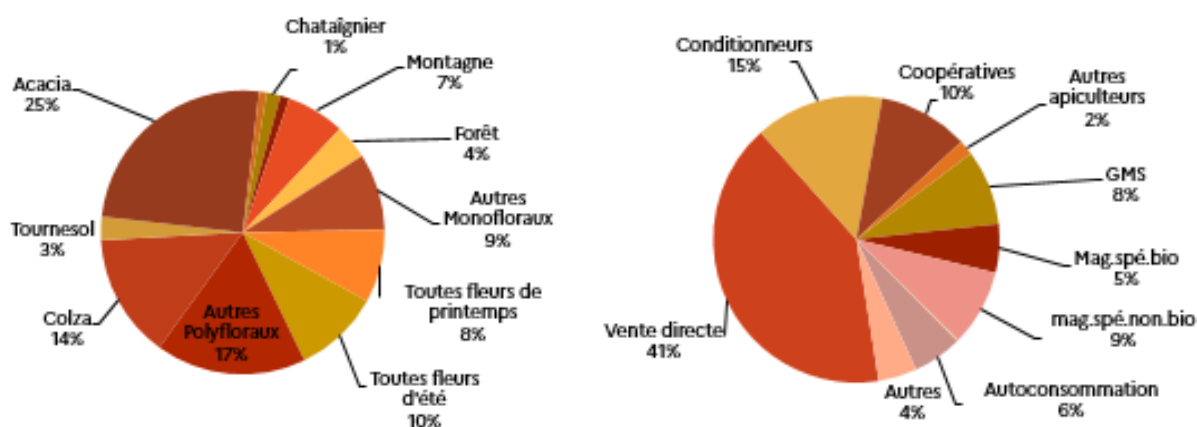
Caractéristiques des exploitations en 2022

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb apiculteurs déclarés à la DGAL	Nb de ruches de la région hivernage 2021/2022	Nb de ruches de la région en production 2022	Production de miel de la région en 2022 (kg)
Moins de 50	3 613	31 861	25 835	697 430
50 à 149	150	12 942	10 710	387 171
150 à 399	118	27 551	21 140	787 159
Plus de 400	48	35 855	23 742	1 091 997
TOTAL	3 929	108 209	81 427	2 963 758

Rendements

Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2022 (kg/ruche en production)	Rendement national 2022 (kg/ruche en production)
Moins de 50	27,0	17,8
50 à 149	36,2	19,3
150 à 399	37,2	25,4
Plus de 400	46,0	29,0
Total	36,4	23,5

Miellées et circuits de commercialisation du miel



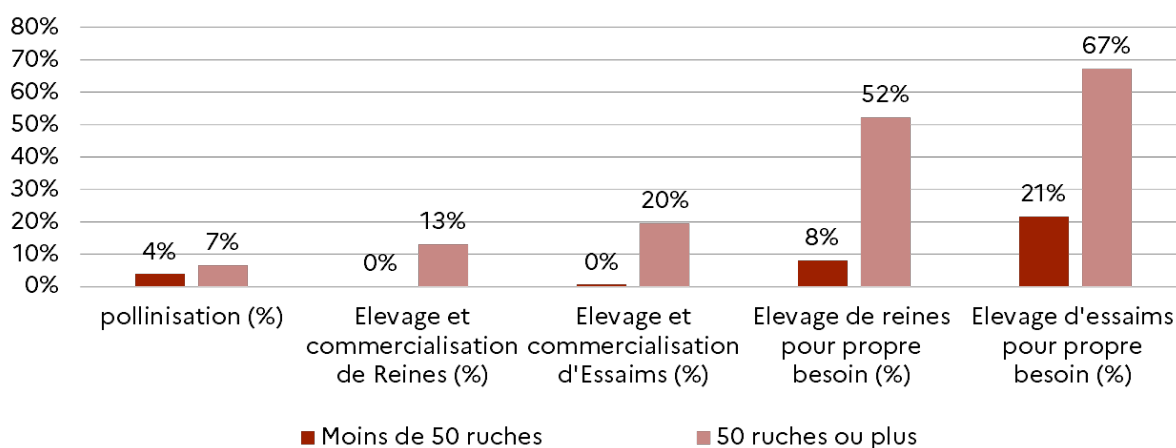
Transhumance

Taille	Part des apiculteurs produisant le miel en transhumance (%)	Part de la production produite en transhumance (%)
Moins de 50	5,1 %	5,6 %
50 à 149	30,0 %	13,7 %
150 à 399	42,9 %	22,3 %
Plus de 400	66,7 %	47,1 %
Total	8,0 %	26,0 %

Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part 2022 conditionnée en pots (% du volume)
Moins de 50	96 %
50 à 149	79 %
150 à 399	67 %
Plus de 400	53 %
Total	70 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



BRETAGNE

Production de miel en 2022 : 1 212 tonnes

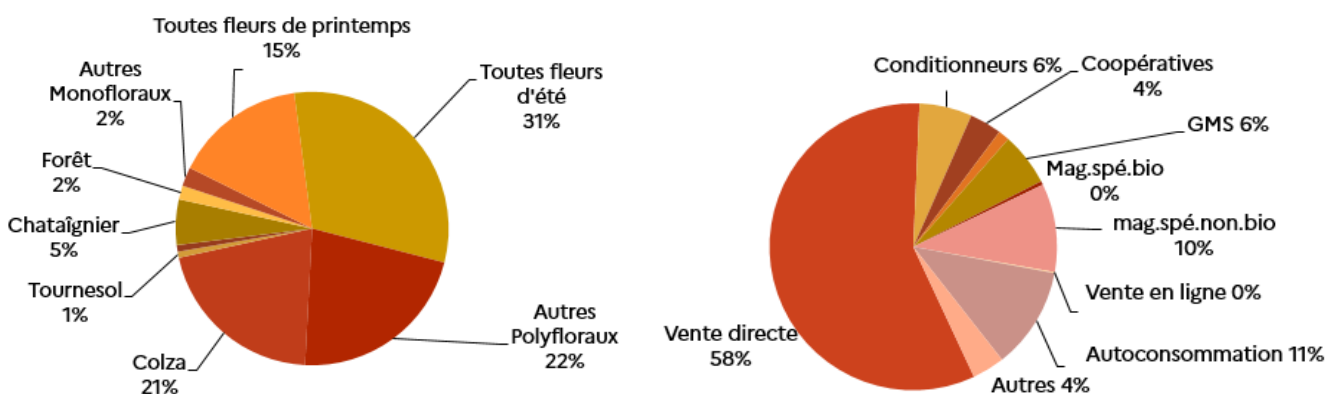
Caractéristiques des exploitations en 2022

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb apiculteurs déclarés à la DGAL	Nb de ruches de la région hivernage 2021/2022	Nb de ruches de la région en production 2022	Production de miel de la région en 2022 (kg)
Moins de 50	3 640	29 400	22 427	412 051
50 à 149	127	10 777	8 319	165 311
150 à 399	81	18 596	15 615	375 302
Plus de 400	31	19 879	11 472	260 099
TOTAL	3 879	78 652	55 954	1 212 763

Rendements

Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2022 (kg/ruche en production)	Rendement national 2022 (kg/ruche en production)
Moins de 50	18,4	17,8
50 à 149	19,9	19,3
150 à 399	24,0	25,4
Plus de 400	22,7	29,0
Total	21,7	23,5

Miellées et circuits de commercialisation du miel



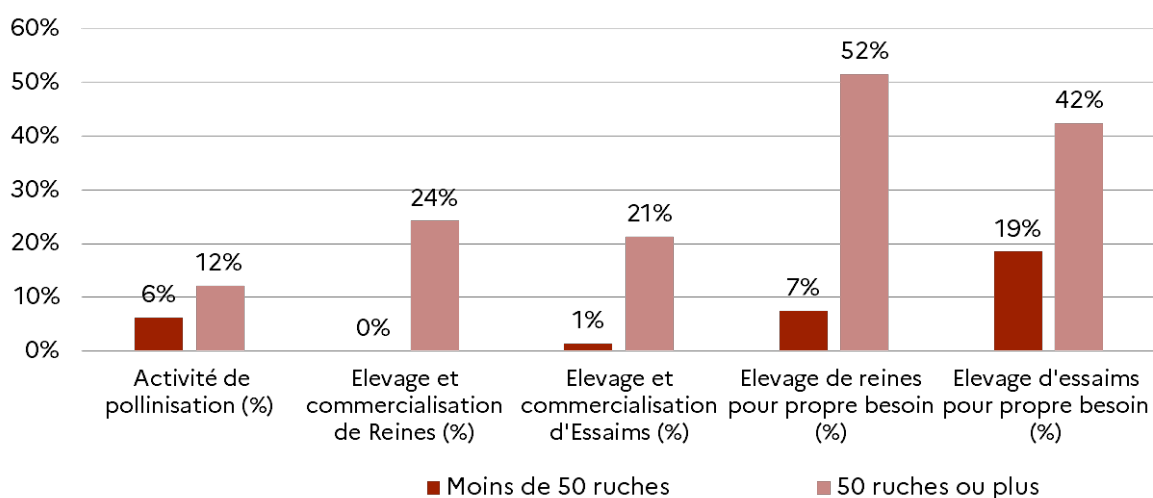
Transhumance

Taille	Part des apiculteurs produisant le miel en transhumance (%)	Part de la production produite en transhumance (%)
Moins de 50	3,1 %	2,0 %
50 à 149	7,7 %	0,3 %
150 à 399	30,8 %	7,0 %
Plus de 400	28,6 %	7,9 %
Total	4,0 %	4,6 %

Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part 2022 conditionnée en pots (volume)
Moins de 50	97 %
50 à 149	100 %
150 à 399	67 %
Plus de 400	58 %
Total	80 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



CENTRE-VAL DE LOIRE

Production de miel en 2022 : 2 303 tonnes

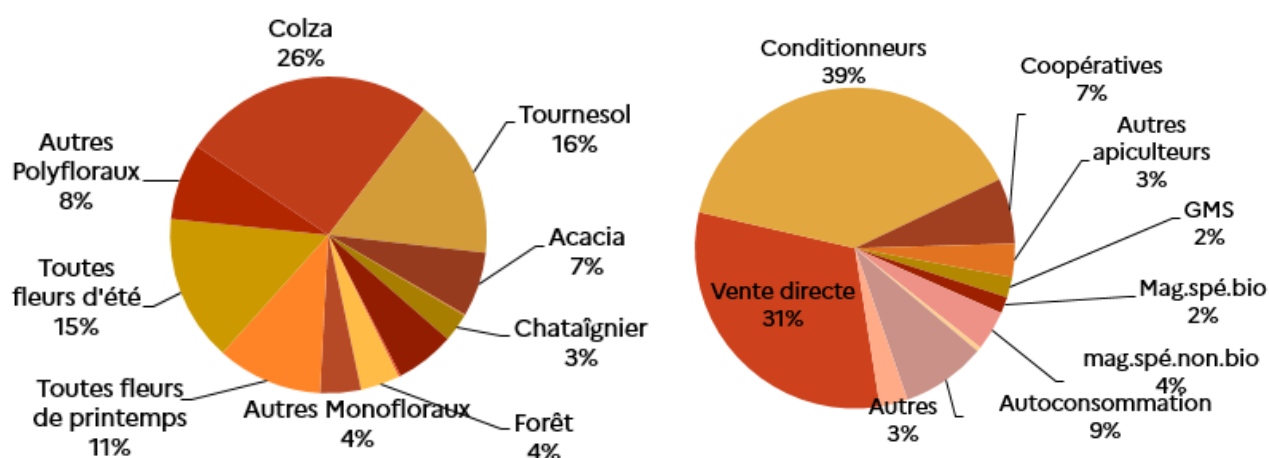
Caractéristiques des exploitations en 2022

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb apiculteurs déclarés à la DGAL	Nb de ruches de la région hivernage 2021/2022	Nb de ruches de la région en production 2022	Production de miel de la région en 2022 (kg)
Moins de 50	2 682	22 907	19 258	404 282
50 à 149	99	8 586	5 968	184 012
150 à 399	88	21 647	16 175	755 754
Plus de 400	28	25 254	16 117	959 344
TOTAL	2 897	78 394	57 518	2 303 392

Rendements

Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2022 (kg/ruche en production)	Rendement national 2022 (kg/ruche en production)
Moins de 50	21,0	17,8
50 à 149	30,8	19,3
150 à 399	46,7	25,4
Plus de 400	59,5	29,0
Total	40,0	23,5

Miellées et circuits de commercialisation du miel



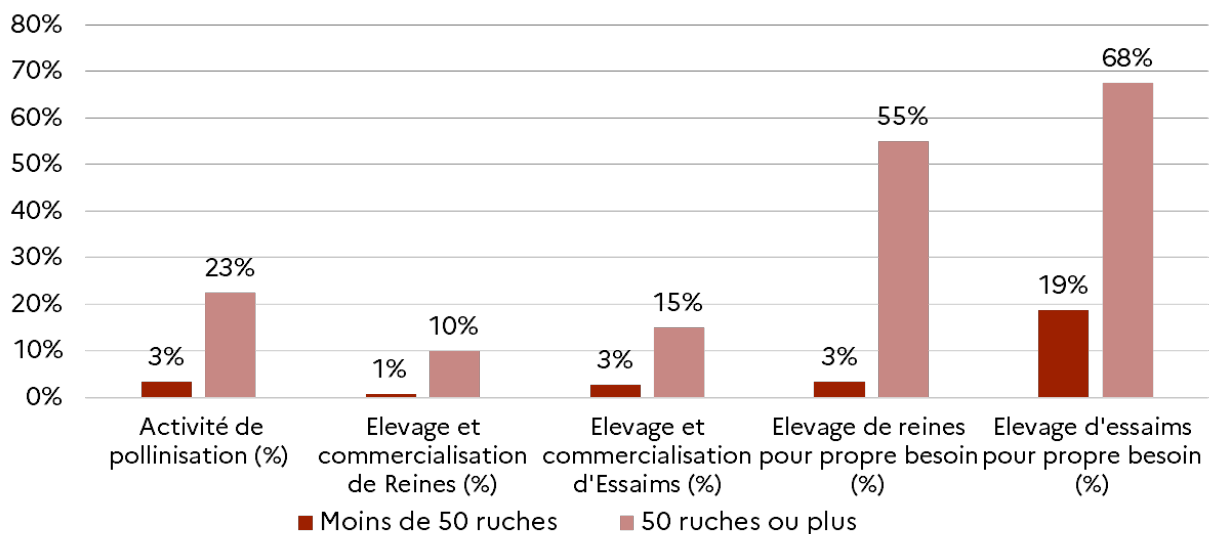
Transhumance

Taille	Part des apiculteurs produisant le miel en transhumance (%)	Part de la production produite en transhumance (%)
Moins de 50	3,3 %	1,0 %
50 à 149	27,8 %	6,4 %
150 à 399	50,0 %	49,7 %
Plus de 400	75,0 %	16,4 %
Total	6,3 %	24,0 %

Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part 2022 conditionnée en pots (volume)
Moins de 50	97 %
50 à 149	84 %
150 à 399	23 %
Plus de 400	21 %
Total	40 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



GRAND EST

Production de miel en 2022 : 3 800 tonnes

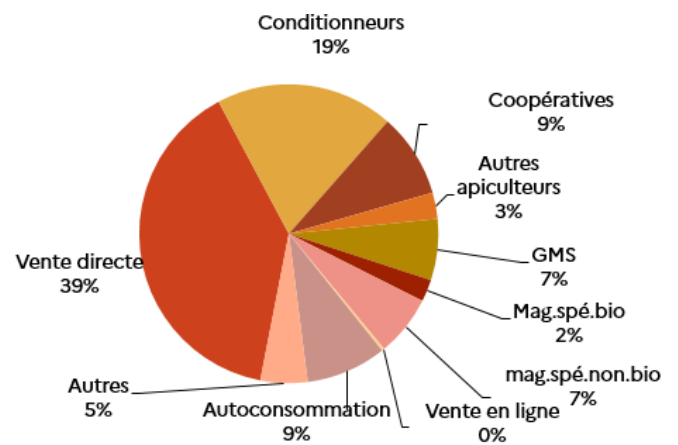
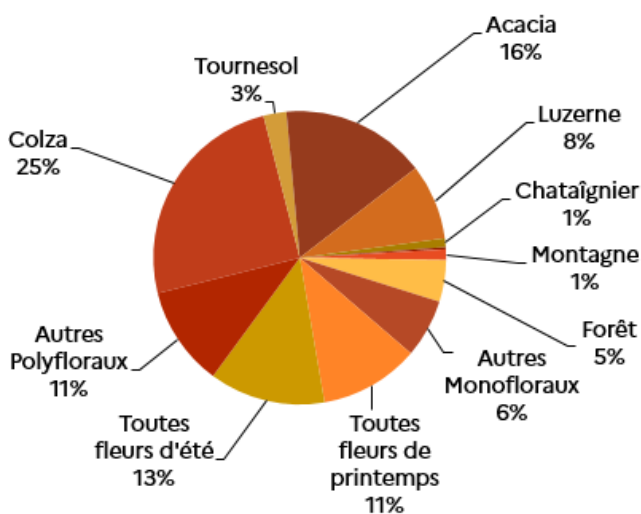
Caractéristiques des exploitations en 2022

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb apiculteurs déclarés à la DGAL	Nb de ruches de la région hivernage 2021/2022	Nb de ruches de la région en production 2022	Production de miel de la région en 2022 (kg)
Moins de 50	7 352	66 245	49 870	1 105 973
50 à 149	206	17 147	12 896	376 859
150 à 399	134	30 997	26 040	1 053 922
Plus de 400	78	54 148	46 541	1 263 583
TOTAL	7 770	168 537	135 348	3 800 336

Rendements

Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2022 (kg/ruche en production)	Rendement national 2022 (kg/ruche en production)
Moins de 50	22,2	17,8
50 à 149	29,2	19,3
150 à 399	40,5	25,4
Plus de 400	27,1	29,0
Total	28,1	23,5

Miellées et circuits de commercialisation du miel



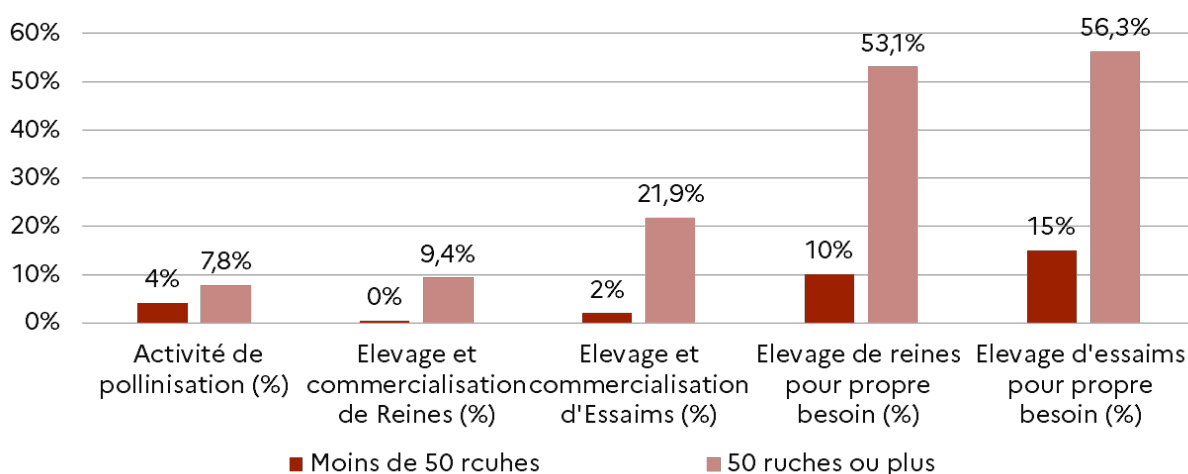
Transhumance

Taille	% d'apiculteurs produisant le miel en transhumance	% de production produite en transhumance
Moins de 50 ruches	6,7 %	4,7 %
50 à 149 ruches	40,7 %	19,1 %
150 à 399 ruches	54,7 %	47,8 %
Plus de 400 ruches	66,7 %	41,1 %
Total	9,0 %	30,0 %

Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part 2022 conditionnée en pots (volume)
Moins de 50	93 %
50 à 149	58 %
150 à 399	52 %
Plus de 400	35 %
Total	59 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



NOUVELLE-AQUITAINE

Production de miel en 2022 : 3 723 tonnes

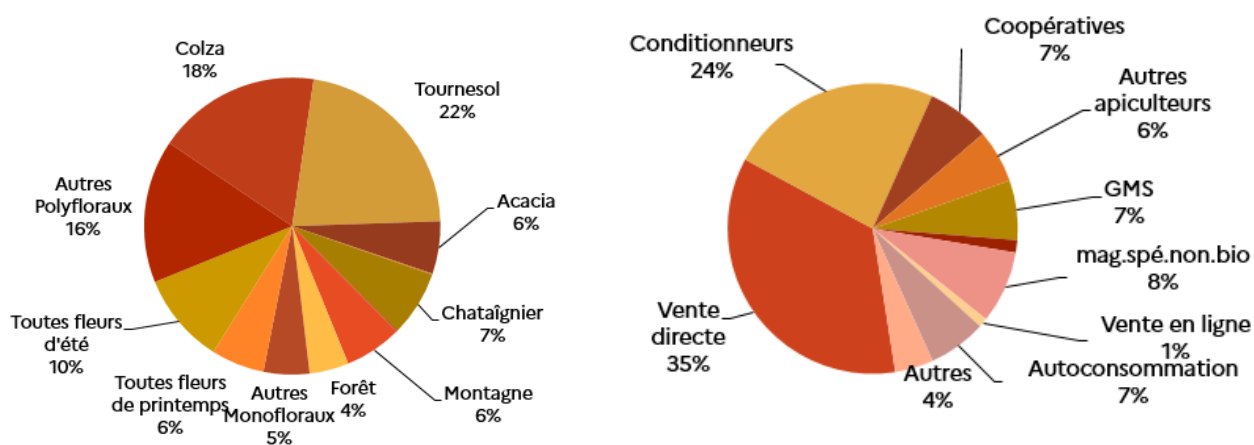
Caractéristiques des exploitations en 2022

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb apiculteurs déclarés à la DGAL	Nb de ruches de la région hivernage 2021/2022	Nb de ruches de la région en production 2022	Production de miel de la région en 2022 (kg)
Moins de 50	6 043	56 660	46 064	737 836
50 à 149	346	28 888	21 776	350 402
150 à 399	283	66 572	50 151	1 153 289
Plus de 400	125	78 329	56 449	1 481 851
TOTAL	6 797	230 449	174 440	3 723 378

Rendements

Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2022 (kg/ruche en production)	Rendement national 2022 (kg/ruche en production)
Moins de 50	16,0	17,8
50 à 149	16,1	19,3
150 à 399	23,0	25,4
Plus de 400	26,3	29,0
Total	21,3	23,5

Miellées et circuits de commercialisation du miel



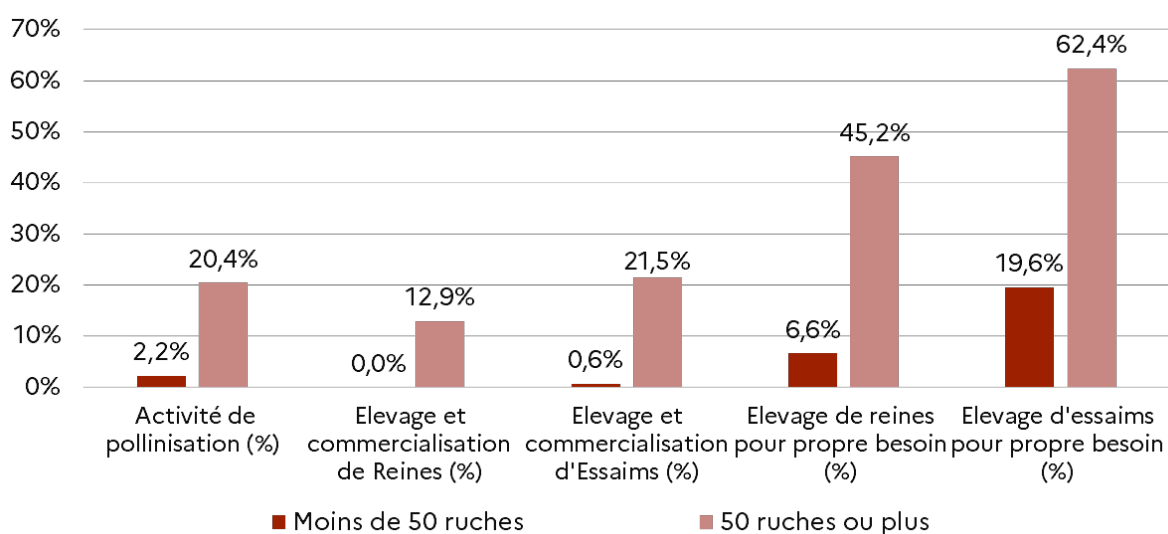
Transhumance

Taille	Part des apiculteurs produisant le miel en transhumance (%)	Part de la production produite en transhumance (%)
Moins de 50	2,5 %	0,7 %
50 à 149	36,4 %	16,7 %
150 à 399	59,0 %	35,9 %
Plus de 400	71,4 %	33,1 %
Total	7,9 %	26,0 %

Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part 2022 conditionnée en pots (volume)
Moins de 50	94 %
50 à 149	73 %
150 à 399	59 %
Plus de 400	38 %
Total	59 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



OCCITANIE

Production de miel en 2022 : 4 142 tonnes

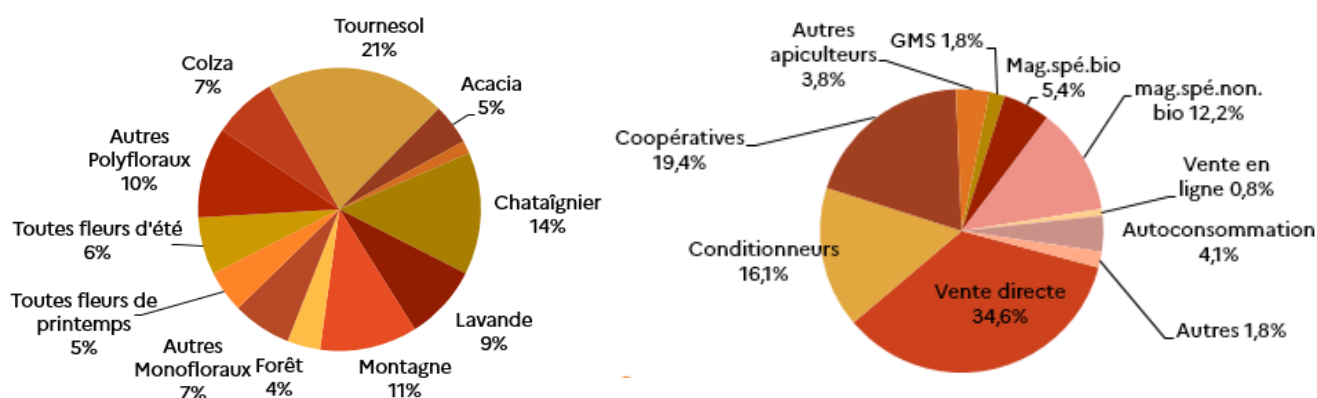
Caractéristiques des exploitations en 2022

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb apiculteurs déclarés à la DGAL	Nb de ruches de la région hivernage 2021/2022	Nb de ruches de la région en production 2022	Production de miel de la région en 2022 (kg)
Moins de 50	5 272	51 285	44 631	481 232
50 à 149	423	34 263	27 836	372 379
150 à 399	419	96 288	77 224	1 365 165
Plus de 400	165	116 814	88 945	1 923 699
TOTAL	6 279	298 650	238 635	4 142 476

Rendements

Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2022 (kg/ruche en production)	Rendement national 2022 (kg/ruche en production)
Moins de 50	10,8	17,8
50 à 149	13,4	19,3
150 à 399	17,7	25,4
Plus de 400	21,6	29,0
Total	17,4	23,5

Miellées et circuits de commercialisation du miel



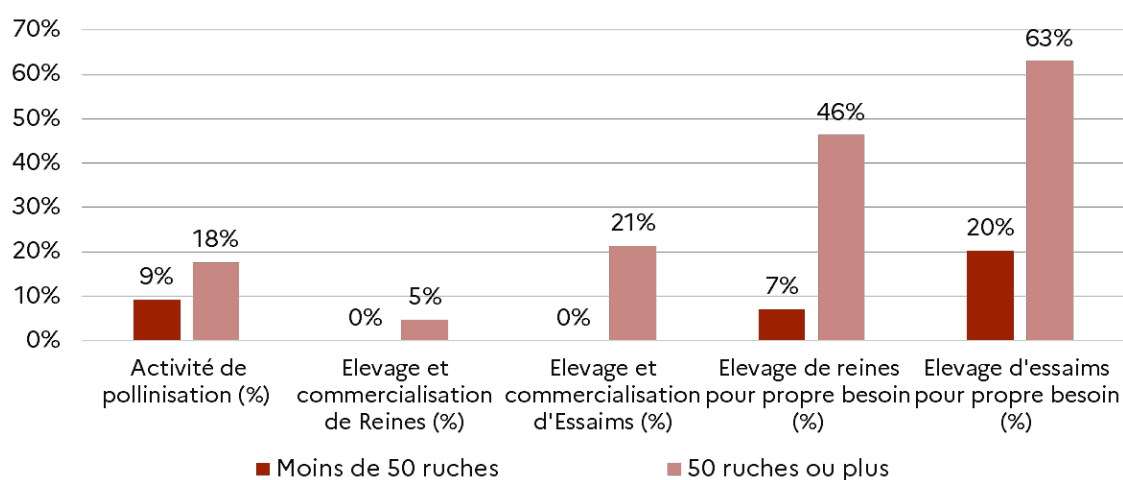
Transhumance

Taille	Part des apiculteurs produisant le miel en transhumance (%)	Part de la production produite en transhumance (%)
Moins de 50	14,0 %	15,3 %
50 à 149	57,8 %	48,5 %
150 à 399	69,0 %	38,5 %
Plus de 400	81,0 %	69,4 %
Total	22,4 %	51,0 %

Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part 2022 conditionnée en pots (volume)
Moins de 50	96 %
50 à 149	88 %
150 à 399	70 %
Plus de 400	33 %
Total	57 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



NORMANDIE

Production de miel en 2022 : 888 tonnes

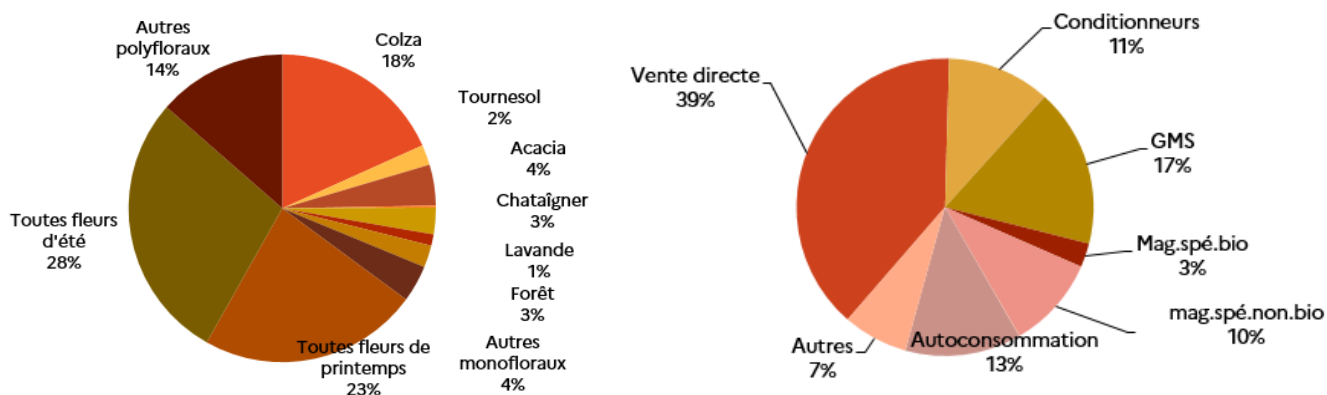
Caractéristiques des exploitations en 2022

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb apiculteurs déclarés à la DGAL	Nb de ruches de la région hivernage 2021/2022	Nb de ruches de la région en production 2022	Production de miel de la région en 2022 (kg)
Moins de 50	2 717	21 870	15 851	292 614
50 à 149	68	5 237	4 009	89 218
150 à 399	45	10 431	6 357	216 143
Plus de 400	18	9 718	6 554	290 921
TOTAL	2 848	47 256	32 771	888 895

Rendements

Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2022 (kg/ruche en production)	Rendement national 2022 (kg/ruche en production)
Moins de 50	18,5	17,8
50 à 149	22,3	19,3
150 à 399	34,0	25,4
Plus de 400	44,4	29,0
Total	27,1	23,5

Miellées et circuits de commercialisation du miel



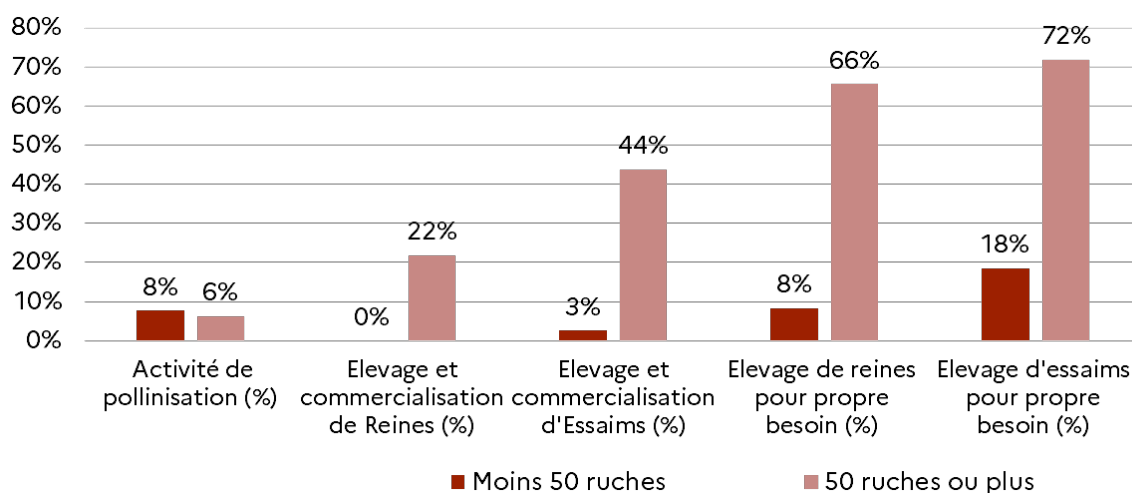
Transhumance

Taille	Part des apiculteurs produisant le miel en transhumance	Part de la production produite en transhumance (%)
Moins de 50	1,3 %	0,9 %
50 à 149	21,4 %	6,2 %
150 à 399	44,4 %	13,1 %
Plus de 400	22,2 %	18,6 %
Total	2,6 %	10,2 %

Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part conditionnée en pots (volume)
Moins de 50	97 %
50 à 149	91 %
150 à 399	54 %
Plus de 400	69 %
Total	77 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Production de miel en 2022 : 2 678 tonnes

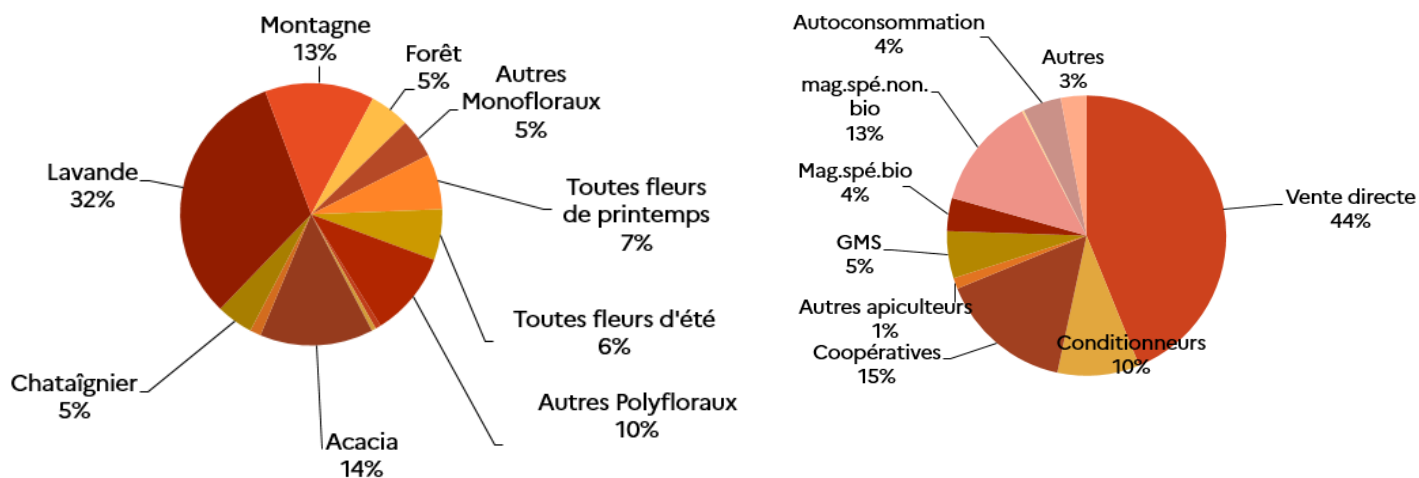
Caractéristiques des exploitations en 2022

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb apiculteurs déclarés à la DGAL	Nb de ruches de la région hivernage 2021/2022	Nb de ruches de la région en production 2022	Production de miel de la région en 2022 (kg)
Moins de 50	3 332	31 985	24 184	265 397
50 à 149	310	25 779	20 608	261 795
150 à 399	311	72 703	54 117	990 168
Plus de 400	114	65 181	56 426	1 161 550
TOTAL	4 067	195 648	155 335	2 678 910

Rendements

Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2022 (kg/ruche en production)	Rendement national 2022 (kg/ruche en production)
Moins de 50	11,0	17,8
50 à 149	12,7	19,3
150 à 399	18,3	25,4
Plus de 400	20,6	29,0
Total	17,2	23,5

Miellées et circuits de commercialisation du miel



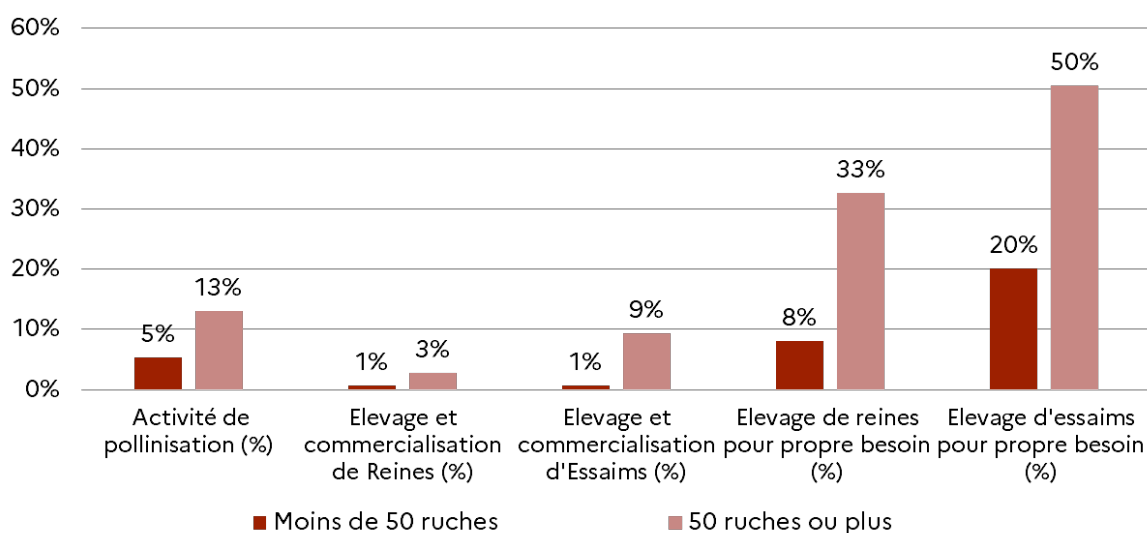
Transhumance

Taille	Part des apiculteurs produisant le miel en transhumance	Part de la production produite en transhumance (%)
Moins de 50	23,5 %	26,0 %
50 à 149	64,3 %	64,9 %
150 à 399	88,6 %	71,1 %
Plus de 400	90,5 %	76,9 %
Total	33,5 %	68,5 %

Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part 2022 conditionnée en pots (volume)
Moins de 50	97 %
50 à 149	87 %
150 à 399	77 %
Plus de 400	56 %
Total	71 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



HAUTS-DE-FRANCE

Production de miel en 2022 : 1 134 tonnes

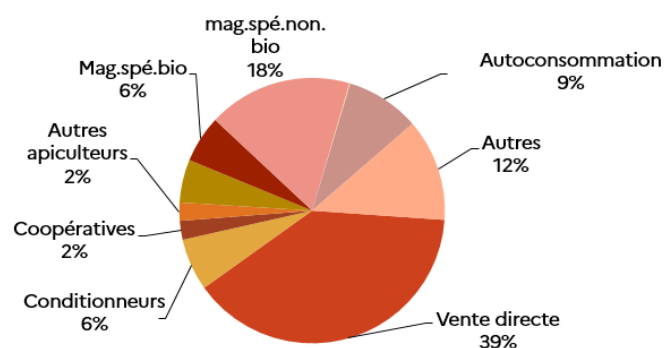
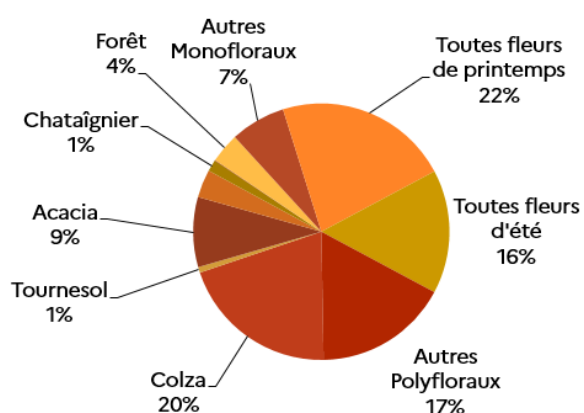
Caractéristiques des exploitations en 2022

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb apiculteurs déclarés à la DGAL	Nb de ruches de la région hivernage 2021/2022	Nb de ruches de la région en production 2022	Production de miel de la région en 2022 (kg)
Moins de 50	2 901	22 042	16 704	381 400
50 à 149	75	6 216	4 916	111 397
150 à 399	52	12 575	9 339	412 400
Plus de 400	14	8 644	5 517	229 123
TOTAL	3 042	49 477	36 476	1 134 320

Rendements

Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2022 (kg/ruche en production)	Rendement national 2022 (kg/ruche en production)
Moins de 50	22,8	17,8
50 à 149	22,7	19,3
150 à 399	44,2	25,4
Plus de 400	41,5	29,0
Total	31,1	23,5

Miellées et circuits de commercialisation du miel



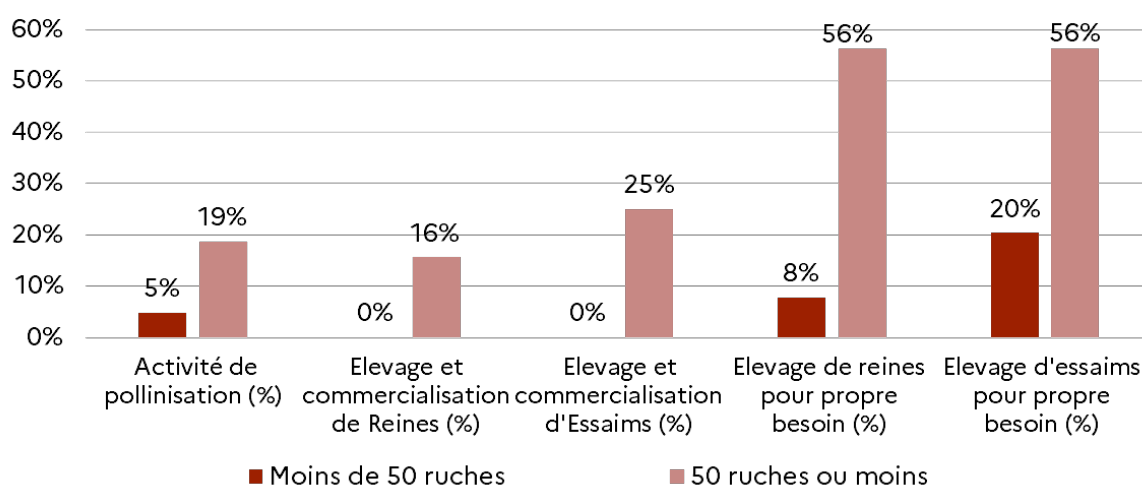
Transhumance

Taille	Part des apiculteurs produisant le miel en transhumance	Part de la production produite en transhumance (%)
Moins de 50	4,2 %	11,5 %
50 à 149	30,8 %	21,5 %
150 à 399	63,6 %	36,2 %
Plus de 400	87,5 %	65,2 %
Total	6,2 %	32,3 %

Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part conditionnée en pots (volume)
Moins de 50	96 %
50 à 149	94 %
150 à 399	84 %
Plus de 400	44 %
Total	81 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



PAYS DE LA LOIRE

Production de miel en 2022 : 1 772 tonnes

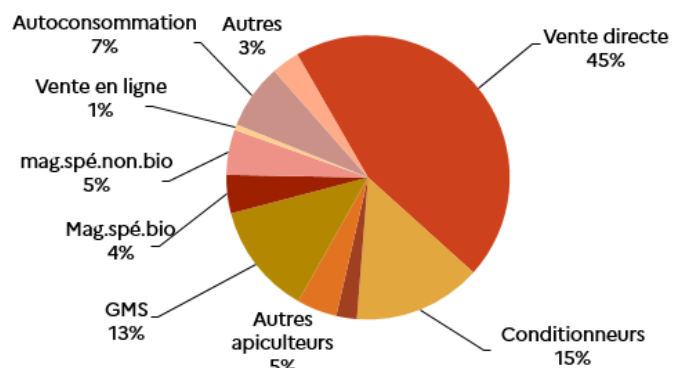
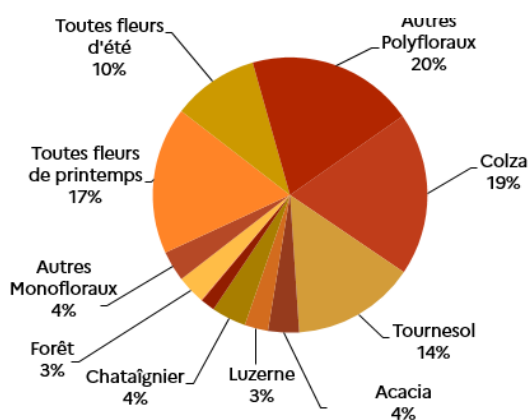
Caractéristiques des exploitations en 2022

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb apiculteurs déclarés à la DGAL	Nb de ruches de la région hivernage 2021/2022	Nb de ruches de la région en production 2022	Production de miel de la région en 2022 (kg)
Moins de 50	3101	24046	19 444	350 390
50 à 149	98	7513	5 659	137 420
150 à 399	73	17119	16 931	552 163
Plus de 400	51	35271	22 287	733 009
TOTAL	3 323	83 949	64 320	1 772 98

Rendements

Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2022 (kg/ruche en production)	Rendement national 2022 (kg/ruche en production)
Moins de 50	18,0	17,8
50 à 149	24,3	19,3
150 à 399	32,6	25,4
Plus de 400	32,9	29,0
Total	27,6	23,5

Miellées et circuits de commercialisation du miel



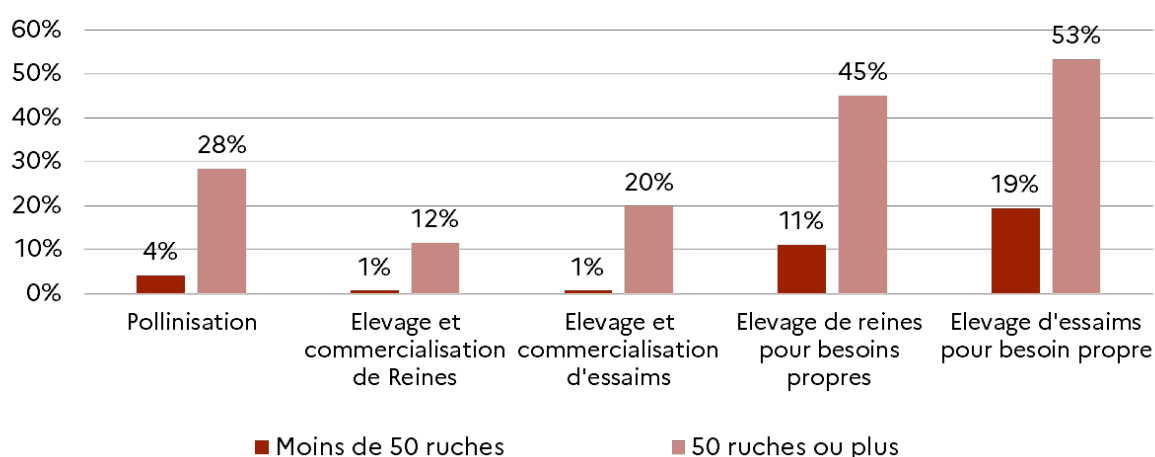
Transhumance

Taille	Part des apiculteurs produisant le miel en transhumance	Part de la production produite en transhumance (%)
Moins de 50	2,1 %	3,3 %
50 à 149	33,3 %	27,5 %
150 à 399	43,8 %	34,2 %
Plus de 400	58,8 %	27,3 %
Total	4,8 %	24,7 %

Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part 2021 conditionnée en pots (volume)
Moins de 50	98 %
50 à 149	91 %
150 à 399	77 %
Plus de 400	40 %
Total	67 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



CORSE

Production de miel en 2022 : 246 tonnes

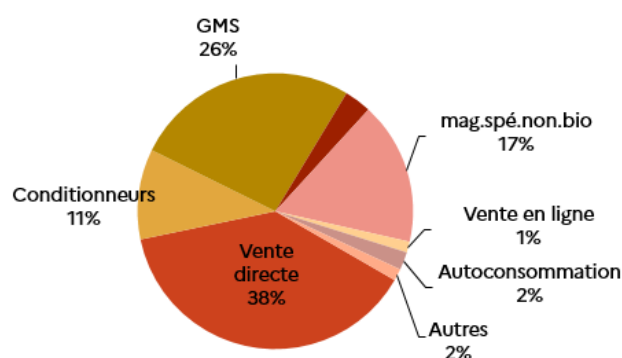
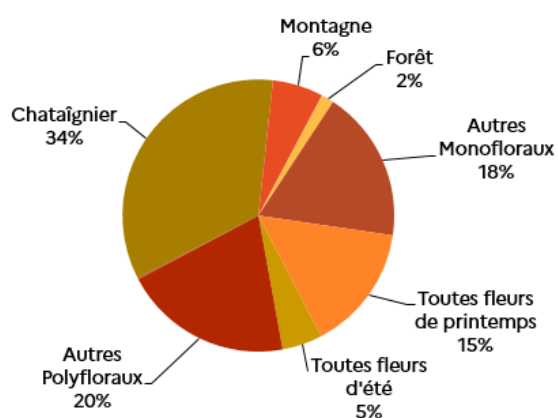
Caractéristiques des exploitations en 2022

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb apiculteurs déclarés à la DGAL	Nb de ruches de la région hivernage 2021/2022	Nb de ruches de la région en production 2022	Production de miel de la région en 2022 (kg)
Moins de 50	218	2 997	2 643	23 399
50 à 149	66	5 846	4 531	58 394
150 à 399	43	9 905	8 592	124 327
Plus de 400	5	3 200	1 868	40 177
TOTAL	332	21 948	17 635	246 297

Rendements

Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2022 (kg/ruche en production)	Rendement national 2022 (kg/ruche en production)
Moins de 50	8,9	17,8
50 à 149	12,9	19,3
150 à 399	14,5	25,4
Plus de 400	21,5	29,0
Total	14,0	23,5

Miellées et circuits de commercialisation du miel



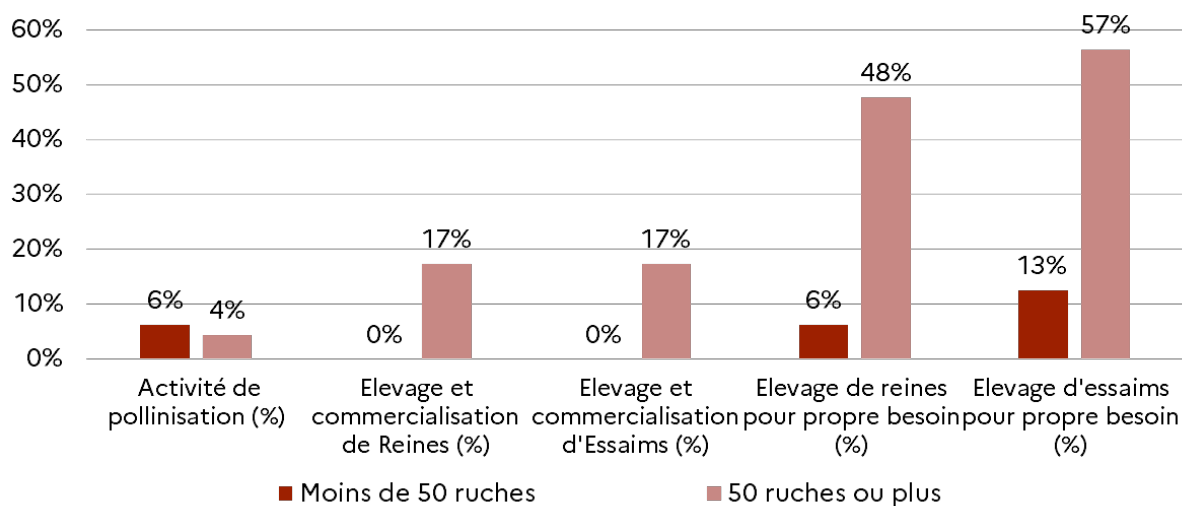
Transhumance

Taille	Part des apiculteurs produisant le miel en transhumance	Part de la production produite en transhumance (%)
Moins de 50	6,3 %	0,11 %
50 à 149	22,2 %	13,7 %
150 à 399	44,4 %	39,7 %
Plus de 400	60,0 %	45,7 %
Total	15,2 %	30,8 %

Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part conditionnée en pots (volume)
Moins de 50	96 %
50 à 149	99 %
150 à 399	92 %
Plus de 400	12 %
Total	81 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



ILE DE FRANCE

Production de miel en 2022 : 1 040 tonnes

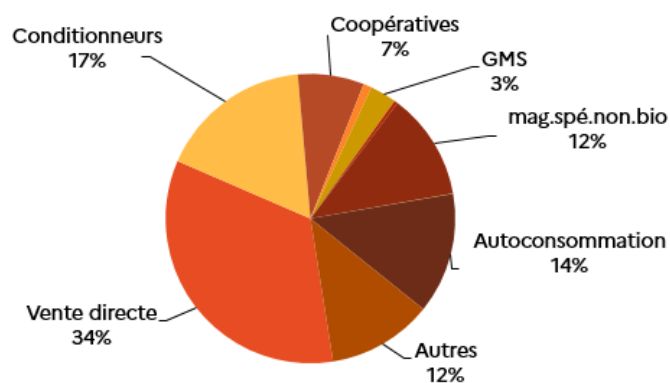
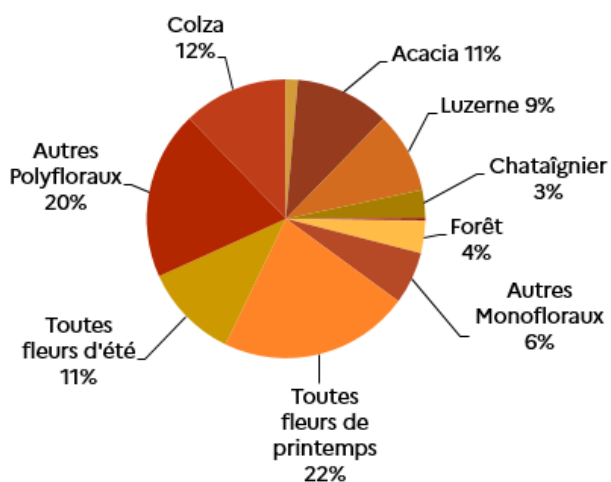
Caractéristiques des exploitations en 2022

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb apiculteurs déclarés à la DGAL	Nb de ruches de la région hivernage 2021/2022	Nb de ruches de la région en production 2022	Production de miel de la région en 2022 (kg)
Moins de 50	2997	22 085	18 436	397 562
50 à 149	56	4 340	2 965	82 037
150 à 399	37	8 989	7 044	176 215
Plus de 400	17	13 285	9 033	384 777
TOTAL	3107	48 699	37 477	1 040 591

Rendements

Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2022 (kg/ruche en production)	Rendement national 2022 (kg/ruche en production)
Moins de 50	21,6	17,8
50 à 149	27,7	19,3
150 à 399	25,0	25,4
Plus de 400	42,6	29,0
Total	27,8	23,5

Miellées et circuits de commercialisation du miel



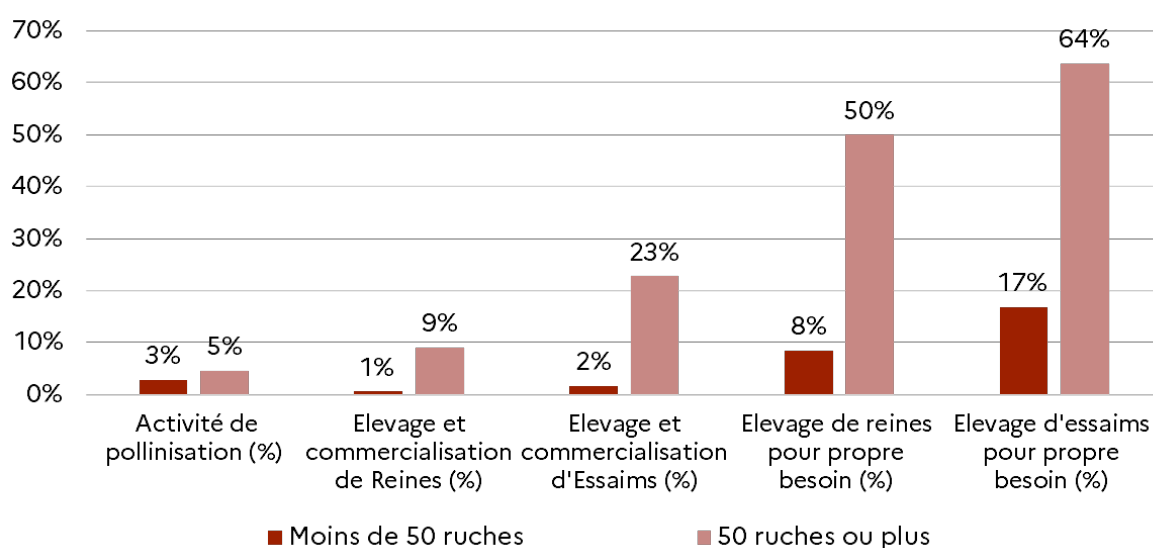
Transhumance

Taille	Part des apiculteurs produisant le miel en transhumance	Part de la production produite en transhumance
Moins de 50	5,1 %	2,6 %
50 à 149	0,0 %	0,0 %
150 à 399	14,3 %	9,4 %
Plus de 400	16,7 %	30,8 %
Total	5,1 %	14,0 %

Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part conditionnée en pots (volume)
Moins de 50	97 %
50 à 149	96 %
150 à 399	82 %
Plus de 400	33 %
Total	71 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



DROM

Production de miel en 2022 : 352 tonnes

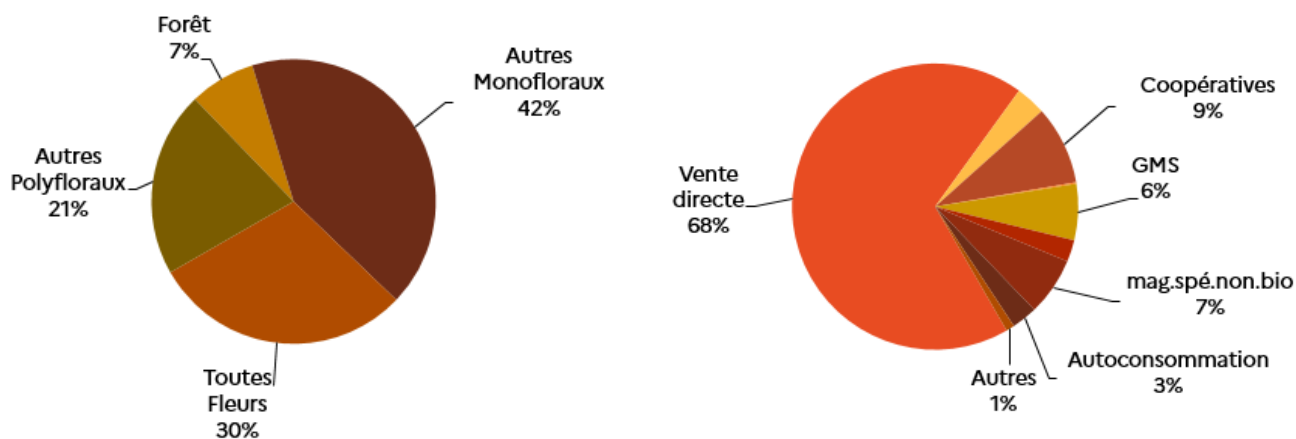
Caractéristiques des exploitations en 2021

Taille (nb ruches à l'hivernage)	Nb apiculteurs déclarés à la DGAL	Nb de ruches de la région en production 2022	Production de miel de la région en 2022 (kg)
Moins de 50	610	5 990	42 704
50 à 149	181	12 617	144 740
150 à 399	66	11 082	102 045
Plus de 400	11	5 331	63 138
TOTAL	868	35 019	352 627

Rendements

Taille (nb ruche hivernage)	Rendement régional 2022 (kg/ruche en production)	Rendement national 2022 (kg/ruche en production)
Moins de 50	7,1	17,8
50 à 149	11,5	19,3
150 à 399	9,2	25,4
Plus de 400	11,8	29,0
Total	10,1	23,5

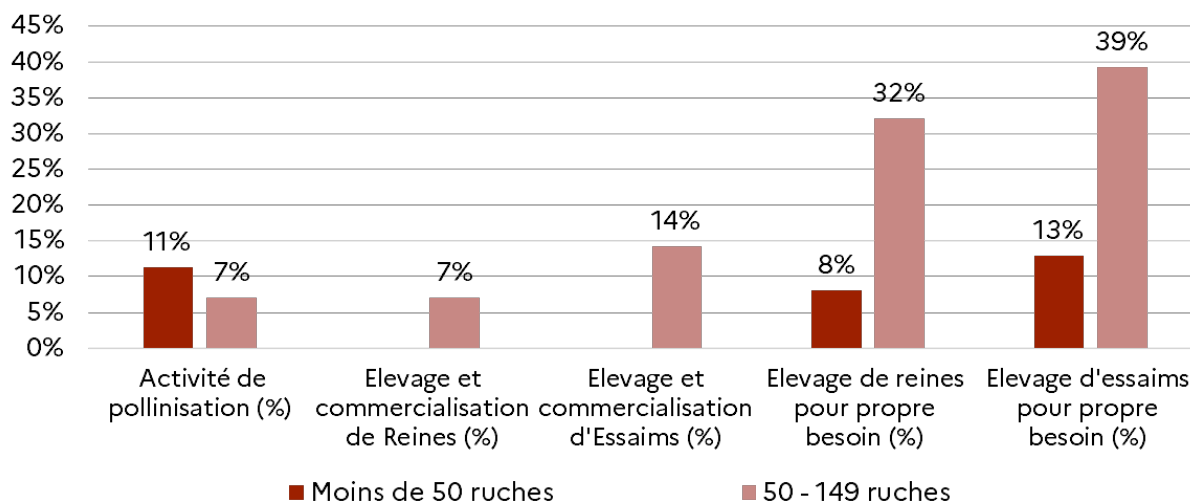
Miellées et circuits de commercialisation du miel



Conditionnement du miel

Taille (nb ruches hiver.)	Part 2022 conditionnée en pot ou bouteille (volume)
Moins de 50	92 %
50 à 149	73 %
150 à 399	78 %
Plus de 400	100 %
Total	82 %

Part des apiculteurs pratiquant une activité d'élevage et/ou de pollinisation



LES DONNÉES



Bilan de campagne miel - 2022
édition janvier 2024

Directrice de la publication : Christine Avelin
Rédaction : direction Marchés, études et prospective
Conception et réalisation : service Communication / Impression : service Arborial
Photographie ©Jag_cz/AdobeStock.com
ISSN : 2648-5427

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR
 FranceAgriMer FR